L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1390 - VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Opération syndicale

Carrefour visé au cœur



Côte d'Or

› Conseil agricole départemental

«Une question de survie»



Nièvre

› Fête départementale JA

Solidarité et convivialité pour chasser les nuages



Yonne

› Innov'Action

Demandez le programme



Cahier central

SPÉCIAL Désherbage & Céréales



Encart: Catalogue Beiser SA - Assurances Mongin (sur certains cantons 58 et 89)





Sommaire

Côte d'Or

04 • Conjoncture: Une situation plus que critique
05 • Conseil agricole départemental: «Une question de survie»
06 • Groupama: De la vigne aux plantes herbacées: des présidents au cœur de la culture
07 • GIE Charolais Évaluation: La rentrée des veaux se prépare

Nièvre

08-09 • Fête départementale JA: Solidarité et convivialité pour chasser les nuages

Yonne

10 • Innov'Action et Journées agro-écologie: Trois portes ouvertes du 20 au 28 septembre
11 • Filières lait: Rencontre avec le ministre
12 • Raid 4L Trophy: Cherche mécènes et sponsors

Bourgogne et ailleurs

14 • Cœur de gamme: Pour un prix respectueux des éleveurs

Dossier

15-22 • Arvalis: Dossier spécial déherbage et céréales

Filières

24 • Cultures Protéagineux de printemps: Retour sur les points marquants de la campagne 2016
25 • Élevage Mouton charollais: Grande vente d'agnelles le 15 septembre

Infos Services

26-27 • Analyses et tendances
28-30 • Petites annonces
31-34 • Annonces légales
35 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Apport de trésorerie remboursable pour la Pac 2016

Les agriculteurs sont invités à déposer une demande par télédéclaration à partir du 8 septembre

La demande d'ATR s'effectuera sur TELEPAC uniquement, par une télédéclaration très simple (case à cocher et montant de *«minimis»* à indiquer). La télédéclaration sera ouverte du 8 septembre au 15 décembre 2016.

Les demandes réalisées avant le 20 septembre feront l'objet d'un paiement au 16 octobre. Pour les télédéclarations effectuées après le 20 septembre les paiements se feront au fil de l'eau de la mi-octobre à la fin de l'année, environ un mois après la demande.

Cet ATR représentera 90% du montant calculé des aides Pac 2015, relatives aux paiements découplés (DPB, paiement redistributif, paiement vert, paiement jeune agriculteur), aux aides couplées bovines (aide aux bovins allaitants, aide aux bovins laitiers) et à l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).

En cas de changement de statut juridique ou de création de nouvelle exploitation par fusion d'exploitations lors de la déclaration Pac 2016, il sera possible d'indiquer les n° pacage des exploitations bénéficiaires en 2015 afin que les données soient prises en compte pour déterminer le montant de l'ATR. Pour les nouveaux demandeurs de 2016 (hors cas de changement juridique), le calcul de l'ATR sera établi à partir des surfaces déclarées en 2016 et de montants forfaitaires par ha.

Comme en 2015, les intérêts de l'apport de trésorerie seront intégralement financés par l'État, son coût sera donc nul pour les agriculteurs bénéficiaires. Cette prise en charge d'intérêts est néanmoins comptabilisée dans les aides dites *«de minimis»*.

Parmi les aides *«de minimis»* figurent notamment les intérêts de l'ATR 2015, l'aide complémentaire assurance-récolte 2014, l'aide complémentaire agriculture biologique 2014, le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique, les prises en charges de cotisations MSA, certaines aides des collectivités (conseil départemental, conseil régional) et les aides du plan de soutien à l'élevage (Fac, année blanche).

Une exploitation ne peut pas percevoir plus de 15 000€ d'aides *«de minimis»* sur les trois derniers exercices comptables (avec transparence pour leAs Gaec).
Une notice explicative sera disponible dans TELEPAC et vous pourrez également joindre la DDT pour tous renseignements complémentaires ou assistance à la télédéclaration.

Contacts DDT de Côte-d'Or :
tel : 03 80 29 44 81
03 80 29 43 07
Contacts DDT de la Nièvre :
tel : 03 86 71 52.24
email : ddt-pac@nievre.gouv.fr
Contacts DDT de l'Yonne:
03 86 48 41 00
email : ddt-sea@yonne.gouv.fr

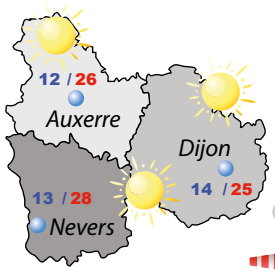


Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 09 au 18 septembre 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 09 Septembre

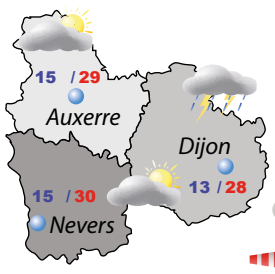


Ensoleillé
L'anticyclone est de retour. Résultat, le temps sera calme et sec. De plus, le soleil régnera en maître toute la journée.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 27 à 29 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Alain
Soleil : 07:17 - 20:11
Lune : 15:01 - N.C.

Samedi 10 Septembre

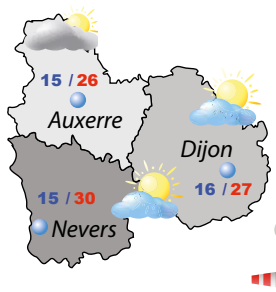


Instable
Les conditions météo se dégradent et des orages pourraient éclater localement sur la région.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Inès
Soleil : 07:18 - 20:09
Lune : 15:54 - 00:36

Dimanche 11 Septembre



Belles éclaircies
Une très belle journée en perspective avec de larges éclaircies malgré la présence de quelques passages nuageux qui n'engendreront aucune précipitation.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Adelphe
Soleil : 07:19 - 20:07
Lune : 16:44 - 01:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Septembre :
bruine / très nuageux / très nuageux
Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 14 à 22 °C T° maxi. : 27 à 29 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Septembre :
couvert / ciel de traine / bruine / clair
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Revendications syndicales

Propositions de solutions pour l'avenir

Parallèlement au rassemblement de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), la FNSEA et JA ont présenté une liste de mesures et propositions pour faire avancer l'agriculture française.



Actuagri/Delphine Jeanne

À Lamotte-Beuvron, la FNSEA et JA ont rassemblé plus de 700 personnes pour parler solutions et avenir de l'agriculture française.

Face à la crise qui perdure et touche l'ensemble des filières agricoles sans obtenir pour le moment de réponse efficace de la part des pouvoirs publics, la FNSEA et JA avaient décidé de réunir un meeting syndical à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), le 1er septembre, pour élaborer un plan d'avenir pour l'agriculture française. En introduction de ce rassemblement, les responsables syndicaux avaient donné le ton : *«crise, faillite, intempérie, accaparement de la valeur ajoutée, prix, normes, contraintes, et au final, exaspération, découragement, pour ne pas dire désespoir. Voilà ce qui caractérise depuis trop longtemps le secteur agricole et plombe l'ambiance dans les exploitations françaises. Du nord au sud, dans le secteur des grandes cultures, des cultures spécialisées comme dans l'élevage, plus aucun producteur n'est épargné»* pouvait-on lire en début du document détaillant les propositions.
Pour faire face à cela, six grands axes de travail sont proposés, de l'urgence à traiter à l'amélioration de la compétitivité en passant par la PAC 2020 ou encore le travail sur le prix. Détails ci-après.

Mesures d'urgences

Besoins de trésorerie
- Plan de refinancement de l'agriculture
- Prise en charge de la totalité des intérêts des prêts
- Prolongation de l'année blanche et des dispositifs du Fonds d'allègement des charges
- Plan de soutien exceptionnel de l'Union européenne
- Versement anticipé de l'avance de trésorerie des aides Pac 2016
- Utilisation optimale des enveloppes européennes
- Doublement des 49,9 millions d'euros d'aides communautaires par l'État français.

Prélèvements obligatoires
- Prise en charge de cotisations sociales pour les exploitants les plus touchés
- Option pour l'assiette annuelle des cotisations (n-1)
- Dégrèvement total de la TNFB

Aide à ceux qui ont subi des catastrophes climatiques
- Accompagnement exceptionnel de l'assurance climatique par l'État
- Indemnisation par le FNGRA des risques non couverts
- Systématiser les protocoles d'indemnisation dans les zones d'expansion des crues
- S'assurer que toutes les dérogations permettant le versement des aides Pac dans leur intégralité sont appliquées

Assurer des niveaux de prix décents aux agriculteurs

État garant d'une juste répartition de la valeur ajoutée à travers des modifications législatives
- Logique de construction des prix
- Prise en compte des coûts de production
- Exiger la transparence des comptes des entreprises privées

Organisation économique au service du revenu des producteurs et de la valeur ajoutée
- Massifiaction de l'offre
- Contractualisation tripartite
- Rénover et renforcer la coopération agricole (ancrage territorial, transparence des filiales, coopération intercoopératives)
- Redonner un rôle prépondérant aux interprofessions

Sensibilisation des consommateurs
- Construction de pactes alimentaires régionaux
- Étiquetage de l'origine des produits
- Orienter l'approvisionnement de la restauration hors foyer en faveur de nos productions

Mise en place d'un fond d'appui dans les interprofessions (volatilité de prix)

Suspension des négociations commerciales bilatérales

Compétitivité et réduction des charges

Fiscalité pluriannuelle
- Améliorer les outils de gestion des risques
- Fiscalité adaptée
- Promotion de l'assurance récolte

Réduction des charges
- Mise en place de la TVA sociale et suppresion des cotisations famille et maladie
- Refus du compte pénibilité tel qu'envisagé

Favoriser l'investissement, la modernisation et l'innovation
- Investissement productif (construire par filière des politiques d'investissement productif, création d'un fonds de garantie au moment de l'installation, mobiliser des moyens financiers pour l'élevage en zone vulnérable)
- Innovation (investissements d'avenir dans l'agroéquipement, la robotique, le numérique, la génétique, la protection des plantes...)
- Investissement dans les énergies renouvelables
- Stockage de l'eau et irrigation pour s'adapter au réchauffement climatique

Rénover les normes

Faire de la Pac 2020 un véritable outil au service des agriculteurs

Rediriger les politiques publiques et les stratégies de filières vers l'installation
- Accès au foncier
- Baisse du coût de l'installation
- Outils de régulation du foncier
- Véritable statut de l'agriculteur professionnel
- Mise en place du RGA
- Accompagnement humain des cédants

Remettre le métier d'agriculteur au cœur de la société

Bien être animal
- Valoriser le professionnalisme et le travail des éleveurs

Environnement
- D'une logique de sanction à une logique de contrats rémunérateurs dans le cadre de prestations de services environnementaux...
- Pragmatisme pour la loi biodiversité
- Renforcer la recherche et le conseil et valoriser les bonnes pratiques

Faune sauvage
- Renforcer les mesures de gestion, de prévention et d'indemnisation des dégâts de grands gibiers
- Simplifier les procédures de classement des nuisibles
- Faire le choix du pastoralisme sur l'ensauvagement des territoires.

T. M. avec Actuagri

3 exemples d'actions concrètes défendues par FNSEA/JA

L'accord tripartite entre le Groupement des Producteurs de Porcs des Monts de Flandre, Westvlees et Lidl : du porc local et au juste prix en Hauts-de-France.
- Un prix du lait indexé sur les coûts de production : l'exemple de l'Association laitière Jura Bresse.
- «*J'aime manger français*» en Bretagne : une initiative gagnant-gagnant au service des territoires.



Conjoncture

Une situation plus que critique

Les Membres de la Session de la Chambre d'agriculture se sont réunis jeudi 1er septembre au lycée de Plombières-lès-Dijon. Un tableau noir de l'agriculture a été dressé.



La réunion s'est également attardée sur le devenir des actions de l'accord-cadre du Conseil départemental, dans le nouveau contexte de la loi NOTRe.

Rentrée très difficile pour les agriculteurs. *«La campagne 2016 restera gravée dans toutes les mémoires»* relève Vincent Lavier. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or est revenu sur les derniers aléas climatiques, responsables de niveaux de récoltes sans précédent : *«la perte de chiffres d'affaires en grandes cultures sera de 50 à 60%. Quand on connait la faiblesse des revenus moyens depuis trois ans, il y a beaucoup de soucis à se faire pour l'avenir. J'étais récemment au Conseil d'administration de CER France BFC : une première simulation pour les grandes cultures du plateau donne un déficit moyen annuel de 6 000 euros par UTAF sur les quatre dernières années. Les agriculteurs travaillent donc depuis quatre ans pour perdre de l'argent»*.

La situation n'est pas plus glorieuse dans les productions animales, que ce soit en viande ou en lait : la *«faiblesse»* de prix permettra d'obtenir des revenus nuls seulement dans les meilleurs cas. La viticulture n'est pas mieux lotie avec l'impact du gel de fin avril. *«Entre la baisse de la production et celle des prix, la perte globale dépassera probablement les 200 millions d'euros sur le département. Au-delà des pertes sur les exploitations, toute l'économie gravitant autour de l'agriculture va en subir les contre-coups»* poursuit Vincent Lavier.

L'agriculture, cause nationale ?

Les agriculteurs ne s'endettent plus pour investir mais pour continuer de travailler. *«C'est un phénomène nouveau qui a commencé en fin d'année 2015. C'est très grave, d'autant qu'il n'y a aucune visibilité sur l'avenir»* déplore le président de la Chambre d'agriculture, pour qui *«la recherche de compétitivité pour rester dans la course folle du libéralisme imposé par l'Europe montre clairement ses limites»*.

Pour Vincent Lavier, *«de deux choses l'une : soit l'Europe réinstaure un minimum de mécanismes de régulation pour soutenir la production et assurer un minimum de rentabilité, soit le marché reste tel quel et l'agriculture subira le même sort que le textile et la sidérurgie»*. Pour le président de la Chambre d'agriculture, *«il faut faire de l'agriculture une véritable cause nationale, ce qui implique de réels choix stratégiques, à l'image de ce qui a été fait avec la mise en place de la PAC et des lois d'orientation de 1960 et 1962»*.

L'accord-cadre remis en cause

Cette session s'est également intéressée aux incidences de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) sur les actions de l'accord-cadre du Conseil départemental. *«Celles-ci sont en partie remises en cause avec l'application de cette nouvelle loi»* a rappelé Vincent Lavier, entouré de Sophie Fonquernie (Conseil régional) et Marc Frot (Conseil départemental), tous deux en charge des dossiers agricoles dans leur organisme respectif.

Marc Frot a indiqué que le Département ne pouvait plus agir dans le domaine économique que par convention avec la Région et en complément de l'action de celle-ci.

Ainsi, les aides à la génétique, à la diversification, au sanitaire, à la gestion de l'eau et au service de remplacement ne pourront plus être octroyées d'ici un an et l'expiration d'une convention transitoire signée il y a quelques semaines. Jean-Pierre Godot, Ghislaine Verstraete, Pascal Martens, Pascal Chadoeuf et Olivier Gallien ont successivement mis en avant la nécessité de conserver ces soutiens spécifiques au niveau régional.

Sophie Fonquernie s'est montrée globalement optimiste sur l'adaptation de la nouvelle réglementation, mais de nombreux points d'interrogation ont subsisté à l'issue des échanges. *«Chacun a bien pris note du travail qu'il devait mener cet automne»* a arbitré Vincent Lavier.

Cette session, conclue par Serge Bideau, nouveau secrétaire général de la préfecture, s'est achevée par deux visites terrain : la première à l'aire collective de lavage à Gevrey-Chambertin, la seconde à la retenue collinaire de Fauverney.

AURÉLIEN GENEST

Interventions

Fabrice Faivre veut 20 millions

Face à l'ampleur de la crise, le président de la FDSEA a demandé 10 millions d'euros pour les cultures de blé et autant pour le secteur de l'élevage : *«Il faut absolument trouver un plan conséquent, cette crise a une ampleur inédite. Plusieurs régions ont déjà pris les devants : en Ile-de-France, Valérie Pécresse a mis 6,5 millions d'euros sur la table pour financer les semences des céréaliers. Il se prépare des opérations du même type au Nord et à l'Est de l'Hexagone. J'attends la même chose pour notre région. Les blés sont particulièrement impactés : je demande 30 euros pour chaque hectare de blé, il y en a un peu plus de 300 000 hectares en Bourgogne-Franche-Comté. Je demande également 10 millions d'euros pour l'élevage. Je rappelle qu'en 2003, Jean-Pierre Soisson, alors président de la région, avait mis 12 millions d'euros sur la table. Chaque département avait également mis la main à la pâte : l'aide totale devait largement dépasser la somme de 20 millions d'euros, alors que la crise de 2003 était beaucoup moins conséquente que celle d'aujourd'hui»*.

François-Xavier Lévêque très inquiet

Le président des Jeunes agriculteurs a résumé la gravité de la situation : *«L'installation, notre cheval de bataille, nous inquiète énormément. Comment faire pour installer des jeunes aujourd'hui ? Quel avenir avons-nous ? La politique est plus que floue, le seul intérêt politique aujourd'hui tourne autour des présidentielles. Le monde agricole, tout le monde s'en fout. Qui en parle ? Personne, il ne se passe rien. Nous avons un ministre de l'Agriculture qui parle davantage du burkini que de ses agriculteurs, c'est honteux. Nous ne pouvons plus installer des jeunes avec les bilans 100% négatifs que nous avons toutes productions confondues. Ce n'est plus possible. Les agriculteurs sont à bout. En ce mois de septembre, il faut que ça bouge en Côte d'Or. Nous attendons un plan immédiat, et pas du long ou moyen terme. Les trésoreries sont dans le rouge, nous avons besoin d'argent, sinon nous allons perdre énormément de monde. Nous voulons un plan exceptionnel, venant de la région ou de l'État. Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, vous risquez de voir des JA débarquer d'ici peu si aucune solution n'est trouvée. Ils n'ont plus rien à perdre»*.

Situation *«critique»* pour Guy Buntz

Le président de Côte d'Or Conseil Élevage : *«Cela fait 18 mois que nous trayons nos vaches à perte. La situation est critique. On ne voit pas le bout du tunnel, d'autant que tous les producteurs ont investi. Je rejoins le point de vue des JA : comment installer un jeune dans le lait aujourd'hui, dans de telles conditions? Nous tirons la sonnette d'alarme. L'été, tout le monde a du boulot et a la tête dans le guidon. Là, on voit l'étendue des dégâts. Nos organismes plongent aussi : nous avons des démissions, des personnes nous demandent des suivis beaucoup plus restreints, tout se complique»*.

«Triste constat» pour Nicolas Michaud

Le responsable professionnel de la Chambre d'agriculture est revenu sur l'action syndicale menée contre Lactalis la semaine dernière : *«Avec de la pression, il est possible d'aller chercher 30 à 40 euros aux 1000 litres pour rémunérer les producteurs. S'il faut sortir les armes pour obtenir une rémunération, c'est grave. L'État n'a pas conscience du problème. Combien d'éleveurs allons-nous encore perdre ? Nous n'avons plus de dynamique laitière en Côte d'Or. Il n'y a plus de transformateur et les litrages perdus à l'avenir ne seront jamais remplacés. Les coopératives rémunèrent moins bien que les industriels, c'est quand même un paradoxe. Les produits laitiers, ils n'ont pas baissé dans le panier de la ménagère...»*

Sont également intervenus : Véronique Laville (contraintes et surcoûts environnementaux), Dominique Guyon (partage des marges en viande bovine, dossier faune sauvage), Frédéric Mazilly (fermages mal adaptés en viticulture), Pascal Martens (dossiers sanitaires).

Conseil agricole départemental

«Une question de survie»

Un conseil agricole départemental s'est tenu lundi soir à Bretenière. Les représentants de nombreuses OPA ont échangé pour trouver des solutions face à la crise.



Étaient représentés : la FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture, le Crédit Agricole, la Banque Populaire, Groupama, Dijon Céréales, 110 Bourgogne, Bourgogne du Sud, SAS Bresson, CER France, MSA, et Capec.

Noir. Le tableau de l'agriculture dressé par Fabrice Faivre en début de semaine était d'une seule et même couleur, et pas forcément la meilleure : *«La situation est catastrophique après ce que nous venons de vivre. Il ne faut pas avoir peur de le dire : des exploitations ne passeront pas le cap cette année. Certaines seront obligées de déposer le bilan avec toutes les conséquences sociales, financières et humaines que cela peut engendrer. Ce ne sera vraiment pas facile à gérer». «Il y a des décisions à prendre tous ensemble»* insistait le président de la FDSEA de Côte d'Or, lundi soir, lors d'un conseil exceptionnel qu'il avait organisé en présence de nombreuses organisations professionnelles agricoles et ce, dans l'attente du plan annoncé par le ministre Stéphane Le Foll. *«Ce dernier est censé sortir en ce mois de septembre. N'étant pas du tout persuadé qu'il arrive un jour et qu'il règle nos problèmes, nous devons peut-être compter uniquement sur nous-mêmes en travaillant sur des perspectives d'avenir».*

«Il y a urgence»

Une présentation de François Massuard, chargé d'études à CER France BFC, a illustré des niveaux de produits historiquement bas, une rentabilité inexistante, des trésoreries très préoccupantes et des taux d'endettement ne cessant de progresser. *«Mais combien d'années faudra t-il pour se relever d'un tel séisme ?»* s'est interrogé Fabrice Faivre, concluant qu'il n'était plus possible de continuer dans de tels systèmes: *«il faut sans doute repenser les plans de financements, casser les prêts, être sur du plus long terme, prendre en charge les intérêts, recalibrer les charges par rapport aux chiffres d'affaires prévisionnels.... Il y a urgence. Il ne faut rien s'exclure pour sauver l'agriculture».* Comme il l'avait fait quelques jours plus tôt lors de la session de la Chambre d'agriculture, le président de la FDSEA a de nouveau sollicité l'aide de la Région et de l'État : *«je propose que 30 euros soient attribués à chaque hectare de blé de Bourgogne-France-Comté, cela représenterait environ 10 millions d'euros. Je demande le même montant pour l'élevage. Des sommes plus importantes avaient été consacrées pour la sécheresse de 2003, année où l'agriculture était en mauvaise posture, mais très loin de l'état dans lequel elle se retrouve aujourd'hui».* Fabrice Faivre a rappelé que d'autres régions françaises avaient déjà pris position face à cette crise : *«nous attendons qu'il en soit de même pour la nôtre. Pour l'instant, nous avons huit cent audits pour les exploitations d'élevage : les agriculteurs de notre région méritent beaucoup mieux... S'il faut aller manifester et envahir une session du Conseil régional, nous le ferons. Cela ne peut plus durer comme cela. Je suis peut-être sec dans mes propos, mais la gravité de la situation l'impose, il faut agir».*

Des soutiens en baisse

Fabrice Faivre rappelait alors les baisses de soutiens Pac crucifiant à chaque fois le département de la Côte d'Or et l'incapacité de trouver la moindre mesure salvatrice sur le terrain : *«dans l'état actuel des choses, chaque agriculteur devrait pouvoir souscrire une MAE qui devrait lui ramener 70 voire 80€/ha. Dans le département, tout est bien parti pour que seules 20 exploitations puissent rentrer dans le dispositif, c'est tout simplement scandaleux».* Jacques de Loisy, président de la commission «productions végétales» de la FDSEA et administrateur à l'AGPB pour la région Bourgogne-Franche-Comté, y allait de son grain de sel en fustigeant la répartition des aides européennes, sans cacher son désir d'obtenir un rééquilibrage: *«Nous devons tous aller dans le même sens et porter le plus haut possible nos revendications. Dans les années 2000, sous prétexte de difficultés, un certain nombre de réunions avaient débouché sur des réorientations des soutiens. Ce n'est pas demander de l'argent en plus, simplement de les répartir différemment. Il faut que tout le monde s'y emploie à son niveau».*

Les JA au diapason

François-Xavier Lévêque, le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, n'y allait pas non plus de main morte en s'adressant aux organismes invités à ce conseil : *«Nous voulons savoir si vous êtes partenaires ou non de l'agriculture. Sachez que tout le monde va devoir mettre la main à la poche et que nos futures actions syndicales peuvent viser tout le monde. Les jeunes ne croient plus en leur métier, on ne voit rien venir... Cela fait longtemps que nous attendions une bonne année pour nous en sortir. Avec ce nouvel épisode, nous voyons bien que nous arrivons au bout du système. Des jeunes qui viennent de s'installer sont obligés de signer des contrats en usine pour pouvoir essayer de travailler et survivre. JA s'interroge sur les installations : devons-nous encore envoyer des jeunes à moins 5000 euros par an ? Est-ce encore sérieux ? Les personnes qui quitteront cette profession doivent la quitter d'une façon la plus digne possible. Ça, c'est l'affaire de tous. Il faut aussi et surtout se concentrer sur ceux qui vont rester».*

Bilan de chaque OPA

Un tour de table a ensuite été effectué et chaque représentant a donné sa propre analyse. Les prises de paroles ont mis en avant une réelle prise de conscience collective sur la gravité de cette crise, certaines OPA ayant déjà pris les devants en accompagnant les agriculteurs *«au cas par cas»* et en apportant de la souplesse dans la mesure du possible. Plusieurs discussions se sont intéressées à divers étalements d'appels de cotisations. L'assurance récoltes a été longtemps discutée, le Crédit Agricole relevant une situation beaucoup moins mauvaise pour les agriculteurs ayant souscrit un contrat. Plusieurs intervenants, dont le directeur de Dijon Céréales Pierre Guez, se sont dits favorables à *«une vraie réflexion nationale»* pour améliorer le système d'assurance. D'autres propositions ont été formulées, comme celle du directeur de Bourgogne du Sud Michel Duvernois, proposant un moratoire sur la redevance des pollutions diffuses qui pourrait rapporter 10 millions d'euros pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Fabrice Faivre a conclu cette réunion en annonçant d'autres rendez-vous de ce type : «c'est l'affaire de tout le monde, l'avenir de l'agriculture est notre mission».

AURÉLIEN GENEST

▶ *Agenda*

26-27/09 Rendez-vous bio à Pouilly

S'initier à la phyto-aromathérapie en élevage: les 12 plantes majeures et leurs utilisations. Tel est le thème du rendez-vous proposé par Bio Bourgogne les 26 et 27 septembre de 9h à 17h30 à Pouilly-en-Auxois. Au programme : appréhender les bases de la santé naturelle, savoir utiliser les huiles essentielles et les plantes majeures en élevage (propriétés et modes d'utilisation, qualité des produits à base de plantes, précautions d'usage, conseils pour la fabrication à la ferme, protocoles pratiques de prise en charge préventive et curative des problématiques de santé les plus courantes), étude de cas pratiques autour des problèmes rencontrés sur vos élevages. Intervenant : Hubert Hiron, vétérinaire (GIE Zone Verte). Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès d'Aurélie Billon, conseillère élevage à Bio Bourgogne au 03 86 72 92 26 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

Septembre Les Samedis de la Rose à Beire-le-Châtel

Les 10, 17 et 24 septembre 2016, les Pépinières Dima organisent les *«Samedis de la Rose»* sur leur site de Beire-le-Châtel et dans leur parcelle de culture d'Orgeux afin de faire découvrir leur activité de rosiériste au grand public. L'entrée est libre et gratuite pour tous, de 10h00 à 19h00.

GDS Formation

Le GDS propose une formation de deux jours sur les intérêts et l'utilisation au quotidien des plantes médicinales et des huiles essentielles en élevage. Les dates à retenir sont les suivantes : 18 et 19 octobre. Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 30.



PUBLI-INFORMATION

Groupama

De la vigne aux plantes herbacées : des présidents au cœur de la culture

Zoom sur des élus qui, en complément de leur activité professionnelle, ont choisi de représenter les valeurs mutualistes. Ils sont viticulteurs, éleveurs ou producteurs de légumes mais aussi présidente ou président de Groupama.

Lorsque les sociétaires de la mutuelle d'assurances les rencontrent, c'est avant tout lors de l'assemblée générale de leur caisse locale : il y en a 26 en Côte d'Or et par conséquent, autant de présidents et de conseils d'administration. A cette occasion, ils présentent des chiffres, des cotisations, des projets d'entreprises, des résultats comptables, mais la réalité de ces femmes et de ces hommes engagés est également sur le terrain. Leur activité principale est souvent proche de leurs sociétaires, proche de la terre. Car historiquement, Groupama reste le partenaire privilégié de l'agriculture et de la viticulture. Voici trois portraits : ceux de Catherine Jomain, présidente de la caisse de Meursault, Hervé Bietry de la Caisse Locale de Gevrey-Chambertin et de Catherine Berthiot, présidente de Ouges-Noiron.

C'est dans son caveau, au cœur du village de Puligny-Montrachet que nous rencontrons Catherine Jomain. Avec ses deux frères, elle dirige un domaine viticole de 9 hectares qui produit des vins blancs et rouges en appellations Grand Cru, 1er Cru, Village et Régionales issues des cépages Chardonnay, Pinot Noir et Aligoté. Dévouée à son activité, elle ne compte pas son temps au caveau mais aussi sur de très nombreux salons. Elle arpente ainsi la France et une partie de l'Europe pour présenter toute la richesse de notre région. Administratrice à Groupama depuis près de 15 ans, c'est en 2011 qu'elle prend la présidence de sa caisse locale. «*Etre élue, c'est aussi s'engager pour les autres, c'est représenter mon territoire et mon métier au sein d'instances dont le partenariat est primordial pour notre activité*» explique Catherine qui depuis cette année est aussi vice-présidente de la Fédération des caisses locales de Côte d'Or.


Catherine Jomain.


Hervé Biétry

Entre ces deux territoires, direction Flagey-Echezeaux, non pas pour le vin, mais pour la viande ! C'est sur cette commune, à des centaines de mètres du premier voisin que s'étend la ferme d'Hervé Biétry, président de la caisse locale Groupama de Gevrey-Chambertin. Engagé comme administrateur depuis 2005, il a repris le flambeau de son père, administrateur pendant près de 30 ans. Ici aussi, le Gaec cultive des céréales, mais propose surtout une spécialité plutôt exclusive : l'engraissement de charolais de haute qualité. Les bêtes sont là, toutes de près d'une tonne, nourries comme dans un restaurant étoilé, pour une viande à la qualité exceptionnelle. «*C'est une passion que mes engagements à Groupama permet de partager. C'est aussi une certaine originalité sur le secteur, mais bien sûr de nombreux administrateurs de ma caisse locale sont viticulteurs ou plus généralement dans le secteur du vin. A nous tous, de Chenôve à Morey Saint Denis en passant par Pont de Pany, nous représentons nos territoire et toutes les activités présentes dans l'agriculture locale*».


Catherine Berthiot

Changement de lieu et d'activité... C'est sur la plaine, mais tout près de Dijon à Ouges que nous rencontrons Catherine Berthiot, représentante Groupama sur le secteur Ouges-Noiron. Administratrice Groupama depuis 2001, c'est en 2005 que Catherine prend la présidence de sa caisse locale. Mais c'est comme associée de la SCEA du Pré Dimanche qu'elle nous reçoit, en pleine activité de moissons, et à quelques semaines de la récolte des oignons, la spécialité du site. Culture, récolte, triage, mise en sacs et expéditions rythment la vie de la ferme où toute la famille s'active, même Martin, 15 ans qui a décidé de remettre en état le vieux Massey Fergusson de son grand-père. «*Nos sociétaires me connaissent en tant que représentante de notre mutuelle. Ainsi, ils savent me rencontrer lorsqu'ils ont des interrogations liées à leurs contrats d'assurances. Nous sommes sur le terrain, à la fois géographiquement, mais aussi par la profession d'agriculteurs que nous connaissons et que nous exerçons*».

Alors, dans la vigne ou les céréales, cultivant viande ou légumineuses, les présidents de Groupama ont tous le même engagement auprès de leurs sociétaires : les représenter pour une meilleure approche de l'assurance.

▸ Agenda

26-27/09 Rendez-vous bio à Pouilly

S'initier à la phyto-aromathérapie en élevage: les 12 plantes majeures et leurs utilisations. Tel est le thème du rendez-vous proposé par Bio Bourgogne les 26 et 27 septembre de 9h à 17h30 à Pouilly-en-Auxois. Au programme : appréhender les bases de la santé naturelle, savoir utiliser les huiles essentielles et les plantes majeures en élevage (propriétés et modes d'utilisation, qualité des produits à base de plantes, précautions d'usage, conseils pour la fabrication à la ferme, protocoles pratiques de prise en charge préventive et curative des problématiques de santé les plus courantes), étude de cas pratiques autour des problèmes rencontrés sur vos élevages. Intervenant : Hubert Hiron, vétérinaire (GIE Zone Verte). Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès d'Aurélie Billon, conseillère élevage à Bio Bourgogne au 03 86 72 92 26 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

Jeunes agriculteurs

Bienvenue à Camille

Une nouvelle animatrice vient d'arriver dans les locaux de Bretenière.

Elle a 28 ans, habite Dijon. Titulaire d'un master en marketing et management international, Camille Mancosu est arrivée à la Maison de l'agriculture de Bretenière le 16 août.
La jeune femme remplace Marion Raspaud au poste d'animatrice syndicale du réseau départemental JA. Également chargée de communication, Camille Mancosu a en charge la réalisation d'actions de communication et de divers évènementiels. Son ancien poste s'intéressait à la viticulture avec un enchaînement de plusieurs CDD au Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB): d'abord en tant qu'assistante export, puis en tant que chargée de communication France.
Contact : 03 80 68 67 71 ou **ja21.syndical@orange.fr**


Camille Mancosu remplace Marion Raspaud.

GIE Charolais Évaluation

La rentrée des veaux se prépare

Les futurs reproducteurs sont attendus lundi 26 septembre à la station d'évaluation de Créancey.



La commission de sélection était composée de deux techniciens Bovins Croissance (Matthieu Javelle et Laurène Porcheret) et d'éleveurs naisseurs ou acheteurs côte d'oriens ou saône-et-loiriens (Lucie Poillot, Damien Sirot, Éric Laureau, Philippe Lequin, Jean-Marie Guyot, Florian Renon, Julien Laligant, Frédéric Borne). D'autres commissions ont ensuite sélectionné les veaux issus des autres départements.

La rentrée des veaux, c'est pour bientôt. Leur sélection s'est déroulée cette semaine avec le passage des dix membres de la commission en Côte d'Or. Ces derniers se sont déplacés tout au long de la journée dans les élevages du département. Deux groupes se sont scindés pour aller scrupuleusement examiner des jeunes bovins qui répondaient aux attentes de la station. Au total, une cinquantaine d'élevages ont participé au recrutement. Ces derniers étaient issus majoritairement de la Côte d'Or, mais aussi de la Saône-et-Loire, de la Nièvre, de l'Yonne, de la Haute-Saône et de la Moselle. Des éleveurs naisseurs, acheteurs, membres de l'Ajec et techniciens de Bovins Croissance ont retenu la quarantaine de futurs reproducteurs qui composeront le millésime 2016, mis à la vente aux enchères de février. Les critères de sélection, basés notamment sur la morphologie et l'ascendance, ont évolué cette année pour optimiser les performances des futurs reproducteurs dans les élevages.

L'index ISU des mères, élaboré par Charolais France, a notamment été intégré parmi les critères de recrutement. Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais Évaluation, se réjouissait du nombre d'exploitations ayant sollicité la station : *«il n'a pas fléchi malgré la conjoncture. Les éleveurs ont pris conscience des nombreux atouts de la station, qui s'ouvre désormais au national voire à l'international»*. Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition cette année: les inscriptions se sont réalisées en ligne et la grande majorité des élevages a adhéré à cette démarche pratique et rapide. Internet permet également d'envoyer des photos de l'animal, voire de son ascendance, afin de faciliter le choix de la commission de sélection puis des acheteurs, si l'animal est retenu. Des essais de génotypage seront également réalisés à partir de cette année pour les éleveurs qui le souhaitent, avec une participation financière du GIE à hauteur de 60 euros par animal, ceci avec l'aide de la Chambre d'agriculture et du Conseil départemental de la Côte d'Or. Un soutien bienvenu compte tenu de la conjoncture, pour minimiser les charges des éleveurs, tout comme le soutien de Groupama.

AURÉLIEN GENEST

Promotion du métier

Nos Fermes ont la cote !

Plusieurs agriculteurs de Côte d'Or ouvrent les portes de leur exploitation dimanche 18 septembre. Le public est invité à venir découvrir les richesses de la vie à la ferme.

L'association Demain en main organise la cinquième édition de «Nos fermes ont la cote», opération de communication qui offre la possibilité au grand public de visiter gratuitement des exploitations agricoles. Cinq fermes sont au programme cette année, chacune affiche une grande volonté de partager la passion du métier à travers la découverte des animaux, des cultures et du quotidien de chaque agriculteur. Pour agrémenter chaque visite, les exploitants proposeront des dégustations de produits du terroir, de la petite restauration, des animations ou encore des quizz avec lots à gagner. Les rendez-vous sont fixés à 10 heures, 14 heures ou 16 heures. A Ruffey-lès-Beaune, le Gaec Tournier accueillera le public dans son exploitation de comptant 130 bêtes de race montbéliarde et quelques hectares de cultures. Cette ferme recevra plusieurs professionnels du secteur tout au long de la journée. A Saulon-la-Chapelle, Ludovic Maret élève 1 000 poulets fermiers et 250 poules pondeuses. Les volailles sont logées dans trois bâtiments et sont directement abattues et transformées sur la ferme. Que ce soit dans son magasin à la ferme ou sur les marchés, Ludovic Maret propose ses poulets sous toutes les formes (entiers, filets, cuisses...) ainsi que ses œufs. La visite d'une exploitation laitière à la pointe de la technologie sera proposée chez Marie-Hélène et Pascal Gervasoni à Essarois, dans le pays Châtillonnais, avec leur troupeau de 50 vaches laitières de race Montbéliarde. Finie la traite matin et soir 365 jours par an : ces exploitants ont fait le choix de confier cette mission à un robot. Pour donner à manger aux animaux, même logique, un second robot a pris le relais. Le Gaec des trois provinces, à La Villeneuve-sur-Vingeanne non loin de Fontaine-Française, invitera à venir déguster les produits de l'exploitation. Cultivateurs et éleveurs de montbéliardes, Eve et Frédéric Poinsot-Laffage misent sur leurs production pour faire apprécier leur burger fermier (réservation repas au 06 26 36 20 35). Dans la proche périphérie de Dijon, Philippe Gransagne accueillera les visiteurs dans son exploitation céréalière basée à Quetigny. Près de 200 hectares sont cultivés en colza, blé, orge, soja et moutarde, le tout dans une exploitation récente et soucieuse du respect des ressources. L'exploitation possède un système d'irrigation efficace et un système de récupération d'eau de pluie pour son aire de lavage. Renseignements : www.fdsea21.fr



Solutions Santé à retrouver sur groupama.fr

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.
Groupama Grand Est. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 61 rue de Taitbout - 75009 Paris. Immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 13 003 066. Document et visuels non contractuels, sous réserve d'erreurs typographiques. Crédit photos : Shutterstock. 08/2016.

Fête départementale JA

Solidarité et convivialité pour chas

Les 2 et 3 septembre les JA 58 ont organisé leur traditionnelle fête de l'agriculture dans le canton de Tannay, sur les hauteurs de Vignol. L'occasion de montrer une nouvelle fois que la solidarité, la force du collectif et l'efficacité du réseau JA peuvent remuer des montagnes et surtout prouver qu'en dépit des difficultés actuelles, les jeunes agriculteurs comptent prendre leur avenir en main.



Un final tout en symbole, avec ces grandes lettres J et A, tracées avec les jeunes bénévoles et les organisateurs pour une

Le week-end était riche en événements, avec deux rendez-vous majeurs : la final de labour départementale le 2 septembre et la finale régionale le lendemain dimanche. Avec en toile de fond une fête de l'agriculture qui a déployé tous ses atouts sur une parcelle de 36 ha. Le beau temps a marqué les animations du samedi, amenant un public nombreux à profiter des festivités quand les rayons du soleil se sont faits moins ardants. Autre jour, autre temps, le dimanche a vu le retour des nuages sans que la pluie n'augure de meilleurs conditions pour les futures récoltes d'automne bien malmenées par la sécheresse.

Des JA très motivés et bien soutenus

Pendant ces deux jours en tout cas, les JA ont su maintenir les nuages et la morosité à distance respectueuse, même si leur moral est à l'unisson de celui de leurs aînés, vu la conjoncture actuelle. Signe encourageant, le buvettes *«ont bien tourné»* et la cuisse de bœuf à la broche du samedi soir a régalé les nombreux convives qui se sont attardés sur la fête de l'agriculture. *«L'ambiance était là»* se réjouit Jean-Charles Seutin, président organisateur de la fête de l'agriculture, qui n'a pas ménagé sa peine pendant tous ces mois de préparation intense. Dans la dernière ligne droite, personne n'a failli. Clément Blandin, président de JA 58, insiste sur le fait que *«les JA étaient partout à la manoeuvre, pour la cuisson, l'assemblage des plats, le service, les animations»*... L'organisation bien huilée a concouru au succès de la soirée du samedi et des deux jours de la manifestation.

Jean-Charles Seutin et Florent Point insistent tout particulièrement sur *«la bonne synchronisation et la bonne entente entre les JA de Tannay, les JA du département et le comité du Comice de Tannay. Cette tranversalité entre les générations est particulièrement importante pour la réussite d'une telle opération»*.

Pendant deux jours, tee-shirts et chemises en bannières, les JA ont proclamé leur forte identité, non sans rendre hommage à *«tous les partenaires qui ont soutenu cette manifestation, les concessionnaires, les entreprises agricoles et para-agricoles, les OPA, la région... et bien sûr les soixante bénévoles qui se sont investis sans compter pour que la fête soit réussie»*. Avec aussi une mention spéciale pour Marion Dutour, leur animatrice *«cheville ouvrière du projet»* qui a mené un *«travail titanesque»* pour qu'il se concrétise.

Le dynamisme comme remède à la morosité

L'équipe dynamique des JA de Tannay, emmenée par Jean-Charles Seutin, a relevé et gagné le défi avec à la clé un bilan positif car : *«la marque de JA c'est la solidarité et la convivialité et c'est ce qui a permis de mener à bien une opération qui restera dans nos mémoires»*. L'ambiance était donc au rendez-vous, même si la morosité était perceptible chez les agriculteurs de tous âges, le dynamisme l'a emporté pour signer une belle fête. Jean-Charles Seutin et Clément Blandin rappellent que les jeunes et leur aînés partagent les mêmes difficultés, *«ils subissent les conséquences de la PAC, des prix bas, des charges en constante augmentation, des cours en berne... tout cela pèse sur le moral, mais les JA ne désarment pas»*.

A l'heure des discours, les responsables des jeunes agriculteurs se sont faits les porte-paroles de leurs collègues agriculteurs en interpellant les élus, les représentants de l'État et de l'administration. Face aux discours convenus qu'ils entendent depuis des mois avec le même refrain, *«on est avec vous, vous êtes l'avenir»*, les jeunes agri-



Une équipe locale et départementale soudée autour de la cheville ouvrière de l'événement, l'animatrice Marion Dutour



Parmi les nombreuses animations, la déchiqueteuse étaient l'une des plus impressionnantes, âmes sensibles s'abstenir.



A l'heure des discours, les jeunes agriculteurs soutenus par leurs aînés, ont vivement encouragé les représentants de l'administration et les élus à passer des discours aux actes.



Vieilles mécaniques et haute technologie se cotoyaient sur ce grand espace de 36 hectares, de quoi illustrer en quelques enjambées l'évolution rapide des matériels et des techniques.

sser les nuages


prise de vue très aérienne.

culteurs qu'ils soient cantonaux, départementaux ou régionaux attendent *«que l'on passe du discours aux actes»* selon la formule de Florent Point, responsable installation aux JA Bourgogne-Franche-Comté. *«Nous voulons maintenant déboucher sur des dispositions concrètes qui permettent aux agriculteurs de sortir du marasme actuel»*. Une fête de l'agriculture, c'est plus que jamais *«l'occasion de mener une communication positive auprès du grand public. C'est aussi un moment privilégié d'échanges qui permet d'éprouver la force du collectif et l'efficacité du réseau JA»*. A l'instar de leur président national, Jérémie Decerle, ils ont compris *«qu'on ne peut pas tout attendre du politique et que les leviers majeurs sont entre nos mains»*. Leur slogan ne dit pas autre chose en manifestant *«la fierté d'être paysan et la volonté de rester debout»* comme le rappelle Florent Point.

Anne-Marie Klein

Tombola : Claude Coyac, de Pouilly-sur-Loire, remporte le panier de produits du terroir mis en jeu par Terres de Bourgogne.


Les moutons étaient moins à la fête que les visiteurs, en attendant leur tour de tonte.



Si tu ne vas pas à la buvette, la buvette viendra à toi.. . Grâce à la buvette mobile, l'équipe des JA 58 et les représentants JA régionaux, dont leur président Guillaume Gauthier, ont été au devant du public massé sur le site du concours régional de labour.

Une finale départementale et une finale régionale très techniques

Tout au long de la fête et pendant deux jours il s'agissait d'aller *«tous dans le même sens»* pour les JA. Mais à l'heure des concours chacun se retrouvait seul face au tracé de son sillon et aux exigences des jurys. Le samedi pour le concours départemental de labour, ils étaient 33 participants, dont 18 à plat et 15 en planche, à peiner sous l'oeil exigeant des membres de 8 jurys, et de celui particulièrement aiguisé de leur président, Franck Villain, *«ancien champion de France de labour, très impliqué dans cette discipline et reconnu pour ses compétences, sa rigueur et sa neutralité»* comme l'indiquent les JA qui accueillaient ces compétitions.

Chacun reconnaît les difficultés particulières d'un terrain malmené par les aléas climatiques, après une récolte marquée par une forte humidité trop rapidement suivie par une sécheresse persistante. Heureusement, les concurrents *«ont su s'adapter au contexte»*. Pour la compétition régionale ils étaient 21 candidats, dont 10 en planche et 11 à plat. Sur les 22 jurys, on comptait deux nationaux, Jérôme Bobillet et Stéphane Guyonneau.



Les résultats

Concours départemental :

• Labour à plat : 1er Aurélien Andriot (68 pts), canton de Luzy. 2ème Nicolas Thomas (67 pts), canton de Decize. 3ème Jean-Denis Aghebaert (62 pts), canton de Brinon.

• Labour en planche : 1er Damien Salé (78 pts), canton de Corbigny. 2ème Mathieu Angel (63,5 pts), canton de Luzy. 3ème Damien Dubuis (60 pts), canton de Corbigny

Concours régional

• Labour en planche: 1er Stéphane Deroche de Saône-et-Loire (206 points), 2ème Florian Aurousseau de Saône-et-Loire (186 points), 3ème Romain Allaux de Haute-Saône (182 points).
La meilleure ouverture en planches a été décernée à Florian Aurousseau et la meilleure dérayure à Stéphane Deroche. Romain Peiffer a, quant à lui, reçu le prix du plus méritant.

• Labour à plat : 1er Pierre Cuenot du Doubs (220.75 points), 2ème Bertrand Ligney de Haute-Saône (219.75 points), 3ème Brice Muhlematter de Haute-Saône (214.75).
La meilleure ouverture à plat a été décernée à Brice Muhlematter.
Pierre Cuenot et Stéphane Deroche iront donc défendre la Bourgogne Franche-Comté lors de la finale nationale des labours les 10 et 11 septembre en Vendée.
Ils rejoindront alors les 30 bénévoles de Bourgogne Franche-Comté qui seront présents dans le cadre des Halles de Jim pour faire la promotion des produits de la région.



En plat comme en planche, les conditions climatiques ont rendu cette compétition très technique pour des concurrents qui se sont bien adaptés à ce contexte difficile.

►Agenda

13/09 Chambre d'agriculture: fermeture exceptionnelle des locaux

Les bureaux de la chambre d'agriculture de la Nièvre (siège et bureaux décentralisés)seront exceptionnellement fermés le mardi 13 septembre après-midi.

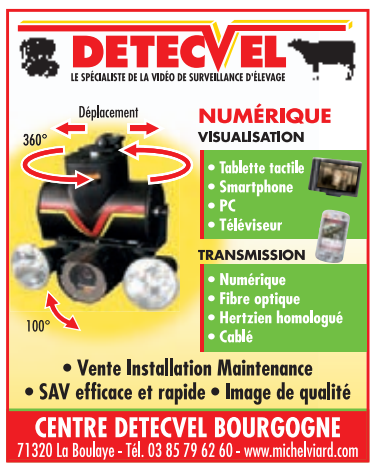
17/09 Repas de l'amicale des lycées agricoles de Challuy/ Magny-Cours

L'amicale des anciens élèves des LEGTA de Challuy et Magny Cours organise son traditionnel repas le samedi 17 septembre à 20h à la salle de restauration du Legta de Challuy. Inscriptions et renseignements au 07 86 88 82 50.

22/09 Journée technique "Osez les légumineuses »

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et ses partenaires organisent le jeudi 22 septembre une journée technique polyculteurs-éleveurs sur le thème « Osez les légumineuses ». Cette journée se déroule chez Régine et Eric Roubeau à Pazy (lieu dit Varennes) de 9h30 à 18h. Au programme repères et présentations techniques, témoignages d'éleveurs, présentation de matériels. 9H30 accueil. 10h stratégies de l'exploitation de Régine et Eric Roubeau. Coisir ses espèces et implanter (avec la participation d'Axéréal). 14H30-15h Valorisations (effet de sol, rotation, impacts agro et économiques, récolter, rationner, distribuer...) 17h : Innovations (engraisser avec de l'enrubannage ou de l'ensilage d'herbe : baisse des charges ? ; semis sous couvert permanent : diminution des intrants ? Buvette et restauration sur place.

Lab
Lab



Cuma Antenne Yonne

Un camion atelier itinérant

La fédération des Cuma a en projet la mise en place d'un service de mécanicien itinérant, avec camion atelier, sur le département. Une réunion a été organisée à cet effet, à l'attention des adhérents, pour présenter les grandes lignes du projet.

L'entretien des matériels est une activité particulièrement chronophage au sein d'une Cuma et de plus en plus de structures font réaliser leurs travaux de révision annuelle par des concessionnaires. Ce qui n'est pas sans entraîner des frais élevés, avoisinant 60 € par heure travaillée. D'où l'idée lancée par les responsables de l'antenne départementale, de créer un service de mécanicien itinérant, avec camion atelier, qui rayonnerait sur tout le territoire, pour des taches d'entretien ou de dépannage. Le projet est entré dans sa phase d'étude de faisabilité et a été présenté plus en détail aux adhérents, pour recueillir leurs avis et besoins.

Différentes simulations ont été réalisées, d'où se dégage un coût d'intervention s'inscrivant dans une fourchette de 40 € à 45 €/heure, déplacements compris. Un chiffre restant très attractif, selon l'avis des adhérents présents à la réunion. Les missions confiées au salarié relèveraient principalement de l'entretien courant : hydraulique, usure, vidange, soudure, graissage, soudure, ferronnerie, et feraient l'objet d'un planning préétabli. Avec la possibilité, selon les saisons et la disponibilité, d'assurer un service dépannage en fonction des besoins. Sans pour autant au final, entrer en concurrence avec les concessionnaires, qui continueraient à avoir en charge les opérations nécessitant plus de technicité. Reste à déterminer le niveau d'engagement minimum de chacun. L'idée étant que chaque Cuma faisant appel au salarié et à son camion, s'engage au moins pour la journée.

Sous quelle structure le projet pourrait-il voir le jour ? Deux schémas se dessinent : la création d'une Cuma départementale, avec la possibilité que tous les utilisateurs y adhérent directement, ou, autre cas de figure, que les Cuma soient seules à adhérer et créent des sections pour leurs adhérents ; autre possibilité : utiliser les services d'AVE 89, qui, contractualiserait avec chaque Cuma et chaque adhérent, en fonction du travail effectué. Un questionnaire a été remis ou sera adressé à chaque adhérent Cuma, afin de recueillir leurs avis et besoins sur le projet : prêts à s'engager ? Sous quelles conditions ? Service à étendre, en plus des matériels Cuma, aux matériels individuels de chacun… ? Autant de réponses à recueillir rapidement, pour permettre d'aller plus loin dans la démarche, l'objectif étant que le projet soit finalisé et en ordre de route pour la prochaine assemblée générale départementale d'avril prochain.

Pour tout renseignement : Flora Chapotin au 03 86 46 45 44

DOMINIQUE BERNERD



Innov'Action et Journées agro-écologie

Trois portes ouvertes du 20 au 28 septembre

Trois Portes Ouvertes sont organisées du 20 au 28 septembre dans le cadre du programme Innov'Action et des journées Agro-Écologie. Des occasions uniques, pour venir à la rencontre d'agriculteurs qui ont fait le choix de pratiques innovantes



Les deux journées rallyes grandes cultures organisées les 9 et 13 juin dernier, dans le cadre d'Innov'Action ont déjà rassemblé une cinquantaine d'agriculteurs cherchant à diversifier leurs productions.

A cette occasion, les agriculteurs témoigneront et feront découvrir les innovations qu'ils mettent en œuvre dans leurs exploitations. Le principe de ces journées : *«les agriculteurs parlent aux agriculteurs et à leurs partenaires»* afin de faire reconnaître les innovations techniques, systèmes, organisationnelles qu'ils ont conçues et mettent en œuvre au quotidien. Venez découvrir la performance technique, économique, environnementale et sociale de l'agriculture icaunaise.

Travail du sol et désherbage mécanique en agriculture biologique

Mardi 20 septembre 2016 de 9h30 à 12h à Vermenton, Ferme du Bois Choppard, chez Jean-Marie et Nicolas Bounon

Vous échangerez avec les agriculteurs sur leur système de production ainsi que sur leurs outils de travail du sol et de désherbage mécanique utilisés sur l'exploitation (herse étrille, houe rotative, bineuse, écimeuse...).

Démonstrations au champ (sous réserve des conditions météorologiques) : binage dans une parcelle avec couvert permanent de luzerne, houe rotative…

En partenariat avec Bio Bourgogne et la Plaine du Saulce

Contact : Patrice Cote au 06 30 62 99 69

Regards croisés sur l'implantation des cultures en semis direct sous couvert

Jeudi 22 septembre 2016 de 9h à 12h30 à St Sérotin - route de Fossoy, chez François Lefort.

L'agriculteur vous présentera son exploitation et sa démarche de déploiement du semis direct sous couvert : «pourquoi et comment je me suis lancé dans cette aventure ?».

Ce temps sera suivi de :

Atelier 1 : RMQS2, réseau de mesure de la qualité des sols dans l'Yonne. Présentation de la démarche et des premiers résultats (microbiologie des sols, réserve utile, résidus de produits phytosanitaires...).

Atelier 2 : Retour sur des essais comparatifs de semoirs de semis direct réalisé dans l'Yonne et démonstration selon les conditions.

Atelier 3 : Visite de parcelles en semis direct sous couvert sur la ferme.

Pique-nique pour ceux qui souhaitent poursuivre les échanges. Un espace sera mis à votre disposition (repas à votre charge).

Contact : Éric Bizot au 06 76 20 37 91

Complémentarité grandes cultures élevage : pour un système gagnant gagnant

Mercredi 28 septembre 2016 de 9h à 15h à Thury - rue du bois de la forêt, chez Loïc Guyard

Lors de cette journée vous aurez la possibilité de tourner sur 3 ateliers :

Atelier 1 et 2 : vous serez immergés dans les filières bovine et avicole de l'Yonne au travers des regards complémentaires d'éleveurs et de représentants des filières. Les opportunités de ces filières vous seront présentées et deux éleveurs vous expliqueront : pourquoi, comment et pour quels résultats technico-économiques ils ont introduit ces élevages sur leur exploitation ?

Atelier 3 : un zoom sera fait sur les couverts d'interculture fourragers : quels mélanges faire, pour quels résultats ?

La matinée sera clôturée par un barbecue offert par les partenaires. Inscription obligatoire sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

A 14h, des démonstrations de matériels de distribution d'aliments vous seront proposées : bol, autochargeuse, dérouleuse, mélangeuse.

Contact : Camille Lemoine au 06 19 58 48 71

Dans le cadre de «*Innov'action et des journées Agro-écologie*» d'autres journées seront organisées en novembre 2016.

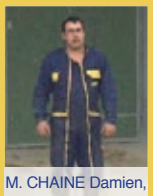
Rendez-vous sur www.yonne.chambagri.fr pour découvrir ce programme complet !

Contact : Camille Noilhan
Tél : 03 86 94 22 15
Port : 06 32 00 57 91
c.noilhan@yonne.chambagri.fr

CHAMBRE AGRICULTURE 89

ASSURANCES **AGRICOLES** ET **VITICOLES** DEPUIS 15 ANS
Nos clients sont notre meilleure publicité





M. CHAINE Damien, agriculteur dans l'Yonne (89)

«Deux mois après la mise en place de mon contrat à l'agence de M. Beauvoir Anthony, notre poulailler industriel a été sinistré. En effet, nous avons perdu une grande partie de notre première bande suite à un étouffement dû à une coupure d'électricité et d'eau. Anthony a très bien suivi notre dossier. En une semaine tous les papiers étaient remplis, l'expertise s'est effectuée sur photo et en deux mois nous touchions nos indemnités».

Anthony BEAUVOIR
Agent général
2, Rue des Maquisards
10110 BAR SUR SEINE
n° orias: 07015159



03 25 29 82 17
bar-sur-seine-poste@gan.fr

*Document publicitaire à jour au 15/06/2016 - * Interview 14/06/2016*
Gan assurances - Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 109817739 euros (entièrement versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE: 6512Z
Siège social: 8-10, Rue d'Astorg - 75383 PARIS CEDEX 08
Entreprise régie par le code dess assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61, Rue Taibout - 75436 Paris Cedex 09

Filières lait

Rencontre avec le ministre

Mardi 30 août, Stéphane Le Foll a réuni les acteurs de la filière laitière à Paris pour échanger sur le plan de baisse de production annoncé par l'Union européenne le 18 juillet.

Le ministre avait convié les représentants des Organisations de producteurs, sur insistance de la FNPL. C'est la première fois que les producteurs sont directement conviés autrement que par le biais de leurs représentants syndicaux. Les producteurs icaunais étaient représentés par l'AOP (association des Organisations de Producteurs) SUNLAIT qui regroupe toutes les OP Savencia, dont l'APLBG (association des producteurs de lait Bongrain Gérard).

Le ministre a annoncé que la France participerait à la baisse de production alors qu'elle n'est en rien responsable de la surproduction européenne. Stéphane le Foll a annoncé également un effort financier de la France pour financer plus fortement les efforts des producteurs. De 140 €/tonne pour les volumes non produits annoncés par l'Europe, les producteurs français pourront bénéficier de 240 €/tonne soit 247 € aux 1 000 litres pour peu qu'ils s'engagent à réduire leur production de lait d'au moins 1 500 kg. Cette majoration ne sera effective que sur les cinq premiers pour cents de baisse par rapport à la même période de production qu'en 2015. Les producteurs de lait devront s'enregistrer auprès de FranceAgriMer pour percevoir cette aide.

Pour bénéficier de l'aide complémentaire française, il faudra être inscrit avant le 21 septembre minuit auprès de FranceAgriMer. La baisse devrait donc être réalisée sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2016 et sera comparée à la production des mêmes mois 2015.
Certaines Coopératives ou organisations de producteurs pourront être mandatées pour faire la demande à la place des producteurs. Ce ne sera pas le cas de l'APLBG dont les producteurs seront informés des démarches précises par l'OP mais devront s'inscrire eux-mêmes dans la mesure.
L'objectif français est de baisser raisonnablement la production sans avoir à « *casser des vaches* » et dégrader encore plus les cours de la viande. Le Ministre estime qu'une baisse de 5% peut se réaliser en jouant sur l'alimentation et sans avoir à réformer un grand nombre de vache.
Etant donnée la faible qualité des fourrages cette année dans le département de l'Yonne, de nombreux producteurs sont intéressés pour entrer dans la démarche. D'autant plus que certaines laiteries avaient déjà incité les producteurs à réduire les volumes en contrepartie d'une prime exceptionnelle.



Première fois que les producteurs étaient conviés par le ministre, autrement que par le biais de leurs représentants syndicaux

MARIANNE RANQUE
ANIMATRICE FDSEA 89

Filières lait

Sunlait relance les négociations avec le groupe Savencia

Dans un communiqué, l'Association nationale des Organisateurs de producteurs livreurs au groupe Savencia, rappelle son combat pour obtenir une juste rémunération du lait produit.

Dans un communiqué, Sunlait, l'Association nationale des Organisateurs de producteurs livreurs au groupe Savencia, rappelle son combat pour obtenir une revalorisation du prix du lait. Cette AOP fédère aujourd'hui 2 500 producteurs de lait répartis dans 12 OP avec un taux d'adhésion de 95%. Elle représente à ce jour, 1,2 milliard de litres de lait, soit 5% de la production nationale et s'est fixée pour mission de : fédérer les Organisations de producteurs apporteurs de lait de vache auprès du groupe Savencia, mutualiser les moyens et les missions afin de developer et de defender les interest économiques des adherents, organiser la négociation collective dse conditions generales de vente du lait. Parmi les 12 Organisations de Producteurs adhérantes, figure l'Association des Producteurs de Lait Bongrain Gerard (APLBG), qui regroupe 4 départements, dont celui de l'Yonne.

Un combat «*juste et justifié, qui s'inscrit dans la dignité*»

«Notre AOP Sunlait est l'émanation de chefs d'entreprise responsables, qui sont en charge de comptes d'exploitations, comme tout chef d'entreprise. Tout le monde sait que nous avons besoin de 350 €/1000 litres pour assumer nos charges et assurer nos investissements. Au fait de la difficulté conjoncturelle, nous avons en conscience demandé 305 €/1000 litres pour l'année 2016. Aujourd'hui, l'application contractuelle des indicateurs nous amène à 260 €/1000 litres. Quel compte d'exploitation peut résister à une telle insuffisance de recettes? Aucun ! Que ce soit dans l'industrie, dans les services, dans la distribution, pas une entreprise ne pourrait s'en sortir ! Pourquoi les éleveurs devraient-ils y arriver !
Les éleveurs travaillent depuis de nombreuses années à la compétitivité mais leur revenu n'a jamais progressé, toute les améliorations ont servi la filière par l'amélioration des marges des transformateurs et des distributeurs !
Pire : depuis ces deux dernières années nos revenus sont en baisse catastrophique et cette année, les résultats seront négatifs. Les industriels évoquent tous une crise de la surproduction, or la France est le seul pays européen à maîtriser les volumes, les éleveurs laitiers français subissent la double peine. Depuis ces derniers mois Sunlait a négocié avec Savencia différents dispositifs pour une revalorisation du prix du lait, mais à la négociation de juin il n'y a pas eu de reconduction. La seule réponse de Savencia est l'application contractuelle des indicateurs !
Pour nous il est terrifiant de voir les décideurs de ce groupe, ne pas prendre la mesure de la crise et adopter une attitude irresponsable vis avis de ses fournisseurs, c'est pourquoi nous avons activé la clause de rencontre avec Savencia. C'est incompréhensible qu'un chef d'entreprise puisse se comporter ainsi avec d'autres chefs d'entreprises. Cela ne peut plus durer, plus que jamais nous allons continuer à nous mobiliser sur tous les plans : négociation, communication sur le court terme, structuration, massification sur le moyen et long terme. L'année électorale va nous donner de nombreuses possibilités d'expression !
Nous détenons des outils de production à la fois à taille humaine et ultra performants quant à la qualité du lait produit, nous allons nous battre pour pouvoir vivre dignement de notre travail. Notre combat est économique, il est juste et justifié, il s'inscrit dans la dignité !»

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▸ Agenda

11/09 Fête des affouages à Brion

Organisée par l'association «De Brion à Brion», l'édition 2016 de la Fête des affouages se déroulera dimanche 11 septembre, Place de l'Eglise à Brion, avec au programme : exposition et démonstration de matériels forestiers, sculpture à la tronçonneuse, promenade en calèche, exposition d'objets en bois, sculptures, artisanat, produits locaux… Restauration, buvette et boudin chaud toute la journée. Entrée libre, de 10 h à 18 h. Renseignements au 03 86 91 90 79

11/09 Saint-Fiacre à Sens

La traditionnelle fête des jardiniers se tiendra dimanche 11 septembre à Sens. Après la messe à la cathédrale et le défilé des brouettes fleuries, les amateurs de plantes et de fleurs, pourront se rendre dans le parc du Moulin à Tan, où des exposants proposeront notamment de quoi embellir son jardin

11/09 Marche de la solidarité «Marchensol»

Grande marche de la solidarité au profit de France Alzheimer, dimanche 11 septembre au cœur du vignoble chablisien, avec départs groupés et arrivées depuis le gymnase de Chablis, avec 4 parcours possibles : randonnées 5 km (départ 11 h 30), 12 km (départ 9 h 30), 22 km (départ 8 h) ; Trail/running de 10 km (départ 11 h 45). Inscriptions : tarif unique de 6 € quelle que soit la distance. A 13 h 15, le groupe Get Wild proposera un concert pop/rock au gymnase. Gratuit pour les participants. Accessible à tous moyennant 6 €.

Les Médiévales à Tonnerre

Grand marché médiéval, du 9 au 11 septembre, à Tonnerre: saltimbanques, trouvères, jongleurs, danseurs, jeux, combats, chevaux et chevaliers, campement, concert, bal, repas médiéval…
Renseignements complémentaires sur : www.lesmedievalesdetonnerre.org



▸Agenda

10/09 Visite aux lanternes de Cravant

Samedi 10 septembre, rendez-vous à 20 h 30 sur le parking du Donjon, pour une visite guidée nocturne du village. A la lumière des lanternes, l'histoire du bourg médiéval se dévoile… Une expérience originale à ne pas manquer. Réservation obligatoire au 03 86 81 54 26. Tarif : 6 € à partir de 16 ans.

Wood'coxerre à Auxerre

L'édition du Wood Cox organise l'édition de son meeting de voitures anciennes, *«Wolkswagen Aircooled»*, les 9, 10 et 11 septembre aux Piedalloues, à Auxerre. Ouverture des portes du village au public, samedi 10 septembre dès 9 h, sur les abords de la maison de quartier des Piedalloues. Nombreuses animations tout au long du week-end: balades, concerts, défis, jeux gonflables, concours, espace dédié aux enfants, dégustations, barbecue… Possibilité de camper sur place. Renseignements au : 06 84 60 41 70

Vannerie à Dracy

Jusqu'au 15 octobre, l'ancienne cidrerie propose une exposition de vanneries en provenance du monde entier : Afrique, Bali, Asie, Bourgogne… Un tour du monde à travers paniers, boites et chapeaux. Uniquement sur rendez-vous au 03 86 45 47 70 ou sur cidrerie-lawson@gmail.com. Entrée: seul, 3 €, couple, 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans

Raid 4L Trophy

Cherche mécènes et sponsors

Deux jeunes de Lalande se lanceront dans l'aventure du 4L Trophy en février prochain et sont actuellement à la recherche de sponsors.



Clément Bourgeois et Amaury Robert étaient présents à la fête des JA à Lalande, pour présenter leur projet aux visiteurs.

Clément Bourgeois et Amaury Robert sont tous deux étudiants de 1ère année de BTSA Agronomie Productions végétales. Avec pour autre dénominateur commun, une passion pour le sport automobile et un certain sens de l'aventure, qui les conduiront en février prochain à participer au mythique *«4L Trophy»*. Inspiré du Paris-Dakar, ce rallye réservé aux étudiants fêtera l'an prochain ses 20 ans d'existence et a déjà réuni depuis sa création près de 20 000 passionnés. En 2016, la 19e édition du raid avait rassemblé plus de 1 200 équipages d'étudiants, venus de toute la France, mais aussi d'Europe.

A bord de leur Renault 4L, Clément et Amaury vont parcourir pas moins de 6 000 km, traversant la France et l'Espagne, avant de poursuivre leur course sur les pistes rocailleuses et les dunes du désert marocain, pour arriver à Marrakech, étape ultime du voyage. Un défi sportif mais également humanitaire, rappelle Clément : *«par delà la course, nous nous engageons aussi pour une cause sociale et solidaire, en emportant avec nous des fournitures, principalement scolaires, mais aussi sportives, qui seront redistribuées dans les écoles et villages tout au long de notre parcours»*. Le 4L Trophy s'inscrit par ailleurs dans une démarche éco-citoyenne, comme par exemple à chaque bivouac, un camion de collecte de déchets et de tri, plusieurs installations photovoltaïques offertes à des familles marocaines démunies, ainsi qu'une compensation des émissions CO^2, intégralement financée par l'organisation. Au final, une belle aventure humaine à laquelle rêvent nos deux jeunes poyaudins depuis déjà plusieurs années. Reste à boucler le budget et la chasse aux mécènes est lancée.

Pour que la 4L ne reste pas sans ailes

Un bon point : la voiture est achetée ! *«Nous sommes allés la chercher dans les Yvelines. Niveau mécanique, elle est prête, ne reste aujourd'hui qu'à l'aménager intérieurement et la repeindre»*. Il faut dire que la *«vieille dame»* est à manipuler avec précaution, avec déjà deux raids antérieurs à son actif ! Extincteur, roues de secours, projecteurs additionnels, fusées de détresse, plaques de désensablage, boussole, matériels de camping… Autant d'équipements réclamés par l'organisation et nécessaires au bon déroulement de la course, qui, conjugués aux frais d'inscription, à l'achat et la préparation de la voiture, au carburant, aux péages et aux assurances, pèsent *«lourd»* dans l'escarcelle des deux étudiants.

Le budget global prévisionnel est estimé à 8 000€, dont 2 500€ pour l'acquisition de la voiture. La chasse aux mécènes et sponsors est lancée. Une recherche de partenaires qui a débuté lors de la fête de l'agriculture du week-end dernier à Lalande, où Clément et Amaury ont pu bénéficier d'un stand pour expliquer plus en détail leur projet : *«quelques pistes commencent à se dessiner, même si pour l'heure, rien n'est acté. Au début, on pensait trouver des sponsors uniquement dans le milieu agricole, mais on s'est vite aperçu que compte tenu de la conjoncture, il nous fallait élargir nos recherches»*. Toutes les offres sont les bienvenues pour que le rêve devienne réalité. Quoi de plus triste qu'une 4L sans ailes.

DOMINIQUE BERNERD

Pour les contacter
Clément Bourgeois et Amaury Robert
15 Saint-Marcel - 89130 Lalande
Tél 06 45 71 14 83 - clement.bourgeois@orange.fr
Tél 06 40 73 26 67 - amauryrobert@orange.fr

Email : lesbrossardsen4l@gmail.com
Site Internet : www.4ltrophy
Facebook : LB4L
Twitter : #LB4L

▸Formation

Formation proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires

Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Associer les cultures : pourquoi et comment ?
Formation d'1 journée, le 19 septembre : Nous ferons le point sur les premières expériences d'associations de cultures pratiquées en 2016 et dans un second temps, nous ferons un zoom sur l'état des connaissances sur le colza associé. Lieu à préciser.
Intervenants : Gilles Sauzet et Delphine de Fornel (Terres Inovia).
Contact : Eric Bizot, 03 86 45 64

Cuma antenne Yonne

Au revoir Magali, bonjour Flora

Après huit ans passés au poste d'animatrice des Cuma de l'Yonne, Magali Palacci cède sa place à Flora Chapotin, en poste depuis le 22 août dernier.


Au revoir Magali, bonjour Flora… ! (De droite à gauche).

Depuis toutes ces années passées à animer le réseau Cuma du département, les adhérents s'étaient habitués à son sourire mutin. Souhaitant apporter une nouvelle voie à son orientation professionnelle, Magali Palacci vient de transmettre le poste à Flora Chapotin. Un visage qui ne sera pas inconnu aux coopérateurs de 110 Bourgogne, puisque Flora avait en charge ces dernières années le conseil en fertilisation et les outils de pilotage au sein du service agronomique de la coopérative. La nouvelle animatrice Cuma ne fait pas mystère des motivations qui l'ont conduite à reprendre la fonction occupée jusqu'alors par Magali : *«essentiellement le fait de travailler en lien direct avec le terrain et dans un esprit coopératif, quelque chose de concret, directement utilisable par les adhérents, autant de valeurs rencontrées lors de mon passage à 110 Bourgogne»*.

Son carnet de missions est déjà bien rempli : conseils aux investissements, projets de financements, appui au fonctionnement quotidien des Cuma de l'Yonne, préparation des assemblées générales… Avec en plus le challenge de contribuer à la création d'un service de mécanicien itinérant avec camion atelier, dans le département. Avec toujours à l'esprit, le fait *«d'être un service de proximité pour les adhérents, le relais départemental au sein d'un organisme régional»*. Bienvenue à elle et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

DOMINIQUE BERNERD

N'OUBLIONS PAS CEUX QUI FONT LE LAIT.

Dans un contexte de crise du secteur laitier aux conséquences dramatiques, un débat anime la société : celui sur le respect des animaux. Pour nous, les éleveurs laitiers, c'est un sujet essentiel. Chaque jour, nous produisons du lait pour les millions de Français pour qui les produits laitiers sont un élément vital de santé, de plaisir, de culture gastronomique. Les Français connaissent l'implication de chaque éleveur envers chacune de ses vaches. Dès l'aube, nous sommes avec elles, pour les soigner, les nourrir avec attention et professionnalisme. La passion des éleveurs pour leurs animaux est une réalité. Ne l'oublions pas.



LESPRODUITSLAITIERS
PRODUITS-LAITIERS.COM

Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

Cœur de gamme

Pour un prix respectueux des éleveurs

Alors que la mobilisation syndicale de la FNB bat son plein, Emmanuel Bernard, secrétaire général adjoint de la FNB et président de la section bovine FDSEA 58, revient en quelques mots sur l'enjeu du cœur de gamme pour les éleveurs.

Emmanuel, la FNB mobilise depuis le milieu de semaine ses sections bovines pour faire pression sur Carrefour qui refuse de rentrer dans la démarche «cœur de gamme». Allez-vous suivre le mouvement ?

E.B : *«Oui bien sûr, la section bovine de la FDSEA et les JA 58 ont mobilisé leurs adhérents pour samedi 10 septembre où le magasin Carrefour de Nevers-Marzy sera bloqué. L'enjeu du prix de la viande est stratégique pour les éleveurs, qu'ils produisent du gras ou du maigre. On n'a jamais vu des broutards chers quand la viande est au plus bas. Et au rythme où les prix dégringolent, l'automne risque d'être terrible. Donc on mobilise».*

Sur le marché quelle situation ?

E.B : *«Les prix ne cessent de chuter sur le marché intérieur sous l'effet de la restructuration laitière qui inonde le marché de la viande et de la stratégie de Bigard qui continue de saper le segment « race à viande » pour tirer les prix vers le bas. Côté export, pas de signes positifs malgré les quelques pistes ouvertes jusqu'alors. Sur ce marché, c'est l'acheteur qui décide ! Ce dont on a besoin c'est de cotations qui ne soient le reflet d'un marché artificialisé par des gros faiseurs qui saignent les paysans».*

Mobilisation pour le cœur de gamme donc ?

E.B : *«Oui, avec Carrefour dans le viseur qui refuse de jouer le jeu. C'est une enseigne qui avec la filière qualité Carrefour en 96, avait une longueur d'avance. Sans la prise en compte du cœur de gamme, aujourd'hui Carrefour régresse. Et le cœur de gamme, ce n'est pas compliqué ! C'est seulement un accord gagnant-gagnant, pour respecter le travail de l'éleveur. Nous nous présentons devant les directions des enseignes avec une proposition d'engagement écrit sur trois critères : Un engagement d'approvisionnement minimal à hauteur de 50 % en race à viande, des animaux conformés R, R=, et la fixation d'un mécanisme de retour financier vers l'éleveur, intégrant la prise en compte des coûts de production. Et ça marche ! Dans l'Ouest, les éleveurs qui travaillent avec Système U depuis cet été encaissent en moyenne 400 € de plus par bête, sans hausse du prix consommateur. Carrefour est un gros faiseur. Son engagement dans la démarche aux côtés de système U donnerait un signal fort au marché. Et ça les éleveurs en ont besoin pour les finances et le moral».*

PROPOS RECUEILLIS PAR S.L

Jean-Pierre Fleury: «*Le coût de production comme base de construction du prix*»

Vous ciblez Carrefour comme étant le destructeur du modèle d'élevage à la française. Que lui reprochez-vous ?»

«Carrefour a dit clairement que ce qui était fait avec la démarche «Cœur de gamme» n'avait pas de sens et ne valait rien. Tout ce qu'ils souhaitent, c'est rester bloqué sur la logique de cotation où la cotation la plus basse du marché sert à faire le prix. Carrefour ne porte aucune attention au critère de qualité et au coût de production des éleveurs. Pire, il s'en fiche ! Ce que cherche à faire cette chaîne, c'est d'accorder une plus-value sur la base de la cotation la plus faible mais seulement sur un petit volume de son cahier des charges et si le prix dépasse les 4 euros, la plus-value tombe».

Que demandez-vous à Carrefour ?

«Que la chaîne mette au centre de nos discussions le «Cœur de gamme» et que l'on rentre dans une logique de discussion sur la qualité de la filière française et la traçabilité inverse (que les éleveurs puissent savoir où ont été leurs animaux). Une demande que l'on a adressée aussi au ministre. Le refus de Carrefour de construire les prix sur la base des coûts de production, en fait aujourd'hui l'ennemi n°1 du prix responsable ! On doit absolument sortir de cette logique de cotations et on doit entrer dans celle de la construction d'un prix fondé sur la base d'un coût de production !»

Vous appelez donc à la mobilisation des éleveurs et à des actions...»

«Au regard de l'étendue de la crise de l'élevage, les actions des éleveurs sur l'ensemble du territoire national sont appelées à s'étendre. Cela, tant que Carrefour n'accepte pas d'adopter une logique économique durable pour les éleveurs et les consommateurs».

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

Quétigny (21) Le "Mois Carrefour" démarre plutôt mal

Des manifestants FDSEA et JA de Côte d'Or se sont rendus mercredi matin à Quetigny, près de Dijon. L'occasion pour les éleveurs d'exprimer leur mécontentement. Les sorties de caisses ont été bâchées, des dizaines de caddies ont été déposées devant le rayon boucherie et de nombreux flyers ont été distribués aux consommateurs. La présence de nombreux médias a permis aux Côte d'oriens de relayer leurs revendications.





Syndicalisme

2016, une année exceptionnelle…

2016 est une année exceptionnelle. Malheureusement, ce n'est pas de millésime dont on parle mais bien de difficultés et de crises. L'ensemble des secteurs sont touchés et la moisson de cet été n'a fait que confirmer ce que tous craignaient au printemps : des rendements et des prix bas.

Cette récolte catastrophique fait suite à deux campagnes déjà difficiles entre blés germés et prix bas. Dès lors, l'équation est simple et sans appel : pas de rendement et l'absence de rémunération suffisante aboutissent à des résultats négatifs !

Nous pourrions rester sur ce constat fataliste mais cela serait trop simple, trop facile et ce n'est pas dans l'habitude du syndicalisme. Aller au combat, se relever les manches et réveiller les consciences, que ce soit de l'État ou des partenaires de l'agriculture reste notre priorité. La FNSEA et tout son réseau, que ce soit au niveau de la région et du département, est mobilisée.

Au niveau des plus hautes instances de l'État, la FNSEA a obtenu que le taux de la surprime aux 52 premiers hectares reste à 10%. Enjeu d'autant plus important pour nos régions à faibles potentiels. Autre acquis qui a son importance, les dérogations obtenues au niveau de la PAC pour les SIE et les CIPAN suites aux aléas climatiques du printemps.

Ce n'est que le début, les négociations continuent et le combat aussi sur tous les fronts : pour le prix du lait avec le dossier Lactalis, pour un vrai partenariat de filière en viande bovine avec les blocages organisés devant Carrefour…

En grandes cultures également les dossiers ne manquent pas :

• La remise en cause systématique des moyens de protection des plantes entraîne l'abandon de la politique de production

• L'abandon d'une vraie politique de la gestion de l'eau tant pour le drainage que pour le stockage. Pourtant, les évolutions climatiques devraient faire prendre conscience à nos instances politiques que le dogmatisme ne conduit que vers les extrêmes et que seul le dialogue est source de solutions.

• Une PAC qui au nom de l'équité et de l'uniformité ne fait que creuser les écarts et crée des distorsions de concurrence par rapport à nos propres voisins et fragilise les exploitations.

• Un système assurantiel qui se veut volontariste mais pas suffisamment abouti.

• Une fiscalité spécifique qui prend en compte les particularités agricoles.

Le travail est titanesque mais la FNSEA et son réseau, force de propositions, saura mettre l'État devant ses responsabilités et lui demander un vrai plan d'accompagnement comme il l'a fait pour le système bancaire il y a peu. Au-delà des différents plans mis en place, c'est l'agriculteur et sa famille qui sont au cœur de nos préoccupations et des valeurs que nous défendons.

La solidarité n'est pas un vain mot : il faut qu'elle s'exprime maintenant !

UNE ANIMATRICE FRSEA
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Terres de Bourgogne
ARVALIS Institut du végétal

Désherbage & Céréales

SPÉCIAL



Photo: Réussir

ÉDITO

La particularité du désherbage est qu'il a un effet aussi bien à court terme sur la levée de la nuisibilité des mauvaises herbes dans la culture qu'à long terme sur la propreté générale de la parcelle.
Aujourd'hui en Bourgogne, dans les cultures de céréales comme sur le long terme dans les parcelles, les échecs de désherbage sont grandissants, en particulier vis-à-vis des graminées adventices. Dépenser plus de 100 €/ha de produits herbicides sans assurance de réussite est-il encore raisonnable aussi bien économiquement que vis-à-vis de l'environnement ? A cette question, les réponses sont multiples en fonction des situations. Néanmoins, il est probable que la chimie ait trouvé ses limites dans les parcelles les plus infestées. Dans ce cas mais aussi de manière préventive, le raisonnement du désherbage ne doit pas se réduire à un choix des produits à la culture et à l'année. En effet, il existe des leviers agronomiques qui doivent faire partie intégrante du raisonnement de désherbage. Ce sont des mesures préventives avec des effets sur la diminution des stocks semenciers des sols par exemple : la rotation des cultures (choix des espèces et de leurs successions), les conditions de semis, l'effet du travail du sol ou des faux-semis réalisés pendant l'interculture … Afin de combiner au mieux les techniques, qu'elles soient agronomiques ou chimiques, pour réussir le désherbage de ses céréales, Arvalis - Institut du végétal vous propose de partager ce dossier consacré à la lutte contre les mauvaises herbes dans les céréales d'hiver.

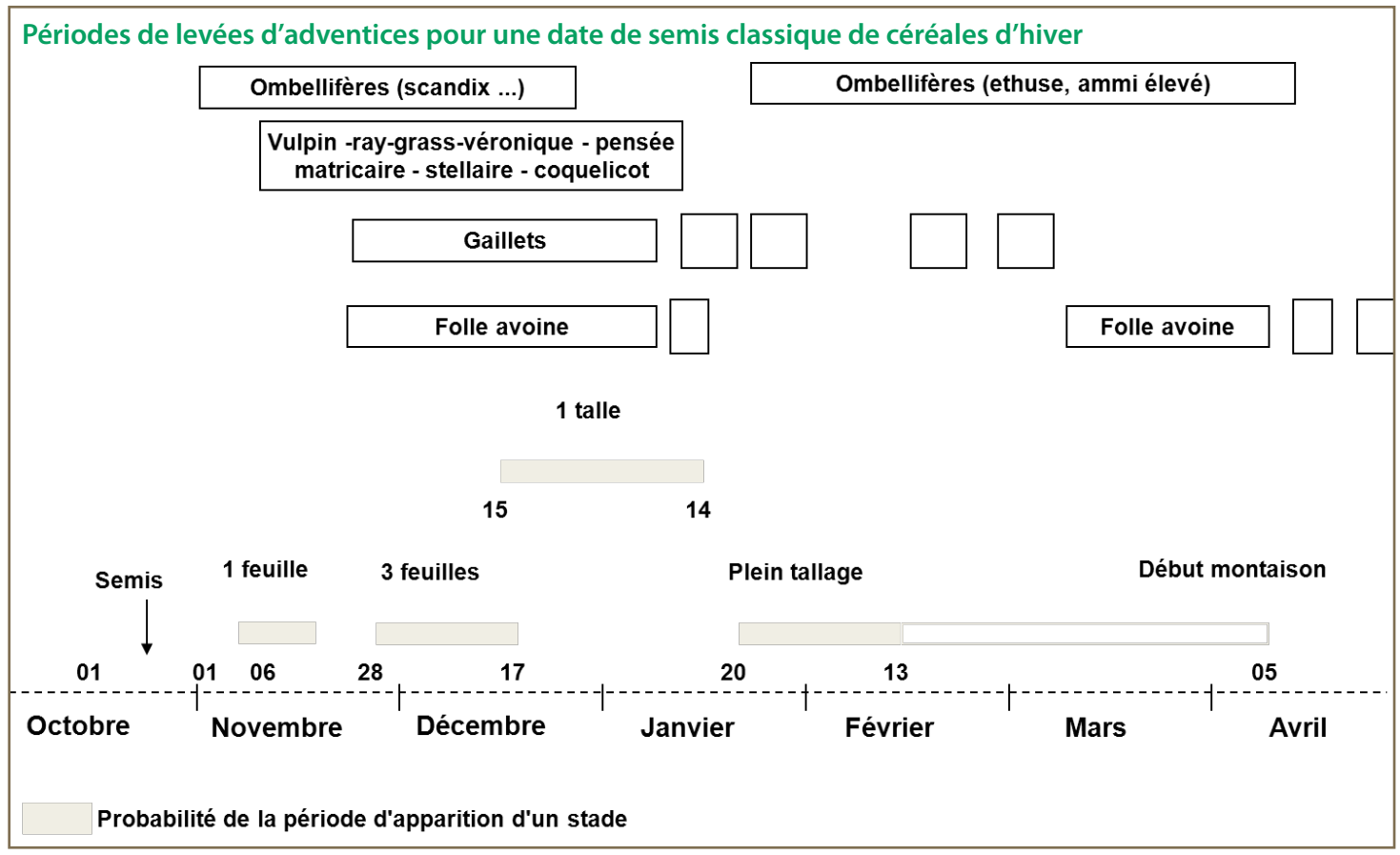
Luc Pelcé et Diane Chavassieux
Arvalis - Institut du végétal

Des infestations fortes de graminées automnales



La rotation colza – blé – orge d'hiver occupe 2/3 des terres cultivées de Bourgogne. Cette succession ininterrompue de cultures d'hiver convient idéalement à la germination des graminées automnales : vulpin dans tous les milieux, ray-grass sur une aire de plus en plus vaste et bromes dans les systèmes où le travail du sol est simplifié.

Souvent caractérisées par des implantations précoces, les céréales d'hiver sont soumises à un cortège de mauvaises herbes, graminées comme dicotylédones, dont il faut lever la nuisibilité dès que possible.



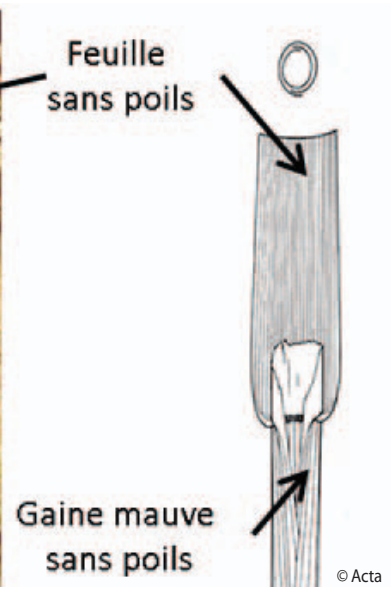
FOCUS LES GRAMINÉES AUTOMNALES

VULPIN

Informations issues de www.infloweb.fr/vulpin-des-champs

Au stade plantule, les gaines de vulpins sont fendues et fréquemment teintées à la base en mauve sur 1 à 2 cm, mettant en évidence les nervures. Il n'y a pas d›oreillettes chez le vulpin des champs. Les ligules sont ovales, de 3 à 6 mm, et finement denticulées.
Le vulpin est capable de germer toute l'année avec deux pics : le plus important à l'automne et l'autre au printemps. La germination du vulpin est optimale dans les 2 premiers cm.
Ses levées précoces non maîtrisées perturbent l'élaboration du rendement des cultures qu'il colonise, et plus particulièrement les céréales à paille. On estime le niveau de nuisibilité directe sur le rendement à 25 vulpins / m^2. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque vulpin a la capacité de produire entre 1500 et 10000 graines.





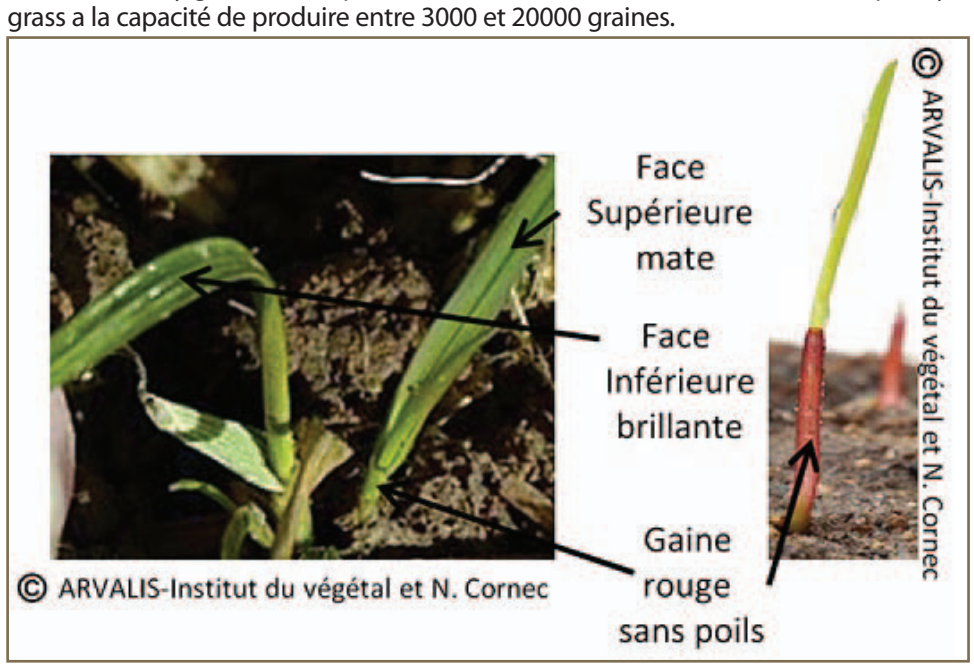


RAY GRASS

Informations issues de www.infloweb.fr/ray-grass-ditalie

Le ray-grass est une graminée glabre. La face inférieure des feuilles est très brillante, la face supérieure est mate. Dès la troisième feuille, deux petites oreillettes obtuses apparaissent au sommet des gaines. Ces dernières sont généralement teintées de rouge. La ligule est courte et membraneuse.
Les ray-grass peuvent germer toute l'année, de manière échelonnée, avec deux pics de germination : l'un automnal de septembre à décembre, l'autre au début du printemps.
La nuisibilité s'exerce surtout sur les céréales à paille d'hiver avec un seuil de nuisibilité directe sur le rendement de l'ordre de 25 ray gras / m^2. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque ray grass a la capacité de produire entre 3000 et 20000 graines.





COQUELICOT

Informations issues de http://www.infloweb.fr/coquelicot

Le coquelicot se rencontre sur tous les types de sol mais les sols calcaires et argilo-calcaires sont les plus favorables à cette espèce. Le non-travail du sol peut favoriser sa multiplication, par une concentration élevée en surface des graines produites. L'enfouissement des graines en profondeur tend à augmenter leur durée de conservation dans le sol. Un contrôle insuffisant en culture (céréales, colza d'hiver notamment) élève rapidement le stock semencier, en raison de la forte capacité de l'espèce à produire des graines. On estime le niveau de nuisibilité directe sur le rendement à 75 coquelicots / m^2. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque coquelicot a la capacité de produire de 10000 graines.
La plantule, organisée en rosette, se caractérise par des feuilles de couleur vert clair bleuté, toujours munies de longs poils à la base du pétiole. Les trois premières feuilles sont ovales et les suivantes sont de plus en plus découpées.
Le coquelicot est capable de germer à l'automne, avec un premier pic durant les mois de septembre et d'octobre, et au printemps avec un second pic durant les mois de mars et d'avril qui reste la principale période de germination.



BLEUET

Informations issues de http://www.infloweb.fr/bleuet



Le bleuet se rencontre sporadiquement sur tous les sols, calcaires ou acides. Il se retrouve surtout sur des sols siliceux dans les zones bocagères et sur les calcaires caillouteux. Le retour fréquent du colza dans les rotations culturales et la simplification du travail du sol constituent les principaux facteurs des colonisations. Les situations de forte densité non contrôlée sont préjudiciables. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque bleuet a la capacité de produire entre 500 et 5000 graines.
Le bleuet est une plantule à rosette. Les cotylédons sont assez grands et parfois tachetés d'un ou deux points rouges. La pilosité blanchâtre, en toile d'araignée, et la présence de dents noires en bord de limbe qui peut être parfois teinté de rouge permettent de facilement l'identifier.
Les germinations s'étalent d'octobre au début de printemps mais le pic s'observe principalement entre octobre et novembre. Le bleuet a une photosensibilité positive : ses graines germent à la faveur d'une exposition à la lumière. La profondeur optimale de levée est superficielle entre 1 et 3 cm. Des levées jusqu'à 8 cm ont pu néanmoins être observées.

GÉRANIUM DISSÉQUÉ

Informations issues de http://www.infloweb.fr/geranium-disseque



Le géranium disséqué préfère les sols frais suffisamment argileux. L'abandon progressif du labour et le raccourcissement des rotations, avec à leur tête le colza, sont les principales causes de sa présence. Il a un cycle très proche de celui du colza. La nuisibilité directe du géranium est généralement modeste. Les situations critiques sont celles où les populations de géraniums abondent précocement (dans le colza notamment) et lorsque la culture peine à jouer son rôle d'étouffement. Comparées au colza, les céréales d'hiver craignent moins l'adventice, compte tenu de leur capacité d'étouffement. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque géranium a la capacité de produire entre 500 et 5000 graines.
La plantule a des feuilles disposées en rosette. Les découpures des feuilles dépassent le milieu du limbe et atteignent presque le pétiole des feuilles qui ont des poils obliques dirigés vers le sol. La première feuille possède 7 lobes et la deuxième feuille a 3 lobes bi ou tridentés.
Les géraniums sont capables de lever toute l'année avec de nettes préférences pour la période entre septembre et février. Les températures optimales de germination vont de 10 à 20°C. La profondeur de levée est superficielle, environ 1 cm.

PLUS GLOBALEMENT

La connaissance de la flore en place et de la nuisibilité potentielle des mauvaises herbes est fondamentale pour établir un programme de désherbage à la parcelle. Le raisonnement doit être fait sur l'ensemble de la rotation dans la mesure où des adventices se maîtrisent plus difficilement dans certaines cultures. Il convient alors de limiter leur infestation dans les cultures dans lesquelles leur maîtrise est plus facile même si leur nuisibilité y est faible. Il est par exemple plus aisé d'éliminer les chardons dans les céréales que dans les cultures de dicotylédones comme le pois ou le tournesol. Le gaillet est caractérisé par des levées échelonnées de septembre à mars. Il serait donc illusoire de vouloir assurer la destruction totale du gaillet par un traitement de post levée précoce d'automne. De la même façon, la levée printanière de la folle avoine, couplée à sa forte nuisibilité, oblige bien souvent à réaliser une intervention spécifique tardive.

VULPINS ET RAY GRASS FONT DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée de certaines familles chimiques conduit au développement de nombreuses résistances chez beaucoup d'espèces d'adventices différentes dont les plus fréquentes sont : vulpins, ray grass et coquelicots vis-à-vis de la famille des sulfonylurées.

La lutte chimique devient de plus en plus technique et doit intégrer la notion d'alternance des groupes de modes d'action des matières actives et s'adosser à des pratiques agronomiques pour limiter la pression des mauvaises herbes et retarder le risque de résistance. Les innovations en matière de désherbage se réduisent, et le retrait de certaines matières actives, parfois majeures, ne permet plus de proposer aux producteurs des solutions chimiques simples et efficaces en toutes situations. Par ailleurs, l'apparition d'adventices résistantes aux herbicides s'amplifie et doit être gérée pour préserver durablement l'efficacité des solutions chimiques existantes.

Dans cet exemple, représentatif de nombreuses régions, en Bourgogne notamment, le risque de développement d'une population de graminées résistantes est préoccupant.

La mise en place de mesures préventives s'impose pour éviter d'avoir à remettre en cause l'utilisation de certaines familles d'herbicides ou des éléments fondamentaux du système de culture tels que la rotation ou le travail du sol.

Ces mesures devront nécessairement combiner des pratiques culturales de bon sens et une gestion des herbicides raisonnée au fil de la rotation. Celle-ci devra en particulier reposer sur une alternance des modes d'action pour préserver une efficacité durable des produits. Si une forte infestation n'est pas contrôlée après un traitement, la réalisation d'un test de diagnostic de résistance est vivement conseillée (consultez votre technicien)

Un exemple concret

Monsieur Cobléo cultive du colza, du blé tendre et de l'escourgeon brassicole en argilocalcaire.

La grille ci-contre évalue le risque de développement d'une population résistante dans ses parcelles.

Il y a **3 cultures dans la rotation** (risque moyen grille ci-dessous = 3 points) et **uniquement des cultures d'hiver** (risque élevé grille ci-dessous = 5 points).

Il implante toutes les cultures en **travail du sol simplifié sans labour** (risque élevé grille ci-contre = 5 points).

Le plus souvent, il **déchaume une fois l'été** entre 2 cultures (risque moyen grille ci-contre = 3 points).

Niveau de risque	Faible : 1 point	Moyen : 3 points	Elevé : 5 points	Score calculé
1- Nombre de cultures différentes dans la rotation	Plus de 3	**2 ou 3**	1	3
2- Rapport cultures hiver / cultures de printemps	Plus printemps	Plus hiver	**Hiver uniquement**	5
3- Travail du sol dans la rotation	Plutôt labour	Plutôt simplifié	**Simplifié uniquement**	5
4- Passages dans l'interculture (déchaumage)	2 ou plus	**1 seul**	Aucune	3
5- Nombre de modes d'action anti-graminées utilisés dans la rotation	**3 ou plus**	2	Un seul	1
6- Pendant combien de campagnes successives avec vous utilisé le même mode d'action anti-graminées ?	jamais	**2**	3	5
7- Dans la rotation, avez-vous re-traité au cours de la même campagne avec des graminicides à même mode d'action ?	Jamais	**1 fois**	2 fois	3
8- Niveau de salissement de la parcelle	Faible (10 plantes/m²)	**Moyen (10 à 50 plantes/m²)**	Fort (> 50 plantes/m²)	3
9- Qualité du contrôle de la graminée et évolution sur les 3 ou 4 dernières années	Bon constant	Moyen fluctuant	**Insuffisant décroissant**	5
TOTAL :				**33**

< 18 = risque faible
18 à 32 = risque moyen
> 32 = risque élevé

Il désherbe son colza avec de la napropamide en pré-semis puis avec Colzor trio ou Springbok. Il emploie également un anti-graminées foliaire (Ogive). Sur les céréales, il applique un racinaire à l'automne (urées) puis emploie de l'Atlantis WG dans le blé (il utilisait avant du Celio), et de l'Axial Pratic+Oklar dans l'orge.

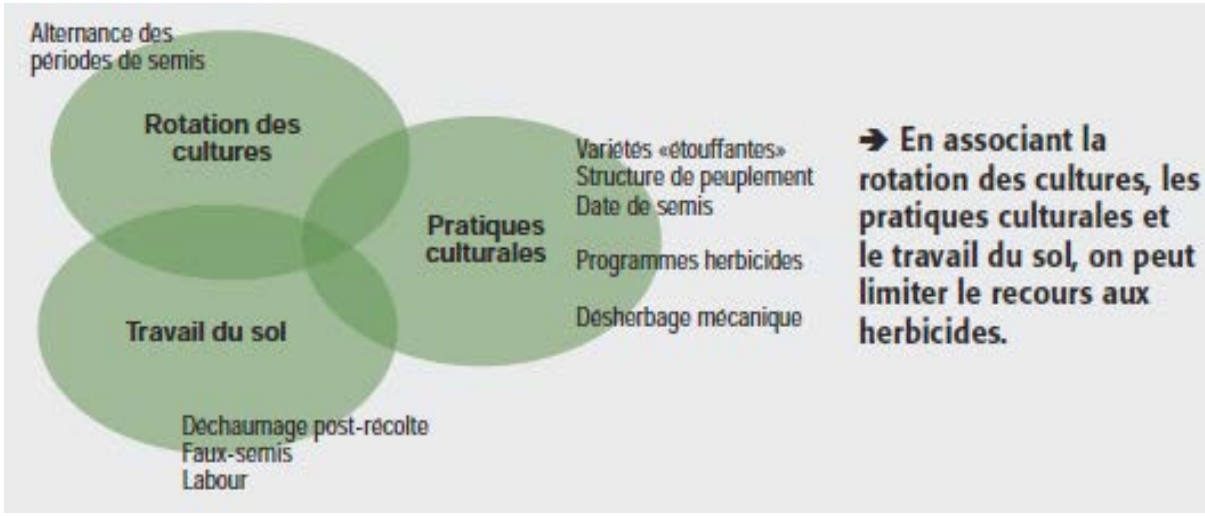
Sur la rotation il y a donc **plus de 3 modes d'actions anti-graminées utilisés** (risque faible grille ci-contre = 1 point). Les **sulfonylurées sont employées 2 campagnes successives** : Atlantis Wg sur blé et Oklar sur orge (risque moyen grille ci-contre = 3 points).

Ses parcelles étaient relativement propres il y a 5-6 ans mais, depuis 2 ans, de fortes infestations de vulpins sont mal maîtrisées (10 à 50 vulpins/m^2: risque moyen grille ci-contre). Ainsi l'année dernière, il a été contraint de **repasser dans le blé et certains vulpins n'ont pas été détruits** (risque moyen grille ci-contre = 3 points). Il qualifie «insuffisant» le contrôle des graminées sur ses parcelles (risque fort grille ci-contre = 5 points).

ACTIVER LES LEVIERS AGRONOMIQUES POUR DÉS

Rotation, date de semis et travail du sol sont autant de moyens de lutte pour compléter et optimiser l'usage des herbicides.

Les leviers agronomiques du désherbage sont basés sur des techniques culturales en mesure de perturber directement ou indirectement le développement de la flore adventice d'une parcelle cultivée et ainsi faire baisser la pression de salissement. Afin de mieux comprendre l'intérêt de ces leviers agronomiques permettant de réduire les populations d'adventices, il est indispensable de prendre en compte les caractéristiques biologiques qui expliquent les dynamiques d'évolution des différentes espèces.



1 Diversifier les rotations et alterner les cultures d'hiver et de printemps en tenant compte des contraintes et pratiques de l'exploitation

Pour lutter contre les graminées d'automne (ray-grass, vulpin, bromes…), l'une des solutions consiste à perturber leurs cycles de développement en introduisant une forte variabilité dans la date de semis des cultures de la rotation.
L'introduction d'une culture de printemps, dans une rotation colza/blé/orge d'hiver, diminue très fortement la pression des graminées automnales. D'une manière générale, la diversification et l'allongement des rotations évitent la spécialisation de la flore et facilite le désherbage pour deux raisons :
• il est plus facile de gérer une diversité d'adventices qu'une densité très importante d'une seule espèce
• en alternant les cultures, l'agriculteur dispose de solutions chimiques à mode d'action différent, limitant ainsi le développement d'individus résistants

La rotation est un moyen efficace de réduire les populations d'adventices : un essai de longue durée pour l'illustrer

Un essai de longue durée conduit par ARVALIS-Institut du Végétal (2005-2014) a permis de mettre en évidence l'impact de la rotation sur les populations d'adventices

Type de rotation	Nombre de graminées/m²		Nombre de dicotylédones/m²	
« Rotation courte »	48	-96%	71.1	-46%
« Rotation longue »	2		38.1	

Essai longue durée Epieds (27) 2005-2014 : Levées d'adventices en sortie d'hiver dans le blé tendre avant désherbage après 9 ans d'essai.
Rotation courte (monoculture de blé) - Rotation longue (Colza-Blé-Protéagineux-Blé). Les deux rotations ont été conduites en non labour avec réalisation de plusieurs faux semis et décalage de la date de semis du blé tendre d'hiver (début novembre)

Après 9 ans de rotation, le nombre d'adventices/m² dans le blé tendre est trois fois moins élevé dans la rotation longue

Bien qu'efficace, ce levier est souvent délicat à mettre en œuvre, car il touche au système de culture. En revanche, l'effet de la rotation est particulièrement important si peu de leviers agronomiques préventifs sont mis en œuvre par ailleurs.

2 Le labour : un moyen de lutte très efficace notamment contre les graminées

Un système de culture simplifié tant au niveau du travail du sol que de la rotation, peut contribuer à augmenter de façon significative la présence de graminées d'automne. Dans ces situations, le labour occasionnel permet d'enfouir les graines à des profondeurs où elles ne sont pas capables de germer.
Les semences d'adventices germent principalement dans les deux premiers centimètres du sol. Enfouies en profondeur par un labour, certaines graines de graminées ont une durée de vie courte et perdent leur pouvoir germinatif au bout d'1, 2 ou 3 ans. Afin de ne pas remonter des semences encore viables, le labour doit être pratiqué de façon intermittente en fonction du taux annuel de décroissance de l'adventice que l'on cherche à détruire. Un labour est très efficace sur les vulpins, ray-grass, bromes, ainsi que sur la plupart des adventices ayant un taux annuel de décroissance élevé. En revanche, c'est moins vrai pour de nombreuses dicotylédones telles que géranium, véroniques, pensées et coquelicots.

3 Pratiquer les faux-semis pour diminuer le stock semencier des parcelles

Pour réduire la pression des graminées adventices (vulpins, ray grass, brômes) dans les parcelles, les faux-semis de fin d'été peuvent se révéler très efficace, d'autant plus si la pluie favorise leur levée.
Un faux-semis est un travail superficiel du sol (moins de 5 cm de profondeur) qui a pour objectif de stimuler la levée des adventices puis de les détruire avant l'implantation de la culture. Sa réussite repose sur le choix de bons outils, sur les adventices ciblées et reste dépendante des conditions climatiques.


Marandeuil (21) - Faux semis Vulpins - 09/2015


Marandeuil (21) - Faux semis Vulpins - 09/2015 avant semis OH

Un faux-semis est-il efficace n'importe quand ?

NON ! Les adventices ne lèvent pas toutes à la même période. Pour maximiser l'efficacité des faux-semis, il faut les positionner à des périodes différentes selon l'adventice visée et sa période préférentielle de levée.
La levée des adventices se heurte à un problème de dormance des graines. Si la dormance n'est pas levée, la technique du faux-semis est alors totalement inefficace. La période de dormances des graines est propre à chaque espèce adventice :
Le brome stérile n'a pratiquement pas de dormance. Il est la graminée d'automne la plus facile à détruire avec cette technique.
Le vulpin et le ray-grass sont capables de germer à partir de début septembre, mais certaines années une dormance plus prononcée peut les empêcher de lever à cette époque. Un faux-semis réalisé en conditions de sol humides peut stimuler la germination et permettre ainsi la levée de dormance. Des travaux anglais, sur le vulpin, ont montré un lien entre la dormance des graines et les conditions de maturation de celles-ci. Ainsi, en période de maturation (mai - juin) fraîche et humide, la dormance est élevée. Au contraire, si les conditions climatiques sont sèches et chaudes, la dormance est faible.
La réussite du faux-semis sur géranium est liée au type de précédent : facile à faire lever derrière colza, cette adventice lève très difficilement derrière céréales.
Les cultures de printemps offrent une durée d'interculture plus longue qui peut augmenter les opportunités pour faire un faux-semis à l'automne. La technique est plus délicate à mettre en œuvre au printemps, elle est par exemple peu opérante pour faire lever des graminées estivales avant les semis de maïs.

SHERBER AUTREMENT

Tous les outils ont-ils la même efficacité ?

NON ! Un faux-semis demande une préparation du sol fine mais surtout superficielle pour établir un bon contact terre-graine favorisant la levée des adventices. Les herses de déchaumage, les vibro-déchaumeurs ou les déchaumeurs à disques sont des outils bien adaptés au faux-semis.
La météo a aussi un rôle déterminant: faux-semis à positionner avant une pluie pour une germination optimale des adventices. Le roulage (rappui) est aussi déterminant particulièrement en cas de conditions sèches prolongées.

Outil	Profondeur (cm)	Faux-semis
Herse de déchaumage	1-2	Très bon
Bêches roulantes	3-4	Bon
Vibro-déchaumeur	3-5	Bon
Déchaumeur à disques indépendants	3-6	Bon
Cover-crop + rouleau	4-5	Moyen
	8-10	Faible
Cultivateur à dents rigides et disques nivelés	4-5	Moyen
	8-10	Faible
Déchaumeur à socs larges et plats	4-5	Moyen
	8-10	Faible

Efficacité des différents outils pour réaliser un faux semis

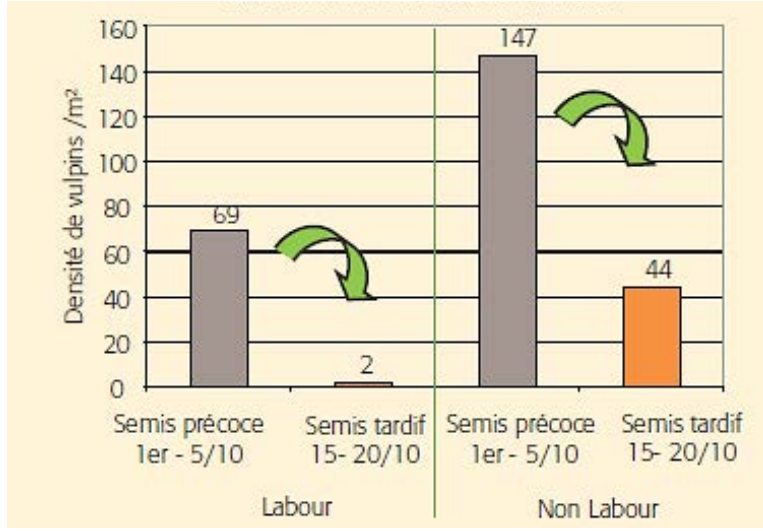
Comment, quand détruire un faux-semis ?

En interculture, il est possible de détruire mécaniquement les adventices avec un outil qui scalpe toute la largeur du sol. Au semis, la destruction mécanique (autre que le labour) est envisageable uniquement si le temps est sec, le sol séchant et des adventices peu développées. Si ces conditions ne sont pas réunies, il est préférable de labourer ou d'utiliser du glyphosate. Le faux-semis dynamise la levée des adventices et ne doit donc pas être trop proche du semis, afin d'éviter les effets «retard» dans la levée des adventices. Laisser a minima 2 semaines entre le dernier faux-semis et le semis de la culture.

4 Évaluer l'intérêt d'un décalage de la date de semis

En céréales à paille, un décalage de la date de semis permet de limiter les levées des graminées automnales L'efficacité de cette technique est d'autant plus importante qu'elle est couplée à un faux-semis. Au-delà d'un décalage de 15 jours il faut bien évaluer le bénéfice par rapport au risque. En effet, cette technique présente également des inconvénients comme : des conditions d'implantation plus difficiles, une diminution de potentiel de rendement, etc … Notons qu'en colza, cette technique n'est pas recommandée.

Effet de la date de semis sur Vulpins



Source: Essais Arvalis en Bourgogne 2007/2008

L'ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE HERBICIDES

La campagne céréalière passée fut riche en évènements réglementaires, parmi lesquels le retrait du ioxynil qui a pu perturber les désherbages de sortie d'hiver sur cultures de printemps, l'arrêt programmé de l'isoproturon (IPU), le renouvellement de la substance active glyphosate ainsi que le retrait de spécialités à base de cette dernière.

Rappel : fin du ioxynil

Pour mémoire, la substance active ioxynil n'est plus utilisable depuis le 31/12/2015. Les dernières spécialités en contenant, sur céréales à paille, ont donc dû être utilisées à l'automne dernier. Au-delà de l'interdiction, c'est bien le renouvellement des spécialités et la substitution qui a posé question en sortie d'hiver. Il a été possible de «remplacer» le ioxynil par des associations (carfentrazone + metsulfuron ou bien carfentrazone + florasulame). Pour la nouvelle campagne, de nouvelles spécialités permettront de palier à ce retrait : Brennus Xtra / Nessie (DFF + Bromoxynil) ou Vérigal D+ (Bifénos + MCPP-P - mais qu'à partir de BBCH 20 [juste avant début tallage] pour cette spécialité) et remplaceront à l'automne les anciennes références type Brennus + ou bien Foxpro D+.

Retrait de l'isoproturon

L'isoproturon a reçu un avis de non inclusion dans la liste des substances approuvées en avril 2016. Pour la commercialisation et l'utilisation des spécialités à base d'isoproturon, des périodes de transition et de grâce maximales ont été votées au niveau européen, mais il revient à chaque état membre de décider ou non de les modifier.
Au moment de la rédaction de ce document, ces dates ne sont pas encore officielles, pour la France. A priori, les délais seraient les suivants (sous réserve) :

- Chaque état membre a 3 mois, à compter du 30 juin pour retirer les autorisations, c'est-à-dire avant le 30 septembre 2016. Cela signifie que toutes les ventes à l'utilisateur final devront être achevées avant le 30 septembre 2016.
- Le délai pour les utilisations est généralement de 6 mois à 1 an. Cela signifie que les utilisations seront possibles jusqu'au 31 mars 2017, voire 30 septembre (techniquement peu probable et peu pertinent à cette époque).

Dans ce contexte, il est nécessaire dès aujourd'hui de réfléchir aux alternatives possibles, même si les utilisations cet automne sont encore possible.

En premier lieu, il est toujours bon de rappeler que le meilleur moyen de «limiter» l'utilisation des herbicides est de diminuer la pression en adventices par des leviers agronomiques. Tous les moyens agronomiques permettant de diminuer les densités de vulpins et ray-grass, cibles principales de l'isoproturon, sont à activer avant la mise en place de la céréale. Une fois la culture implantée, les solutions herbicides sans isoproturon à l'automne vont avoir pour piliers les bases « flufénacet », les bases « prosulfocarbe », le chlortoluron (CTU), etc…

Historiquement, l'IPU a été positionné sur vulpin et le CTU sur ray-grass. Ce distinguo vient de la meilleure efficacité du CTU sur ray-grass, par rapport à l'IPU (aux doses de l'époque). Pour se rassurer de l'efficacité du CTU sur vulpin, une série d'essais de 2005, en positionnement précoce à 1 feuille, a montré un niveau d'efficacité légèrement supérieur du CTU par rapport à l'IPU.



Photo: Réussir

Renouvellement du glyphosate

Le renouvellement de l'approbation de la substance active au niveau communautaire a été un long épisode qui n'a pas abouti à une majorité qualifiée. La Commission Européenne, faute de consensus des états membres, a pris la décision de prolonger temporairement (18 mois) l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate au niveau communautaire, le temps que l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) rende son avis.
Ce renouvellement, au niveau européen, est concomitant avec le retrait de spécialités de glyphosate, au niveau français, contenant des POE-tallowamines. Ces co-formulants étaient plus communément appelés «amines grasse de suif» et les risques ne pouvaient être exclus. Ainsi, une liste de spécialités à retirer a été établie et est disponible sur le site de l'ANSES (exemple : Clinic, Glyphan, Buggy S…).
Le retrait de l'AMM est effectif au 1er juillet 2016 avec les délais suivants pour la distribution et utilisation :

- **Pour les produits professionnels :** délai de grâce de 6 mois pour la vente et la distribution (31/12/2016) et de 12 mois supplémentaires pour le stockage et l'utilisation (soit 31/12/2017).
- **Pour les produits de la gamme amateurs :** délai de 3 mois pour la vente et la distribution (31/09/2016) et de 3 mois supplémentaires pour le stockage et l'utilisation (soit 21/12/2016).

DÉSHERBER TÔT POUR LEVER LA NUISIBILITÉ

Sous-entendu qu'on aura mis tout en œuvre en amont pour réduire le risque d'enherbement, la base de désherbage reste l'automne afin de lever au plus tôt la nuisibilité des mauvaises herbes. Quelques règles de base sont à respecter parmi lesquelles le semis sur sol propre et une date de semis «pas trop précoce». De la même manière, l'objectif à se fixer doit être le suivant: viser le 100% d'efficacité pour préserver le patrimoine de la parcelle et limiter les sélections de populations résistantes. La diversité des substances actives utilisées est primordiale, et pour cela il est nécessaire de :

- Introduire des spécialités racinaires d'automne afin de constituer une base solide de désherbage,
- Ne pas hésiter à désherber dès la prélevée car cela donnera éventuellement de la souplesse pour passer en post-levée précoce (dans les situations les plus difficiles, bien sûr),
- Travailler en programme (automne puis sortie d'hiver) lorsque l'on observe des populations importantes de vulpin, en maximisant l'application d'automne (par un mélange de matières actives),
- Être vigilant sur les efficacités en sortie d'hiver et ne pas hésiter à arrêter les spécialités concernées (FOP, DEN, Sulfonylurées) en cas de résistances avérées => ces applications seront contre productives et onéreuses. Dans ces cas, se reporter sur des programmes d'automne !

Dans tous les cas, les applications seront d'autant plus sélectives et efficaces que les conditions climatiques seront bonnes : sol frais pour les produits racinaires, hygrométrie pour les produits systémiques et généralement, amplitudes thermiques mesurées autour des applications.

Les propositions de programmes rassemblées ici correspondent à quelques situations types de la région et ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les indications portées reflètent l'état de la science et de la technique à la suite de nombreuses expérimentations. Les informations réglementaires peuvent évoluer et sont présentées dans l'état des connaissances à la date d'édition de cet article.

Attention !

Isoproturon sol et Herbaflex : Ne pas utiliser sur drainage actif et en périodes de reproduction des oiseaux et mammifères.
Sols filtrants ou battants, sol de craie : Diminuer les doses des différents produits racinaires afin de limiter les risques de phytotoxicité
Fosburi, Trooper, Prowl, Carat. : Risques de phytotoxicité sur les semences mal enfouies.
Agdis 100, Axial Practis : éviter leur utilisation sans association avec un autre antigraminées, ou en dehors d'un programme.
Légende des colonnes « sol drainé » et « BVP »
Le symbole L
- indique l'interdiction d'utilisation sur sol artificiellement drainé. 45 indique l'interdiction sur sol artificiellement drainés à plus de 45% d'argile.
- indique l'obligation de la mise en place d'un dispositif végétalisé d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.



Lorsque les vulpins sont dominants

Le contrôle des vulpins devient de plus en plus compliqué en région Bourgogne Franche - Comté. De plus en plus, la stratégie de désherbage chimique passe par des interventions d'automne pour limiter la nuisibilité, les risques de résistances et assurer l'efficacité des rattrapes de printemps.

Par exemple sur blé

Traitement automne									rattrapage possible au printemps					
prélevée	levée	1 à 2 F. du blé	2 à 3 F. du blé	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	sol drainé	coût €/ha	IFT
Quetzal 2.4					☹	☹	38	1,0	Atlantis pro 0.9l +(h+Actimum*) (1.5l si forte infestation)			☹45	50	0,7
Codix 2l + iso 1000g						☹	60	1,6	ou					
Codix 2 + CTU 1800g					☹	☹	68	1,"	*ou* Atlantis WG 0.35kg +(h+Actimum) (0.5kg si forte infestation)				49	0,7
Trooper 1.8l + iso 1000g + Compil 0.18l							*72*	*2,0*	ou					
Trooper 2.5 l							48	1,0	Abak/Quasar 0.25kg +(h+Actimum)				56	1,0
		Herbaflex 2l + Defi 2l					58	1,4	ou					
		Fosburi 0.4l + iso 1200g					60	1,7	Atlantis WG 0.35kg +Axial Pratic 0.9l +(h+Actimum)				80	1,5
		Fosburi 0.4l + CTU 1800g			☹		68	1,7	*sauf derrière application d'automne avec Daïko ou Agdis 100:*					
		Fosburi 0.4l + Daiko 2.25 l + h				☹	70	1,7	ou					
		Quartz GT 1l + Daiko 2.25l + h			☹	☹	53	1,4	Kalenkoa 0.8l +(h+Actimum*)				60	0,8
		Legacy Duo 1l + Daiko 2.25l + h			☹	☹	55	1,4	Othello 1.2l +(h+Actimum*)			☹45		
		Fosburi 0.4l + iso 1000g + Daïko 1.2l + h				☹	*74*	*2,0*	*sauf derrière produit d'automne contenant DFF*					
			Kalenkoa 0.8l + (h+Actimum)				58	0,8	Axial Pratic 1.2l + h				46	1,0
			Othello 1.2l + (h+Actimum)		☹45		60	0,8						

En italiques : associations non validées par les firmes phytosanitaires

(*) adjuvant non recommandé par la firme - prix estimé

Programme renforcé en automne (suspicion de Vulpins résistants aux FOP/DEN et ALS)

Traitement automne									rattrapage possible au printemps					
prélevée	levée	1 à 2 F. du blé	2 à 3 F. du blé	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	sol drainé	coût €/ha	IFT
Herbaflex 2 l + Defi 2l		Fosburi 0.5l					101	2,2	STRATEGIE VULPIN TOUT AUTOMNE					
Trooper 2.5l		Herbaflex 1.5l + Defi 1.5l					106	2,4						
CTU 1800g + Prowl 2l		Fosburi 0.4l + Daiko 2.25l + h			☹	☹	124	3,5						

Par exemple sur orges d'hiver

Traitement automne										rattrapage possible au printemps				
pré semis	prélevée	levée	1 à 2 F. de l'orge	2 à 3 F. de l'orge	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	coût €/ha Pts	IFT
	Trooper 2.5l +Compil 0.18l									AxialPratic 0.9l + Oklar 15g (ou Lexus NRJ 135g si pas de DFF en automne)	antidicot. éventuel			
	Codix 2l + chlorto1800g					☹	☹							
	Legacy Duo 2.4l					☹	☹							
	Defi 2l +Herbaflex 5l													
			Defi 2l +Herbaflex 5l											
			Fosburi 0.5l + iso 1200g											

Programme renforcé en automne (suspicion de vulpins résistants au FoP/DEN et ALS)

Traitement automne										rattrapage possible au printemps				
pré semis	prélevée	levée	1 à 2 F. de l'orge	2 à 3 F. de l'orge	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	coût €/ha Pts	IFT
Avadex 480 3l			Fosburi 0.5l + iso 1200g							STRATEGIE VULPIN TOUT AUTOMNE	antidicot. éventuel			
	Herse étrille		Fosburi 0.5l + iso 1200g											
	Chlorto 1800 + Prowl 400 1.5l		Fosburi 0.6l			☹								
	Trooper 2.5l		Defi 2l +Herbaflex 5l											



Lorsque les ray grass sont dominants

Les efficacités de sortie d'hiver varient au grès des sensibilités des populations de ray-grass rencontrées, et peuvent donc être encore maximales ou proches de zéro en fonction des situations. Dans ces conditions, les passages d'automne sont primordiaux pour assurer une efficacité, mais également pour limiter la concurrence précoce des adventices et alterner les modes d'action utilisés.

Par exemple sur blé

Traitement automne								rattrapage possible au printemps						
prélevée	levée	1 à 2 F. du blé	2 à 3 F. du blé	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	sol drainé	coût €/ha	IFT
Laureat 3					☹	☹	35	1,0	Archipel Duo 1l+ (h+Actimum*)			☹45	62	1,0
Defi 3l + Compil 0.18l							45	1,1	ou Archipel 0.25kg+ (h+Actimum)				57	1,0
Trinity 2l + Défi 2l					☹				ou Octogon/Radar 0.275kg +(h+Actimum)				55	1,0
Herbaflex 2l + Défi 2l							58	1,4	ou Abak 0.25kg+Axial P. 1l + h				90	1,8
	Herbaflex 2l + Défi 2l													
	Fosbury 0.4l + Défi 2.5l						64	1,5	ou					
	Fosbury 0.4l + chlorto 1800g				☹		67	1,6	Kalankoa 0.6l +(h+Actimum*)				60	0,8
	Défi 3l + Carat 0.6l						56	1,2	Othello 1.2l + (h+Actimum*)			☹45		
	Fosburi 0.4l + iso 1000g + Défi 2l						*75*	*1,9*	*sauf derrière produit d'automne contenant DDF:*					
			Kalenkoa 0.8l + (h+Actimum)				52	0,8	Axial Pratic 1.2l + h				46	1,0
			Othello 1.2 + (h+Actimum)		☹45		60	0,8						

En italiques : associations non validées par les firmes phytosanitaires

(*) adjuvant non recommandé par la firme - prix estimé

NOTES

Par exemple sur blé (suite)

Programme renforcé en automne (suspicion de Ray Grass résistants aux FOP/DEN et ALS)

Traitement automne									rattrapage possible au printemps					
prélevée	levée	1 à 2 F. du blé	2 à 3 F. du blé	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	sol drainé	coût €/ha	IFT
chlorto 1800g		Défi 3l + Carat 0.6l			☹		88	2,2	STRATEGIE RG TOUT AUTOMNE	antidicot. éventuel				
Herbaflex 2 l + Défi 2l		Fosburi 0.5l					101	2,2						
Trooper 2.5l		Herbaflex 2 l + Défi 2l					106	2,4						

Par exemple sur orges d'hiver

Traitement automne										rattrapage possible au printemps				
pré semis	prélevée	levée	1 à 2 F. de l'orge	2 à 3 F. de l'orge	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	coût €/ha Pts	IFT
	Constel 4.5l					☹				AxialPratic 0.9l + Oklar 15g (ou Lexus NRJ 135g si pas de DFF en automne)	antidicot. éventuel			
	Defi 3l+ Carat 0.6l													
			Defi 3l+ Carat 0.6l											
			Fosburi 0.5l + chlorto 1500g			☹								

Programme renforcé en automne (suspicion de Ray Grass résistant au FoP/DEN et ALS)

Traitement automne										rattrapage possible au printemps				
pré semis	prélevée	levée	1 à 2 F. de l'orge	2 à 3 F. de l'orge	fin oct. - nov.	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage	épi 1 cm	1-2 nds	coût €/ha Pts	IFT
Avadex 480 3l			Fosburi 0.6l							STRATEGIE RG TOUT AUTOMNE	antidicot. éventuel			
	Defi 4l		Fosburi 0.5l + chlorto 1500g			☹								
	chlorto 1800g		Defi 3l+ Carat 0.6l			☹								
	Trooper 2.5		Defi 3l+ Carat 0.6l											



Compléments anti-dicotylédones

Les herbicides présentés ci-dessous peuvent être appliqués en traitement spécifique ou en mélange avec les traitements proposés dans les pages précédentes. Dans ce dernier cas, ne pas oublier de prendre en compte le spectre anti-dicotylédone de l'herbicide servant de base au désherbage.

Traitement automne								rattrapage au printemps						
prélevée	levée	1 à 2 F. du blé	2 à 3 F. du blé	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT	tallage- épi 1cm	épi 1cm 1-2noeuds	jusqu'à DFE	sol drainé	BVP	coût €/ha	IFT
Véroniques, Pensée, Géranium, Matricaire, Coquelicot (sauf Gaillet)														
		Allie Express 0.05kg				26	1,0	Picotop 1.3l + Harmony MSX 0,1kg (ou Ergon 0.03kg) (1)			☹		35	1,5
		Alliance WG 0.075kg				28	1,0	ou Picotop 1.3l + Ergon 0.03g			☹		35	1,5
Véronique, Pensées, (Gaillet)														
		Nessie EC 1l		☹		20	0,7							
		Picosolo 0.07kg				10	0,5							
Ombellifères, Géranium														
		Metsulfuron-méthyl (nbses spécialités) 20 g				7	0.7	Metsulfuron-méthyl (nombreuses spécialités) 20 g					7	0.7
Gaillet, Stellaire, Matricaire, Coquelicot														
Si application Defi, possibilité d'associer: Hauban 0.08kg						17	0,8	Picotop 1l + Primus 10g (2)				☹	40	1,5
								Canopia 70g			☹			1,0
								Bastion 1.2					25	0,7
Gaillet								(2) pas avant le 1er févier						
								fluoroxypyr solo (nombreuses spécialités) 100g						
								Starane Gold 0.5l						
Coquelicot résistant ALS														
traitement automne indispensable si forte infestation : Trooper, Codix, ou urée +Carat								Picotop 1.3l					25	1,0
								base 24MCPA					10	1,0
								Koril 2.5l						
Chardons														
								Hormones (2.4D...) 800g					10	1,0
								Chardex 1.5l à partir du 1er mars					19	0,8
								Metsulfuron-méthyl (nombreuses spécialités) 25-30 g					10	1,0

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

2 000 ANIMAUX | 1 400 EXPOSANTS | 85 000 VISITEURS

SALON DE L'ÉLEVAGE N°1 EN EUROPE



CLERMONT FERRAND
FRANCE

5 | 6 | 7
OCTOBRE
2016

@sommet_elevage sommet.elevage

Tél. +33 (0) 4 73 28 95 13 - info@sommet-elevage.fr

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

WWW.SOMMET-ELEVAGE.FR

Protéagineux de printemps

Retour sur les points marquants de la campagne 2016

Les pois de printemps et les féveroles n'ont pas été épargnés par ce printemps morose : frais, pluvieux et peu ensoleillé.

Fabienne Boizet - Terres Inovia

Pois de printemps

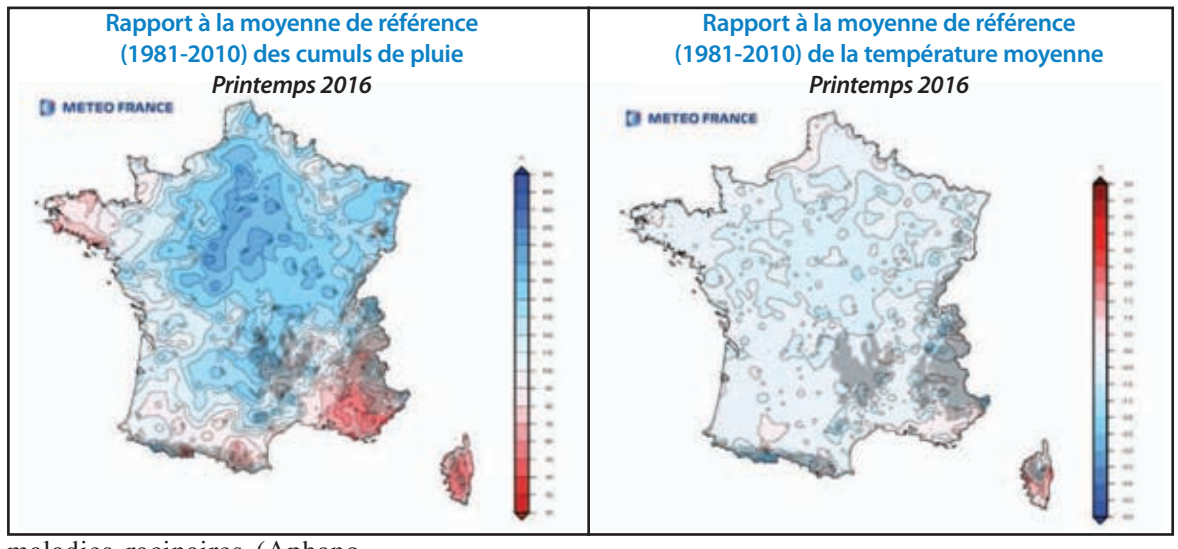
Un printemps frais et pluvieux : des situations parcellaires très hétérogènes

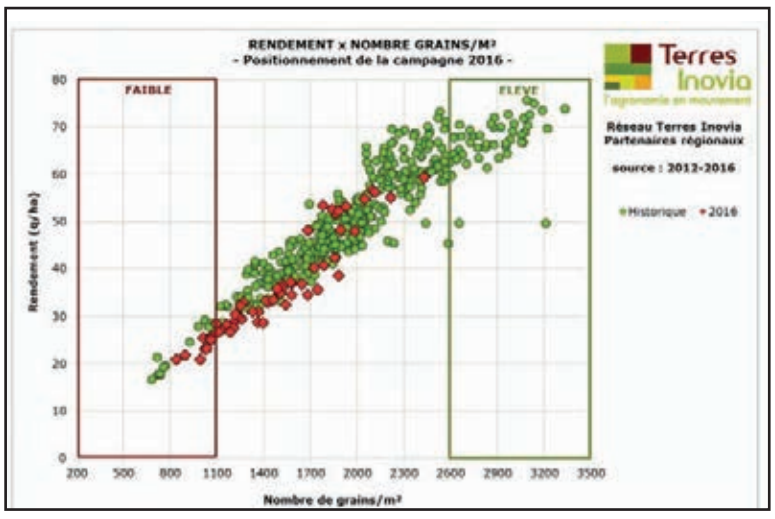
Même si la majorité des pois de printemps a été semée autour du 15 mars, du fait des températures printanières fraîches, une hétérogénéité de stades entre parcelle a été observée tout au long de la campagne.

Ce climat (pluie, température fraîche) a favorisé à la fois le développement végétatif des pois et l'arrivée précoce (avant floraison) des maladies aériennes (ascochytose notamment).

La floraison d'une durée de trois semaines, a été légèrement moins longue que d'habitude (généralement un mois). Cela peut notamment s'expliquer par un rayonnement déficitaire (30 à 50% en moins). Selon les parcelles et l'intensité des maladies aériennes, des problèmes de nouaison ont pu être observés, avec un nombre d'étages mis en place dans la moyenne basse.

Cet excédent de pluviométrie, a également été favorable aux maladies racinaires (Aphanomyces, etc.) et a entrainé des asphyxies racinaires, selon les situations.





Des rendements hétérogènes

Les rendements enregistrés se situent entre 20 et 40 q/ha. Au niveau des composantes de rendement, on observe que le nombre de grains/m² ainsi que le PMG sont dans la moyenne basse (voir graphiques).

La nouaison ainsi que le remplissage des graines n'ont pas été optimal cette année, expliquant ces faibles niveaux de rendement.



Photo : L. Jung, Terres Inovia

Impact de l'hydromorphie sur les pois de printemps

Féverole de printemps

La majorité des féveroles de printemps a été semée dans la première quinzaine de mars. Les températures fraîches du début de cycle ont engendré une variabilité de stades entre parcelle tout au long de la campagne.

Ce climat frais et pluvieux a perduré et a été défavorable à la nouaison (coulure des 1ers étages) ; mais a également favorisé l'arrivée précoce (avant floraison) du botrytis. Cette maladie en phase agressive a pu entrainer des défoliations et des coulures de fleurs.

La floraison d'une durée de 1 mois, a été moins longue qu'habituellement (en moyenne 1 mois et demi). Cela s'explique par les conditions climatiques pluvieuses, fraîches, par un rayonnement déficitaire, mais aussi selon les parcelles, à des infestations importantes de botrytis.

Cette humidité excessive tout au long de la campagne, a également été favorable aux maladies racinaires tel que le Fusarium et a également entrainé des asphyxies racinaires.



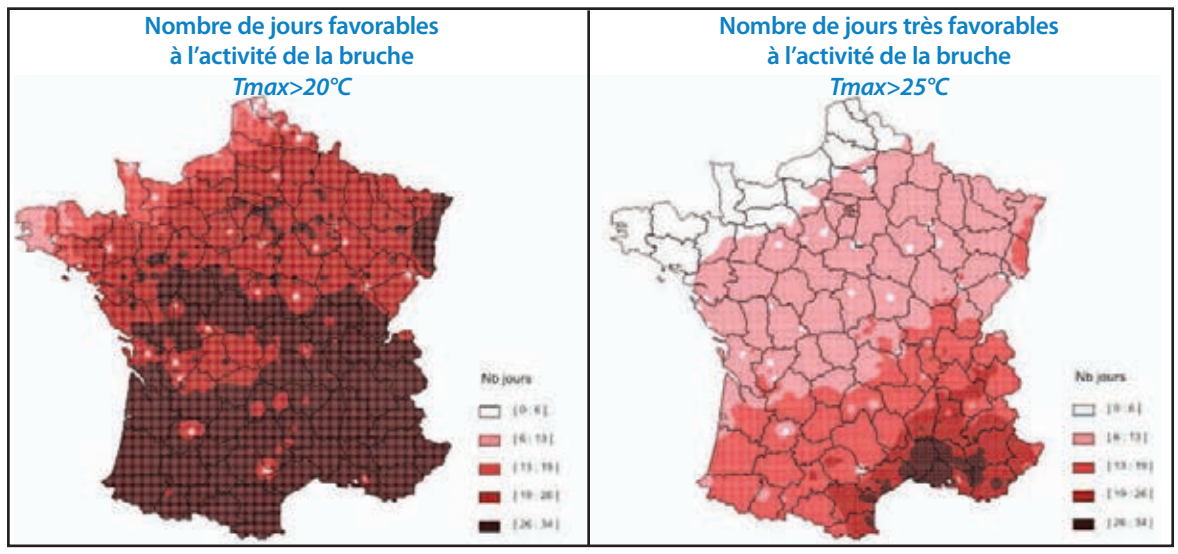
Photo : L. Jung, Terres Inovia

Symptômes de botrytis sur feuilles et tiges

Des rendements hétérogènes

Les rendements enregistrés se situent entre 10 et 40 q/ha. La composante de rendement la plus touchée est le nombre de grains/m². Entre les problèmes sanitaires et le climat peu favorable à la nouaison, les féveroles de printemps ont en mis en place autour de 700 grains/m² (contre 1000 à 1200 grains/m² généralement).

Au niveau du poids de mille graines (PMG), celui-ci a également été impacté, avec un perte de l'ordre de 30 g.



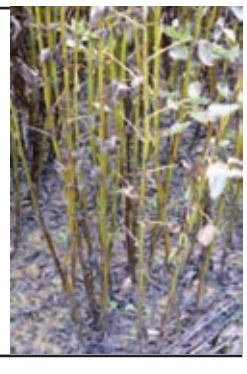
Qualité des graines

Malgré un climat moins favorable aux bruches (40% de jours favorables en 2016 contre 90% en 2015), des dégâts sont malgré tout observés et vont encore cette année impacté la qualité des graines, et donc sa commercialisation.

Focus Féverole d'hiver

La majorité des parcelles de féveroles d'hiver se sont retrouvées sans gousses ou avec très peu de pieds portant des gousses.

Le climat (faible rayonnement, températures fraiches, pluie excessive), la faible présence de pollinisateurs (dû au climat) et le développement important du botrytis expliquent ce phénomène.



Mouton charollais

Grande vente d'agnelles le 15 septembre

Le 15 septembre prochain, l'OS mouton charollais organisera une grande vente d'agnelles pure race à Charolles. Un évènement qui s'adresse aux éleveurs désireux de se lancer dans la production ovine ou de développer une troupe avec du mouton charollais.

Une nouvelle vente d'agnelles charollaises aura lieu le 15 septembre prochain au parc des expositions de Charolles. Environ 350 femelles de l'année seront rassemblées sous le hall. Des agnelles triées sur le volet (sanitaire, indexation, morphologie), toutes issues d'élevages de moutons charollais inscrits et sélectionnées par l'OS Mouton charollais lui-même, organisateur de l'évènement. Présentées en cases, ces agnelles de valeur génétique seront vendues de gré à gré tout en tenant compte de la qualité de ces femelles destinées à la reproduction et à la constitution de troupes. Comme pour les ventes précédentes, une aide du Crédit Agricole est prévue pour les jeunes agriculteurs acquéreurs, installés depuis moins de trois ans.



Les agnelles reproductrices proposées par l'OS mouton charollais s'adressent à des jeunes ou des éleveurs désireux de constituer ou de développer une troupe ovine de race charollaise.

Demande en hausse

Pour l'OS, l'objectif de cette grande vente est clairement de développer des troupes ovines de mouton charollais sur le marché français. L'initiative avait été prise l'an dernier mais malheureusement, la FCO avait contraint à annuler la vente de septembre. Début août dernier, une vente d'agnelles prestige était organisée dans le cadre du concours national de Charolles. 65% des 70 agnelles présentées avaient trouvé preneurs, tandis que la vente de station des mâles frôlait les records.

A la veille de cette nouvelle grande vente, les responsables du mouton charollais sont assez confiants. Le bilan de la vente d'août est encourageant et la date du 15 septembre est toute indiquée pour une mise à la reproduction immédiate. En prime, l'OS enregistre de la demande pour des femelles reproductrices. « *Un éleveur de la Haute-Marne serait intéressé par une centaine d'agnelles pour diversifier son élevage de bovins inscrits* », confie la directrice de l'OS Aline Bonnot. D'autres candidats auraient fait part de leur souhait de se lancer dans le mouton, ce qui conforte les responsables de l'OS dans leur ambition de réinvestir le marché national en pleine reconquête ovine. Sans abandonner toutefois l'export dont les aléas commerciaux et sanitaires rendent les choses néanmoins incertaines.



350 agnelles charollaises environ, triées sur le volet, seront proposées à la vente le 15 septembre prochain à Charolles.

MARC LABILLE

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+ 25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Rendez-vous

Bio Bourgogne Visites d'élevages biologiques

Bio Bourgogne convie les agriculteurs à plusieurs visites de fermes d'élevage biologique sur la région. Différents agriculteurs bio vous accueilleront pour présenter les particularités techniques de leur système et échanger avec vous autour de leurs pratiques. Ces visites sont réparties sur tout le territoire bourguignon pour que chacun choisisse les dates, les lieux et les thèmes qui lui conviennent.

21 **Engraisser ses bovins viande à l'herbe**, le 20 septembre à Flagey les Auxonne (21) à 14 h
Produire du lait bio en limitant l'usage des médicaments, le 18 octobre à Flavigny sur Ozerain (21) à 14h

Contact : Aurélie Billon, 03 86 72 92 26 /06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org

58 **Gérer un triple troupeau** (ovins, bovins, équins) en plein air, le 23 septembre à Poil (58) à 9h30
Le bien-être animal fait le bonheur de l'éleveur : visite d'une ferme en bovin viande en transition vers les circuits courts, le 12 octobre à Semelay (58) à 9h30

Contact : Lola Jeanningros, 03 86 36 94 25 /06 30 02 24 01, lola.jeanningros@biobourgogne.org

89 **Diversifier son exploitation céréalière** avec un atelier volailles, le 26 septembre à Dollot (89) à 9h30
Engraisser ses bovins viande pour la filière longue et la vente directe, le 29 septembre à Saint Privé (89) à 14 h

Contact : Marie Giraldi, 03 86 72 92 28 / 06 08 02 87 94, marie.giraldi@biobourgogne.org

Équipement

Ponge Nouveau système de contention rotatif

Les Ets Ponge, présents dans le domaine de la contention mobile, connu pour son couloir ou son Transparc, développe une gamme de produits adaptés aux installations fixes. Le Roto 600, en version 90, 180, 270°, saura s'adapter à différentes configurations d'installation et permettra à l'éleveur et à l'animal un travail en sécurité.





Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 24/082016	Bourg-en-Bresse 06/09/2016	St Christophe-en B. 31/08/2016	National 31/08 au 05/09/16
Vaches viande (V)	U	-	3,35 €	3,90 €	3,78 €
	R	-	3,05 €	3,58 €	3,42€
	O	-	NC	-	2,99 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,15 €
	O	2,90 €	2,70 €	-	2,90 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,51 €
	P	-	2,20 €	-	2,30 €
Génisses VML	U	3,90 €	4,20 €	4,70 €	4,19 €
	R	3,70 €	3,50 €	3,81 €	3,50 €
	O	-	2,90 €	-	2,94 €
Taureaux VML	URO	-	2,35 €	2,55 €	2,37 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 30/08/2016

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	2,72
300-350 kg	-	2,70	2,47
350-400 kg	-	2,60	2,52
400-450 kg	-	2,55	2,49
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,64	-
300-350 kg	-	2,66	-
350-400 kg	-	2,54	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	2,22
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,27
350-400 kg	-	2,42	2,40
400-450 kg	-	2,39	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,01	1,41
Vaches	E	U	R
- 5 ans	-	1,93	1,80
5 -10 ans	-	1,89	1,73
+10 ans	-	1,77	1,66
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,08	1,87

Bovins : 1056.
Apports corrects pour la saison. 90% de vendus.

BROUTARDS : L'offre s'intensifie et la qualité est globalement satisfaisante. Les cours sont sensiblement maintenus.

TAURILLONS : Peu de demande en sujets âgés et maigres.

LAITONNES : Vente rapide et totale. Cours très fermes en sujets de plus de 300 kg.

GÉNISSES 18 MOIS : Vente sélective tenant compte de la qualité et de l'âge. Besoins quasi inexistants dans les sujets non vaccinés FCO.

TAUREAUX : Pas de changement.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : Davantage d'acheteurs, mais les cours sont seulement reconduits. Le moral des engraisseurs est plombé par les perspectives moroses dans la viande.

SICAFOME organise une foire exceptionnelle aux bovins formés et culards le jeudi 15 septembre. Annonces avant le vendredi 09 septembre. Renseignements au 03 86 84 28 75

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 12/09/2016

Bovins (249)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
310 à 400 kg	760 - 970	2,45 - 2,48
425 à 440 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
430 à 450 kg	890 - 1000	2,06 - 2,27
390 à 510 kg	-	-
Génisses		
280 à 420 kg (16-24mois)	560 - 1020	2,06 - 2,25
530 à 880 kg (24-36mois)	1000 - 1490	1,50 - 1,80
Vaches		
Vaches légères	830 - 1110	
Vaches entre deux	1100 - 1300	
Vaches lourdes	1250 - 1430	

Vente sélective en broutards et femelles d'export. Vaches: malgré une présentation de meilleure qualité, la morosité reste persistante.

Bovins gras : 7
Génisses de viande : 3,66 à 3,70€ kg de viande
Vaches de viande : 3,50 à 3,52€ kg de viande.
Commerce calme. Vente totale.
Prochain marché bovins le lundi 12 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 24/08/2016

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,78	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,32	1,90
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,72
de 5 à 10 ans	1,82	1,68
+ 10 ans	-	1,58

Broutards Laitonnes : Seul les broutards correspondant à la demande ce sont vendus.

Vaches-Génisses : Bonne présentation avec cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 06/09/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50 €	2,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	1,85 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,85 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,85 €	-

Tendance : Très peu de demande dans les mâles, vente difficile en marchandises moyenne

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 29/08/16 au 04/09/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	2,59€	-
400 kg	-	2,51 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,40 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

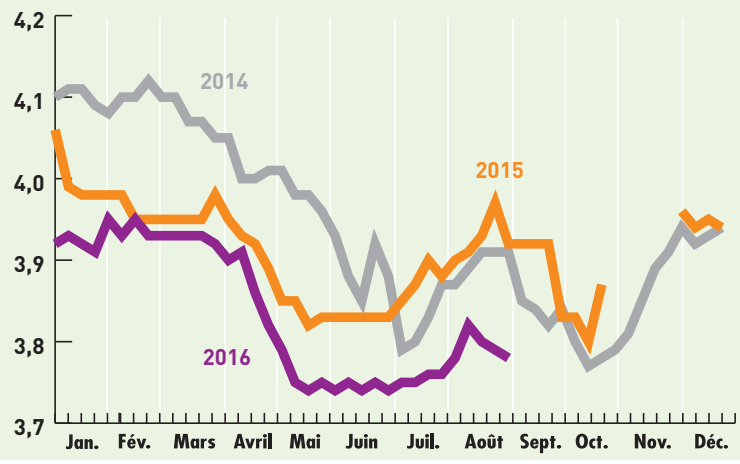
Tendance : Marché limité en dessous de 350 kg

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 29/08/16 au 04/09/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	0+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,78 €	3,59 €	3,40	-	-	
Races mixte	-	-	3,11 €	3,10 €	-	-	
Races lait				-	-	2,80 €	2,76 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	0+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait					-	2,68 €	-
Vaches	U=	U-	R+	R=	O+	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,93 €	3,88 €	3,74 €	-	3,43 €		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	-	3,85 €	3,73 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte			-	3,21 €	3,14 €		
Races lait				-	-	2,60 €	2,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	R-	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,57 €	4,24 €	4,02 €	3,82 €	-		

Tendance : l'offre exédentaire en vache limite la hausse des cours.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 29/08/16 au 04/09/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R-	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,77 €	3,77 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,46 €	-	3,83 €	3,63 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	-	-				
Races mixte					3,17 €	3,15 €		
Races lait						-	2,65 €	2,61 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,49€	4,34 €	4,05 €	372 €				

Tendances

SEM. 33 / 2016

Bovins de boucherie

Après les concours de rentrée qui se sont relativement bien tenus, l'offre demeure suffisante pour les besoins dans les femelles haut de gamme. Peu de changement tarifaire dans les très bonnes Charolaises. Le basculement de clientèle dans le sud du pays (moins de touristes) entraîne un recul de la demande, même si les septembristes sont un peu plus enclins à la dépense. Le commerce est calme avec des tarifs qui se maintiennent dans les bonnes vaches Charolaises lourdes. Dans les génisses et les vaches R convenables, le commerce est calme mais le recul de l'offre avec le début des ensilages de maïs tend à stabiliser les prix.
Les abatteur notent une sérieuse progression de l'offre dans les animaux en manque de finition, en provenance d'éleveurs démoralisés. En réformes laitières, les industriels imposent leur volonté baissière face à une consommation en repli après la rentrée (promotion de viande de porc). Le classement est très strict en abattoir et des tarifs fortement malmenés dans les vaches maigres, sans viande. En jeunes bovins, la relative stabilité des prix dans les races à viande ne peut être obtenue que par de faibles volumes de production.

Broutards

L'activité commerciale se durcit face au décalage entre une offre plus étoffée et une demande export ciblée. Une partie des ventes se recentre vers le marché intérieur, mais avec une très forte inquiétude chez les éleveurs pour les sorties d'automne. Les engraisseurs et exportateurs profitent de la progression des volumes pour faire baisser les prix au détriment des naisseurs. Dans les femelles, l'équilibre offre/demande permet une vente encore assez régulière dans les bonnes lourdes à destination de l'Italie ou de l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le marché export vers l'Espagne dans les gros veaux permet de maintenir les prix dans les bons veaux Frisons ou Montbéliards. Les tarifs sont stables dans la gamme convenant aux intégrateurs, mais le tri reste très sévère dans les veaux légers qui n'ont plus de valeur commerciale. Dans les croisés laitiers, l'offre reste importante et souvent de qualité très commune. Cette gamme de marchandise est malmenée, notamment dans les femelles. ;Les tarifs se maintiennent dans les très bons mâles Charolais, Limousins ou croisés (jaunes).

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 05 septembre)
ATTENTION: pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine. *"Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir".*

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 05 septembre)
«Les cours sont en baisses pour les mâles légers et péniblement reconduits pour les mâles plus lourds. La demande est soutenue en femelles».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 05/09/2016*

Agneaux (1923)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,85 - 3,58	2,68 - 3,40
Gras (38-44 kg)	-	2,94 - 3,53	2,76 - 3,10
Gras (44-50 kg)	-	2,92 - 3,53	2,75 - 2,98
Gras (+50 kg)	-	2,15 - 3,07	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (231)	**U** *(mini-maxi)*	**R** *(mini-maxi)*	**O** *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,91 - 1,05	0,53 - 0,68
(+60 kg)	1,10 - 1,37	0,96 - 1,10	-
Divers			
Béliers : 84 à 143 €	-	-	
Agneaux maigres : 52 à 114€	-	-	-
Caprins : 20 à 29€		-	-
Boucs :			
Divers :			

Ovins : 1923
99% de vendus.

Agneaux : L'importance de l'offre permet de rééquilibrer le rapport offre/demande, et les cours se stabilisent. Les acheteurs sont nombreux avec des besoins réguliers (notamment pour l'aïd) et absorbent la quasi totalité des apports (seulement 2 lots invendus).

Brebis: Recul saisonnier des cours marqués par la fin de la saison estivale. Vente totale.

Béliers - Caprins: Demande suivie.

Prochain marché lundis 12 septembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 12/09/2016*

Ovins : 498	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres (-44kg)	90 - 143	2,50 - 3,38
Agneaux gras (+44kg)	124 - 151	2,76 - 3,20
Brebis	53 - 110	1,00 - 1,36
Béliers	-	-

La vente est rapide en agneaux.
Cours stables.
Prochain marché ovins le lundi 19 septembre aux horaires habituels.

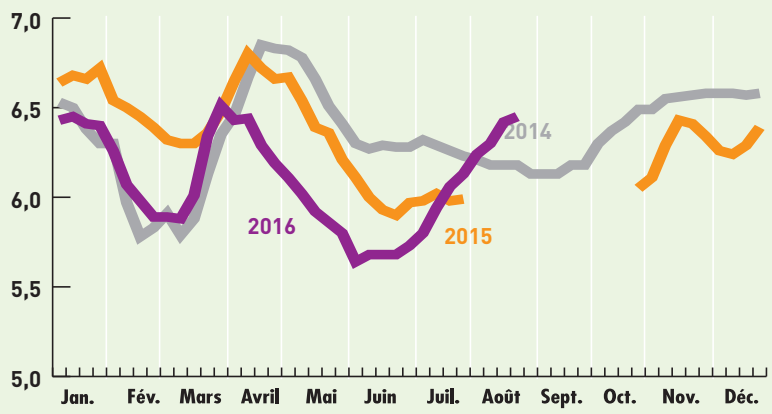
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 29/08/16 au 04/09/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,66 €	6,18 €
Couvert	16-19 kg	6,77 €	6,61 €	6,02 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,75 €	5,58 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 04/09/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,45 €	6,42 €	2,56 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 29/08/2016 au 04/09/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,78 0.01	6,75 =	6.02 -0,12	-	-	-	-
	R Var.	6,45 0,05	6,54 0,02	6,53 0,01	- -	6,60 0,02	6,68 0,06	6,59 0.03	-
	O Var.	-	-	-	-	6,03 -0,17	6.06 -0,03	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,64 -0,06	6,66 -0,05	5,94 -0,05	-	6,77 0,06	6,64 0,04	5,99 0,11
	R Var.	6,54 0,12	6,59 0,07	6,61 0,13	6,03 0,26	6,66 -0,01	6,61 0,05	6,38 0,02	5,92 0,03
	O Var.	6,22 -0,13	6,19 -0,19	-	-	6,18 -0,06	6,02 -0,12	5,97 0,08	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,75 0,05	5,52 0,17	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,58 -	-	-

Zone nord : Agneaux : Moins de marchandise en cette veille de fête de l'aïd, entrainant une hausse du cœur de gamme réajustement opéré sur les agneaux suite à la forte hausse de la semaine précédente.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

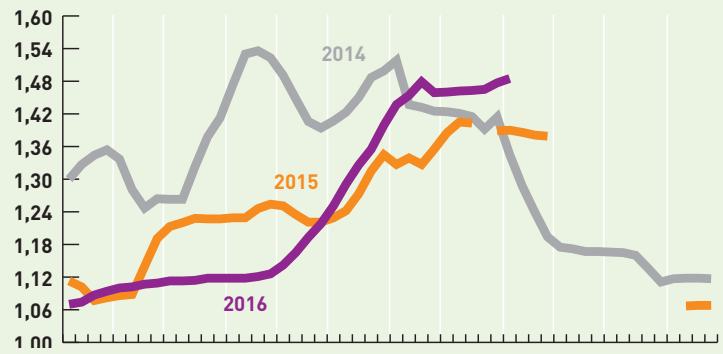
Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 987 porcs présentés) — *Cotations du lundi 05/09/ 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,485** €

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du29/08 au 01/09/ 2016*

1,67 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

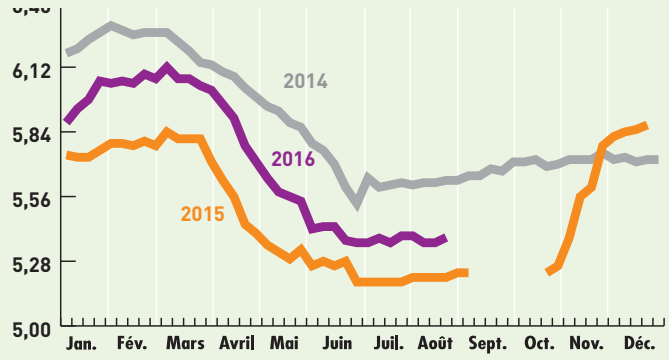
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 29/08/16 au 04/09/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	9,19 €	8,34 €	-	-
U	-	7,23 €	5,60 €	-
O	-	5,38 €	3,95 €	3,66€

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 05/09/16 au 11/09/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	140	505 - 570 €	330 - 410 €	200 - 270 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 240 €	120 - 150 €	55 - 105 €	35 - 70 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		280 - 390 €	180 - 240 €	135 - 170 €	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		450 - 540 €	300 - 370 €	210 - 250 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	766	150 - 270 €	80 - 140 €	60 - 145 €	20 - 60 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 29/08/16 au 04/09/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,82 €	2,60 €	-	-
Bons	2,50 €	2,30 €	1,90 €	-

Céréales

Marché du 1er septembre 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	78/12 fourrager	sept-oct.	143,00	T	C
Aube/Yonne	meunier	-	inc.	-	C
	amidonnier		inc.		-
	fourrager	sept-déc.	141,50	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**chéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	fourrager 58kg/hl	sept.	122,00	-	C
Sud Côte-d'Or	57 kg/hl	-	-	-	C
Nord Côte-d'Or	55 kg/hl mini	sept.-déc.	120,00	V	C
	57 kg/hl mini	sept.-déc.	130,00	V	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saône	55kg/hl	sept.-déc.	175,00 à 180,00	N	C
Aube/Yonne	55 kg/hl	Sept.-déc.	175,00 à 180,00	N	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saône			inc.		C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		-	-	-	-
Saône et Loire			inc.		-

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		nov.-mars	159,00	N	C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	-	-	-	-	-

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17%1ère main	2 de sept.	167	V	

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**

Matériel

Tracteur

07 - Massey Fer 158V modèle court moteur 100h année 1982 arceau sécurité - Massey Fer 65 avec fourche avant 2000HT année 1963
✆ **06 99 09 75 16**

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ **03 61 38 04 28**

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ **06 33 65 65 18**

39 - Tracteur Mc Cormick CX90 4 RM 6 500 h. 2003, double rel. et P de F avant pneus 35% t.b.é cessation 16 500
✆ **06 37 07 36 72**

Travail sol

01 - Vds cse cess combiné à dents Pichon + semoir Amazone typ 30 3m - charrue Huard 4 corps le tout tbé
✆ **04.74.24.30.46**

89 - VENDS chisel Duro 4 m., 15 dents avec 2 herses peigne Lachaud, bon état, 1 700 euros (réf. 3602)
✆ **06 82 20 76 45**

Récolte

21 - VENDS presse Welger 502, année 2002, révisée, dispo. (réf. 34VB1)
✆ **06 85 21 25 69**

26 - Vends cueilleur à tournesol 6 rangs marque Dario 2000 euros à débattre.
✆ **04 75 68 66 77 HR**

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard Meteor 28 m., rampe alu., rugulator, 4 pneus neufs, très bon état, prix : 17 500 euros (réf. 340B)
✆ **06 77 96 42 98**

Epandage

89 - VENDS épandeur Leboulch 5502, 2 hérissons verticaux, très bon état. (réf. 3501)
✆ **03 86 32 21 30**

Agri. divers

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds semoir engrais Kuhn neuf servie un an sufateuse Amazone 1000 L. rampe 15 m Cover crop Kuhn 32 disques.
✆ **04 78 40 01 78**
ou 06 85 37 43 21

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier larg 3 m - TBE - an 2009 - 7500 euros TTC
✆ **06 70 41 85 26**

58 - VENDS 2 roues étroites de tracteur Kléber super 3, radial 9-5 R48, TBE, comme neuf, prix : 1 000 euros à débattre, - bennette basculante, 1.90 m x 1 m x 0.70, 300 € à débattre (réf. 35VB2)
✆ **03 86 26 16 47**

71 - Vends semoir Nodet Gougi, combiné vibro B.E., curage va et vient complet, B.E.
✆ **06 79 35 96 09**

74 - Vends cuve inox basculante 400 l et roulante 3 500 € à débattre
✆ **07 81 99 41 67**

84 - Vends chaufferie complète basse température, bon état, environ 3 HA. Prix à débattre.
✆ **06 07 25 33 31**

Elevage

42 - Vds 2 caméras de marque Camérail année 2010 - 1 sur rail 15M tourelle 2 phares - 1 tourelle 2 phares - cse modernisation bâtiments
✆ **06 78 51 97 62**

69 - Vds tank à lait Japy 2600 l. bon état.
✆ **04 74 70 19 14**

Véhicule

Tourisme

89 - VENDS Renault SCENIC RXT DCI, 1.9 l., 09/2000, 193 000 kms, 6 CV, nombreuses options, bien entretenue, CT OK, 2 300 euros à débattre (réf. 3502)
✆ **06 77 89 16 60**

Achat-Vente

Récolte

42 - Producteur vds maïs ensilage enrubanné, foin, foin de luzerne, blé, orge, tb qualité, poss. livraison
✆ **06 82 29 74 85**

42 - product. vds maïs ensil. épis en bottes filmées enrubannées, livré + orge blé Tb qualité
✆ **06 66 93 88 00**
ou 04 77 36 74 81

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02.**
ou 03.84.32.30.91

Fourrage

69 - Vds très belle paille conventionnelles et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

71 - Vends paille livrée par camion remorque, 80 euros/T. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

89 - VENDS paille et foin, bottes carrées, possibilité livraison dépt. 58 et 45. (réf. 350A)
✆ **06 83 92 09 50**

Divers

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ **03 84 67 30 63.**

38 - Achat plus ht cours collections timbres post. archive commerc. familial cart. postal.
✆ **04 74 00 12 68**



Location

Autre

21 - Particulier CHERCHE abri pour camping-car à l'année autour de Dijon (réf. 3601)
✆ **06 81 61 79 69**

26 - LOUE appart campagne drômoise, terrasse, jardin, convient retraité.
✆ **04 75 45 50 83**

Offre

Emploi

01 - Exploitation agricole Feillens recherche tractoriste et manutentionnaire avec expérience
✆ **03.85.36.17.19**

01 - Recherche chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct-nov
✆ **06.76.03.14.55**

26 - Cherche ouvrier polyvalent sérieux pour la taille de la vigne, cueillette olives 3 à 5 mois.
✆ **06 81 56 11 28**

38 - La SENuRA (Chatte) cherche du personnel saisonnier pour la récolte manuelle et le triage des noix pour 3 semaines environ. Fiche d'inscription à retirer à l'accueil.
✆ **Contact HB :**
04 76 38 23 00

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT de TRAITE pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Voiron et/ou Saint Jean de Bournay – Aucun diplôme exigé – Connaissance milieu agricole appréciée – Domicile sur secteur – CDD remplacement maladie Temps partiel (57h mensuelles) devant se transformer en CDI.
✆ **Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au 06.37.18.10.60 ou nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr**

69 - Cherche chauffeur poids lourd, permis EC, temps partiel, expérience indispensable.
✆ **06 60 74 00 38**

69 - Cherche salarié viticole expérimenté 32 H. par semaine. envoyer CV par mail.
✆ **domainepaire@gmail.com**

Service

26 - SMG maçonnerie - travaux de rénovation complètes,construction garages,hangars,abris,démolitions,rénovation toitures, façades,clôtures...
✆ **06 12 86 52 99**

74 - Battage soja bénéficier du seul et unique moyen d'optimiser vos récoltes de soja la coupe flexible, disponible sur toute la région Rhône-Alpes, renseignements
✆ **06 79 71 05 92**

84 - E.T.A., expérience 20 ans, propose ses services pour la récolte fruits/légumes. Travail soigné et déclaré. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

42 - Agric. 57 ans - Mt du Lyonnais cher. compagne pour vie à 2 si poss. - avec activité extérieure - dame sérieuse.
Ecrire au journal - n°755 - BP 30031 - 42271 St priest en Jarez

58 - Dame 39 ans ayant un emploi CHERCHE homme de 40 à 60 ans pour relation sérieuse, déménagement possible. Ecrire à Terres de Bourgogne - 4 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 32VB1)
✆ **06 50 24 80 96**

58 - Retraité 60 ans CHERCHE dame 55 - 65 ans pour vie à deux à la campagne, aimant animaux (chevaux). Envoyer texto (réf. 35VB1)
✆ **06 56 88 20 01**

58 - Jeune femme 33 ans avec emploi CHERCHE homme 30 à 55 ans aimant agriculture pour vie ensemble, si affinités mariage. 00 237 697 444 569 (réf. 360A)
✆ **06 17 40 24 06**

Animaux

Bovin

01 - Vds 3 génisses prêtes à terme 17 septembre 7et 10 octobre race Montb cause retraite
✆ **06.85.13.62.40**

01 - Vds 3 génisses prêtes à terme 17 septembre, 7 et 10 octobre race Montb cause retraite
✆ **07.85.13.62.40**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses et vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et vend jeunes repro limousins 1 an fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (340F)
✆ **06 28 02 04 05**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite
✆ **06 12 85 67 49**

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ **06 85 72 55 83**

10 - Vends reproducteurs Charolais, 1 de 5 ans et 2 de 18 mois, origine Lapendery.
✆ **06 45 99 14 12**

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ **03 81 35 33 17**
ou 06 44 95 63 44

38 - Cause cessation vds génisses prêtes PH terme septembre-octobre. Très bonnes origines. Contrôle laitier +10000.UPRA. Génisses génotypées.
✆ **06 88 47 93 08**

38 - Vends génisses portantes vaches au lait Prim'Holstein.
✆ **06 85 22 49 36**

38 - Vds 2 génisses pleines Montbéliardes à terme septembre.
✆ **06 89 26 53 41 -**
04 76 95 72 59

39 - Vds cse cessation laitière vaches prêtes race 46 IA CL echo indemnes IBR BVD INS BBB
✆ **06 79 59 91 05**

42 - Vds 10 génisses Aubrac insc. Hba 10 mois
✆ **06 85 02 07 60**



42 - Vds VLen lactation, vl taries terme à partir de septembre, génisses à terme à partir d'octobre , génisses âgées de 9 à 13 m ,race PH CL Upra vacc. fco, ia semence sexée
✆ **04 77 28 90 69**

42 - Vds laitonnes Aubrac pour repro HBA et VA4 indemn paratub et IBRA TGS
✆ **06 07 59 08 74**

58 - Elevage Blonde Aquitaine VENDS reproducteurs mâles et femelles, 6 à 18 mois, vaches pleines, taureau (réf. 340A)
✆ **06 83 26 95 44**

58 - Cause cessation, vend génisses et vaches limousines gestantes, terme à partir de novembre, TGS. (340E)
✆ **06 10 34 28 10**

69 - Vds taureaux charolais adulte et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Elevage limousin HBL vend gros veaux reproducteurs - Trices TGS calmes 6f. 3M bonnes origines prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vds génisses PH terme sept oct déc et génisses 1 an garantie sanitaire.
✆ **04 74 70 19 14**

70 - VENDS taureaux 18 mois HBC, type viande et élevage, vaccinés, FCO, IFNAIS, moyen 100, origine Virely Gérard. GAEC Thibault Roche 70600 Champlitte (réf. 360C)
✆ **06 81 33 77 70**

71 - Vends 60 taureaux 20 mois, repro., HBC, T.B. qualité, origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 18 mois et veaux 1 an, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 30 septembre, 1 et 2 octobre 2016. Vente de veaux mâles de l'année, 60 taureaux de 20 mois, 30 génisses de 20 mois (N.I.). Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr. Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends, cause retraite, troupeau charolais indemne IBR, vacciné FCO, en bloc ou détail.
✆ **06 80 15 86 77**

71 - Vends, cause retraite, cheptel charolais HBC, vaches, génisses pleines, 18 mois, taureaux.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vends très bon taureau 22 mois, fils Vittoz et plusieurs très bons taureaux 18 mois, fils Untel Carnot Russ.
✆ **03 85 58 76 55**

89 - VENDS 80 mâles HBC, TGS, 40 taureaux 18 mois, - 40 génisses 18 mois, transport possible. GAEC Cadoux (réf. 350B)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

74 - Vends 90 chèvres Saanen + 3 boucs mise bas novembre 2016.
✆ **04 50 98 81 43 HR**

Ovin

07 - Pour reproduction béliers pur Suffolk père inscrit UPRA mère certifiée - 250 euros
✆ **06 70 04 20 66 après 18h**

2ème Vente Nationale d'AGNELLES à Charolles
Jeudi 15 septembre 2016
Plus de 300 AGNELLES
Entrée libre - Repas sur place
Organisée par l'OS MOUTON CHAROLLAIS
Hall des Expositions 71120 CHAROLLES
Rens. **03 85 24 00 18** ou mouton.charollais@wanadoo.fr
www.mouton-charollais.com

21 - VENDS béliers CHAROLLAIS inscrits antenais et agneaux de l'année (réf. 36VB1)
✆ **06 07 26 54 02 -**
03 80 49 22 48

42 - Achète brebis chèvres réformé agneaux gras maigre + remorque 500 kg
✆ **06 07 96 23 40**

71 - 2e vente nationale d'agnelles le jeudi 15 septembre 2016 de 10 h à 17 h (avec plus de 300 agnelles). Organisée par l'OS mouton charollais. Hall des expositions - 71120 Charolles.
✆ **03 85 24 00 18 ou mouton.charollais @wanadoo.fr**

89 - VENDS cause retraite 77 brebis CHAROL., 3 antenais, 1 bélier 3 ans + couloir contention + divers matériels (réf. 360B)
✆ **06 81 94 92 45**

Porcin

26 - Vds porcelets, porcs tout poids.
✆ **04 75 59 85 23 (HR)**

Equin

74 - Vds 2 anes males castres 11 et 6 ans pucés vaccinés vermifugés parés et dociles.
✆ **06 15 65 89 91**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme à partir du 8-8-2016
✆ **04.74.50.15.32. hr ou**
06.62.27.62.71

42 - Vds petits et gros lapins Géant des Flandres et autres cse décès-dans le 71 -
✆ **03 85 26 32 38**

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

84 - Vds chiots Montagne des Pyrénées nés 24/07/16, 4F.+2M., dispo. Oct., non LOF, tat. mère 2HAB152. Siren 487802340. Poss. voir sur place. Prix : 300 euros.
✆ **06 86 10 53 75**

Les Portes Ouvertes dans les Élevages



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71

PORTES OUVERTES viste de l'élevage au pré
les 23, 24 et 25 septembre

40 taureaux de 18 mois - 40 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC
Martinet Damien (ancien élevage Guerin)
OUVRE SES PORTES les 9,10 & 11 septembre
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Qualification IBR: A - TGS
Le Petit Satenot - 58250 Ternant
06 50 30 32 26

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 17 & 18 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

VISITES D'ÉLEVAGES DANS
3 **CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C.,** IBRA et garanties sanitaires
Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016
82 veaux mâles de l'année, 20 taureaux 18 mois, 4 taureaux adultes

GAEC CORNELOUP	Beaulon	06 77 68 78 58
>> Animaux rassemblés à Santigny le Haut - 03230 Beaulon		
GAEC BLANDIN-CURY	Vaumas	06 30 20 98 12
GAEC ALEXANDRE	Paray-le-Frésil	06 10 44 20 67

VIDÉO VISIBLE SUR simongenetic.com
LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

PORTES OUVERTES
LES 17, 18 SEPTEMBRE
- Élevage HBC
- Taureaux de 18 mois
- Veaux de l'année

Gaec MENETRIER PARIZOT
Hameau de Barain - 21350 Avosnes
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73

PORTES OUVERTES
Vendredi 16
et Samedi 17 septembre
1 taureau adulte, veaux de l'année
et 18 mois inscrits et non inscrits
Gaec PAUTET
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

feder
Une Génétique Innovante
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC

16 17 SEPT. 2016

Liste des animaux sur : **www.feder.coop** Espace CoopRepros

Disponibilité et large choix d'animaux prêts à la saillie

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

Saône-et-Loire
- **EARL COTHENET BERNARD -** CHAMPLONG 71420 DOMPIERRE SOUS SANVIGNES
- **GAEC BEAUDOT -** LE FOUR - 71420 CIRY LE NOBLE
- **GAEC DES CHATAIGNIERS -** LES VOISOTTES - 71670 LE BREUIL
- **CIRON RICHARD -** LE REVE - 71130 CHASSY
- **EARL DES QUATRE SAISONS -** LA BROSSE - 71700 BOYER
- **GAEC D'AZU -** AZU - 71230 - ST ROMAIN SOUS GOURDON
- **SCEA DES THEVENOTS -** LES THEVENOTS 71130 NEUVY GRANDCHAMP
- **GAEC GORDAT DUSSABLY -** LA BELUZE - 71600 VOLESVRES
- **GAEC MORIN -** LE JUGNY - 71430 ST AUBIN EN CHAROLLAIS
- **GAEC COMEAU -** LA FIOTTE - 71210 ST EUSEBE
- **GAEC BONNOT -** LA FORET - 71220 LA GUICHE
- **EARL DOUHARD -** CEFRIN - 71130 VENDENESSE/ARROUX
- **GAEC PLUCHAUD Paul & Julien -** ETERNES - 71430 SAINT VINCENT BRAGNY

Côte d'Or
- **GAEC DU CHAUDEAU -** 3 RUE AMONT - 21350 THOREY SOUS CHARNY
- **GAEC HENRIOT -** 12 GDE RUE - 21700 VILLEBICHOT
- **MORIN Thomas -** Rue du Stade - 21140 SAINT-EUPHRÔNE

Vos interlocuteurs spécialisés en génétique
Emmanuel Plasson (secteur 03-71)
06 10 82 11 10
Thibault Chevailler (secteur 01-58 -71)
06 08 94 76 21
Geoffrey Rémy (secteur 21-89)
06 77 65 94 93

EARL BERGER
Stéphane vous ouvre ses portes les
16-17-18 Septembre
à Lenteur 58250 Ternant
06 25 72 20 74 06 03 61 72 87
Exposition au prés de taureaux charolais, 18 mois et veaux qualification IBR : A-TGS

PORTES OUVERTES
16, 17, 18 septembre
- 30 veaux de l'année
- 15 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente
 le meilleur accueil vous sera réservé

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23 - 06 16 36 19 68

GAEC **MARTIN** Gilles et Fils
Mazille - 58170 LUZY
JOURNEES COMMERCIALES
15 - 16 & 17 septembre 2016
REPRODUCTEURS CHAROLAIS H.B.C
> 3 taureaux adultes
> 15 taureaux de 18 mois
> 50 veaux de l'année
> 3 doses de Jaquard offertes pour tout achat
Toutes garanties sanitaires indemne IBR
LIVRAISONS ASSURÉES
VISITE DE L'ÉLEVAGE AU PRÉ
Verre de l'amitié
martingillesetfils@terre-net.fr
www.gaec-martin-gilles-et-fils.fr
Gilles : 06 12 53 71 73
Guillaume : 06 22 11 78 72
Germain : 06 23 17 37 55

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny – 71- ISSY L'EVEQUE
- **BAUDIN François (HBC) – 06 87 57 81 81**
- **EARL BUTEAU (HBC) – 06 22 33 68 46**

Garanties sanitaires - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

JOURNEES PORTES OUVERTES
de 2 élevages HBC sur site de Beaumont
LES 17 ET 18 SEPTEMBRE
Élevage charolais GAEC DE BEAUMONT - 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais GUENOT NICOLAS - 21230 Allerey
A VENDRE PRIX RAISONNABLES
• Taureaux 18 mois • Veaux reproducteurs
03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84
Site: pagesperso.orange.fr/earldebeaumont

ESPACE Affaires

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

allopneus.com
VENTE ET MONTAGE DE PNEUS
anciennement PNEUS FRANCE NORD PFN
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 2 PNEUS
0 811 140 128 Service 0,06 €/min + prix appel
Fax : 04.26.07.86.38
ALLOPNEUS.COM - CS30470
13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

5% DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE* AVEC LE CODE **EA5P2016**

RM KLEBER	€HT	RM KLEBER	€HT	RM KLEBER	€HT
320/85R24 122A8 TL TRAKER	335	520/85R38 155A8 TL TRAKER	1252	300/70R20 119A8TL SUP 8L	362
380/85R24 131A8 TL TRAKER	441	320/85R20 119A8 TL TRAKER	305	7.50R16 100A8TL SUPVIGNE	180
320/85R28 124A8 TL TRAKER	369	320/85R32 126A8 TL TRAKER	415	7.50R18 102A8TL SUPVIGNE	211
340/85R28 127A8 TL TRAKER	445	340/85R24 130A8 TL TRAKER	419	7.50R20 104A8TL SUPVIGNE	211
380/85R28 133A8 TL TRAKER	465	420/85R24 142A8 TL TRAKER	505	8.3R24 106A8TL SUPVIGNE	228
420/85R30 140A8 TL TRAKER	612	420/85R28 144A8 TL TRAKER	551	9.5R24 107A8TL SUPVIGNE	237
420/85R34 142A8 TL TRAKER	711	520/70R38 150A8 TL FITKER	1141	12.4R28 121A8TL SUPVIGNE	368
340/85R36 132A8 TL TRAKER	469	280/70R20 116A8 TL FITKER	300	16.9R30 137A8 SUPER G	715
340/85R38 133A8 TL TRAKER	529	420/70R28 133A8 TL FITKER	593	340/75R20 117A8 SUPER	390
460/85R38 149A8 TL TRAKER	914	380/70R24 125A8 TL FITKER	480	280/70R20 116A8 SUPER8L	259
420/85R38 144A8 TL TRAKER	822	280/70R18 114A8 TL FITKER	281	28070R18 114A8 SUPER8L	299

PNEUS TOURISME - UTILITAIRE - 4X4 - QUAD - MOTO - PL - JANTES
Fabrication de jantes et roues sur demande • Jumelage
Roues Etroites sur mesure • Espaces verts • Forestier • Manutention et Industriel

*Valable pour l'achat de 2 pneumatiques minimum parmi la gamme Roue Motrice Kleber Agricole, pour livraison uniquement en France métropolitaine (y compris Corse et Monaco), jusqu'au 31 octobre 2016 inclus. Non cumulable avec d'autres remises en cours.

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES



DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert 32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2015 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable



La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.

111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

EAs. Photos non contractuelles

Viticulture

Vendanges

10 - Viti Beaujolais chr fils ou filles agri pour VENDANGES, vers le 20 sept 2016, nourris/logés.
✆ **04 74 04 21 08**

69 - Cherche chauffeur tract. et porteur nourris logés vend. beaujolais vers 25 sept. 11 jrs env.
✆ **06 89 86 34 91**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs porteurs 20 sept. nourri logé.
✆ **06 72 86 09 39 ou g.mc.**
berrerd@wanadoo.fr

69 - Cherche vendangeurs H ou F non logés poss. nourris vers le 25/09. Envoyer mail à :
✆ **domainepaire@gmail.com**

69 - Entreprise familiale cherche vendangeurs(euses) en beaujolais vers le 21/09 nourri logé.
✆ **06 13 52 27 12**

69 - Ch vendangeurs(euses) nourris logés 14 jrs. env. 17/09. Ambiance familiale.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Ch vendangeurs-es porteur de hotte vers 26 sept. pour 10 jours nourris logés.
✆ **04 74 04 33 22**

69 - Ch vendangeurs(se) chauf tracteur vers le 20-25/09 nourris logés ou nourris midi. Beaujolais.
✆ **06 80 57 68 31**

69 - Cherche vendangeur(es) motivés nourri logé fin sept. 12 jrs environ.
✆ **04 74 71 86 60**

69 - Cherche vendangeurs - porteur beaujolais agriculteur de préférence 23 sept.
✆ **06 86 63 46 29**

69 - Viticulteur beaujolais sud cherche vendangeurs autour du 26 septembre avec expérience nourris logés (si besoin) pour environ 12 jours, et une personne pour servir les repas de midi (peut être complété avec la journée de vendanges soit 2 h 30 service + 5 h 30 de vendanges).
✆ **06 83 88 26 28**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000
A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

BULLETIN d'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU
Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**




*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____
SIGNATURE

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

ERDE

**Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : Rue du Moulin
21 910 Saulon-La-Chapelle
332 160 118 RCS Dijon**

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2016 de la société PJPDC PARTICIPATION, Présidente de la Société, et d'une assemblée générale ordinaire de la Société du 1er mai 2016, que les fonctions de représentant permanent de la personne morale dirigeante sont exercées par Monsieur Patrick DEVANNE demeurant 32, rue de la Gare – 21 910 Saulon-La-Chapelle en remplacement de Monsieur Luc CHASSAGNE.

Mention au RCS de Dijon

AL213617436

NOMINATION

DEBLANGEY FILS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 165 000,00 euros
Siège social : Zone industrielle Terreau Brenot
route de Semur - 21210 Saulieu
RCS Dijon 322 333 840**

L'assemblée générale ordinaire du 30/06/2016 a nommé en qualité :

1/ de Commissaire aux Comptes titulaire, la société ACC – Parc Valmy – 3 G Rue Jeanne Barret 21000 Dijon, en remplacement de Monsieur Philippe MOLLIER démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur

2/ de Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Nicolas MORON , Parc Valmy – 3 G Rue Jeanne Barret 21000 Dijon en remplacement de Monsieur Bernard NONCIAUX démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

AL213617327

C L A C

**Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : 7 rue des Abreuvoirs
21640 Gilly Les Cîteaux
492 074 745 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2016, la collectivité des associés a nommé en qualité de directeurs généraux à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Marine JACQUES-LEFLAIVE, demeurant à Nuits Saint Georges (21700) - 10 rue Crébillon,

- Charlotte JACQUES-LEFLAIVE, demeurant à Paris (75009) - 2 Cite Monthiers,

- Claire JACQUES-LEFLAIVE, demeurant à Gilly Les Cîteaux (21640) - 7 rue des Abreuvoirs.

Pour avis Le Président

AL213617438

AUTOMOTIVE PERFORMANCE MATERIALS

**Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 000 €
Siège social : Rue des Prés Potets
Parc d'activités des Cortots
21121 Fontaine-les-Dijon
434 515 557 R.C.S. Dijon**

Par procès-verbal des Décisions de l'Associé FAURECIA AUTOMOTIVE HOLDINGS en date du 8 juillet 2016, il a été pris acte de la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Christophe Charles ANCEY demeurant 26, avenue Foch à Lyon (69009) en remplacement de Monsieur Nicolas PECHNYK

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Dijon.

AL213617458

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI PARIS 7

**Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 48 rue du Rocher
75008 Paris
528 972 458 RCS Paris**

Aux termes du PV des décisions de l'AGE du 26/08/16, le siège social a été transféré au 7 Rue Pasteur – 21370 Plombières les Dijon, à compter de ce jour. L'objet demeure l'acquisition et la propriété de tous immeubles bâtis et non bâtis et la durée reste 99 ans.

La société sera immatriculée au TC de Dijon.

AL213617455

MONNOYEUR RECYCLAGE DEMOLITION

**SARL au capital de 8 000€
14 B rue de Longvic
21000 Dijon
497 709 477 RCS Dijon.**

L'AGE du 29.8.2016, a décidé de transférer le siège social de la société au 31 rue de l'ingénieur Bertin, 21600, Longvic.

Mention au RCS de Dijon

AL213617464

MODIFICATION DE CAPITAL

REINE DE DIJON

**SAS au capital de 15.000.000 €
réduit à 10.000.000 €
Siège social : Fleurey Sur Ouche (21410)
1 Rue des Combets
394 256 275 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Juin 2016 et du procès-verbal de la Présidente de la Société du 6 Juillet 2016, le capital social a été réduit de 5.000.000 € par annulation de 500.000 actions pour être ramené de 15.000.000 € à 10.000.000 €.

Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.

La Présidente

AL213617439

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

SOCIETE MENUISERIE EBENISTERIE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 rue de la Pièce Léger
21160 Marsannay La Cote
RCS Dijon 480 728 245
SIRET 480 728 245 00014**

Avis

Aux termes d'une décision en date du 02 septembre 2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Dijon (21000) - 04 rue Nicolas Lenoir le Romain à Marsannay La Côte (21160) - 31 rue de la Pièce Léger à compter rétroactivement du 01 septembre 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL213617448

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis municipal de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1

DU PLU DE NUITS-SAINT-GEORGES

La municipalité informe les habitants que le maire a pris l'initiative d'une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme, par arrêté municipal en date du 13 avril 2016.

Cette modification simplifiée a pour objet de corriger des erreurs matérielles.

Par délibération du 4 avril 2016, le conseil municipal a défini les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture du 26 août 2016 au 30 septembre 2016 inclus.

**Mairie de Nuits Saint Georges
Place Argentine
du lundi au vendredi
8h30-12h00 et 14h-18h**

Un registre sera également disponible en mairie avec le dossier, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

A l'issue de cette mise à disposition, le maire en dressera un bilan et soumettra le dossier, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, à l'approbation du conseil municipal.

AL213617407

RECTIFICATIF

LE GOURMY'S

**Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 50 000 euros
Siège Social
15, rue Bossuet
21000 Dijon
R.C.S. Dijon B 530 600 592**

**DISSOLUTION ANTICIPEE
INSERTION MODIFICATIVE**

Dans l'avis de dissolution parue le 02/09/2016, une erreur a été commise pour l'adresse du liquidateur. Il convient de lire :

«Elle a nommé comme liquidateur Mademoiselle Olivia Sauce, demeurant à Dijon (21000), 53 rue du 26e Dragon, Bat. C2»

Le reste est inchangé.

Le liquidateur

AL213617457

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 26 août 2016, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

PAR :

Monsieur René Abel VAILLANT, Retraité, époux de Madame Brigitte ROSSIGNOL, demeurant à Genlis (21110) 4 impasse de l'Aquilon .

Né à Auxonne (21130) le 4 avril 1947.

Marié à la mairie de Genlis (21110) le 3 décembre 1994 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pascal MASSIP, notaire à Genlis (21110), le 8 novembre 1994.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

est présent à l'acte.

Madame Brigitte ROSSIGNOL, Sans profession, épouse de Monsieur René Abel VAILLANT, demeurant à Genlis (21110) 4 impasse de l'Aquilon.

Née à CLERY (21270) le 15 mars 1958.

Mariée à la mairie de Genlis (21110) le 3 décembre 1994 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pascal MASSIP, notaire à Genlis (21110), le 8 novembre 1994.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

est présente à l'acte.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Po/Maître Guillaume LORISSON

AL213617434

MODIFICATION DE STATUTS

CREADECO

**SARL au capital de 500 €
2b rue de l'Eglise - 21910 Savouges
800 012 551 RCS Dijon**

AGM du 30/06/2016 : L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante : Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 500 €. Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 15.000€. Le siège social a été transféré, à compter du 01/07/2016, de 2b rue de l'Eglise, Savouges (Côte d'Or), à Lotissement les Roussotes - 21 600 Fenay. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL213617299

LA CUDE

Aux termes d'une délibération en date du 19 juillet 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LA CUDE, au capital de 1 000 euros dont le siège est situé 50 B Avenue du Drapeau 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 511134330, a pris acte de la démission de Mme. Aurélie HUBERT de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Gérard HUBERT, demeurant 5 Rue Merceret 21121 Fontaine Les Dijon, pour une durée illimitée à compter du 19 juillet 2016, a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de maître d'œuvre en bâtiment, de transférer le siège social du 50 B Avenue du Drapeau, 21000 Dijon au 5 Rue Merceret 21121 Fontaine Les Dijon à compter du 19 juillet 2016, et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL213617320

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 05/09/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CESSEY-SUR-TILLE : Terre

2 ha 31 a 10 ca - Le varrin: D-248 - Les gros pres: D-223

REMILLY-SUR-TILLE : Terre et pré

17 ha 13 a 35 ca - Au frene: ZD-2 - Champ au charton: ZC-5-7-8(J)-8(K)-10-11-64 - Champs lhuilier: ZB-48 - La verpillere: ZE-20 - Les aulois: ZC-25 - Les auturots: ZE-4-6-54-55 - Les essarts: ZC-90 - Terres rousses: ZA-22-33-34-36

TROCHERES : Terre

4 ha 65 a 80 ca - Petits creux: ZC-41[17]-42[17]-73

BREMUR-ET-VAUROIS : terre, lande, bois

3 a 38 ca - Village de vaurois: B-250[80]

CHAMBAIN : terre, lande, bois

74 a 70 ca - Le breuil: ZB-22

CHEMIN-D'AISEY : terre, lande, bois

78 ha 72 a 57 ca - Au dessus des combes: A-312-313 - Aux essarts: A-293-296-298-299-372[298] - Bas de renee: ZD-8-31[7](J)-31[7](K) - Bois de la cote: A-285 - Combe girarde: ZC-14(B)-14(C)-14(AJ)-14(AK) - En la l hommotte: ZC-23 - La roche belas: A-56 - Le dessus de chamelain: ZB-53-59-61 - Le sossis: ZA-3(J)-3(K)-3(L) - Sur la cote: A-11(A)-13-14-16-17-19-25-27-29-30-33-36-38-47-48-51-52-390[21]-391[21]-392[34]-410[10] ZC-1(A)-1(B)-1(C) - Sur la vigne: ZD-26(A)-26(B)

Objectif : maintien de l'exploitant sur les parcelles louées.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/09/2016 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213617454

PJPDC PARTICIPATION

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.848.208 euros
Siège social : Rue de la Gare
21 910 Saulon-La-Chapelle
480 024 470 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2016, il a été décidé de modifier à compter de ce jour le mode d'administration et de direction de la Société et d'adopter la gestion par un Président. Cette décision a entraîné la cessation des fonctions du Directeur Général Unique Monsieur Luc CHASSAGNE, demeurant 17, avenue Fernand Léger – 21 000 Dijon et de l'unique membre et Président du Conseil de surveillance Monsieur Patrick DEVANNE demeurant 32, rue de la Gare – 21 910 Saulon-La-Chapelle. L'assemblée susvisée a nommé en qualité de Président Monsieur Patrick DEVANNE demeurant 32, rue de la Gare – 21 910 Saulon-La-Chapelle.

Mention au RCS de Dijon.

AL213617437

HOLDING W. ALIX

**Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 15 Route du Pont de Paris
21190 Corpeau
RCS Dijon 529 151 268**

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 25 juillet 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Walter ALIX, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Walter ALIX demeurant 21 Rue Charles Boysset à Chalon Sur Saône (71100)

Pour avis

Le Président

AL213617443

FAIVRET DECAILLY

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 25 952 euros
Siège social
Zone industrielle « le Pré Raby »
Créancey 21320 Pouilly en Auxois
380 953 802 RCS Dijon**

Aux termes de décisions du 22/07/2016, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'objet social est modifié et sera désormais l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à Pouilly en Auxois (21320) Créancey sous l'enseigne CARREFOUR CONTACT ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR à l'exclusion de toute autre, la location à court terme de véhicules terrestres à moteur sans chauffeur, la fourniture de prestations postales ou tout autre services à la clientèle, et la vente de marchandises y afférentes

Le capital social reste fixé à la somme de 25 952 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession d'actions, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable des associés représentant les 3/4 du capi-



tal social

M. Alain FAIVRET et Mme Agnès MERCUZOT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : M. Alain FAIVRET demeurant à Créancey (21320) 21 Lot Pinpin

DIRECTEUR GENERAL : Mme Agnès MERCUZOT demeurant à Créancey (21320) 8 rue Truchot

Pour avis, le Président

AL213617451

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

YEB

Société Civile
au capital de 91.469,41 euros
Siège social : Chenôve (21300),
76 rue Maxime Guillot
414 761 353 R.C.S. Dijon

Gérance

Ancienne mention : Mme Renée Elisabeth Anne-Marie BOURCIER née RADIX, 21 rue des Saunières, Dijon (21000) - **nouvelle mention** : Mme Frédérique Suzanne PETITJEAN née BOURCIER, 2 rue des Retraits , Talant (21240), gérante et Mme Alexandra Bénédicte MARTEL née BOURCIER, 10 rue des Peuplier, Fontaine Les Dijon (21121), co-gérante.

Pour avis,

Le Gérant

AL213617444

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DU DANDARGE

société en liquidation
Siège social : Mairie de Lantilly
21140 Semur En Auxois
N° d'agrément : 21/89/573
RCS Dijon : 950 376 145

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 25 août 2016 sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL213617432

SVH TEXTILE

SARL au capital de 1.600 €
Siège social : 15 rue d'Aval
21110 Bessey -Lès-Citeaux
790 666 440 RCS de Dijon

Le 01/08/2015, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/08/2015. Radiation au RCS de Dijon

AL213617435

DIVERS

Aux termes des décisions de l'Associé unique de la société SODICOB BUREAUTIQUE, SAS au capital de400.000 €, sise 2, avenue de la Découverte 21000 Dijon (409.033.479 RCS Dijon), en date du 01.09.2016, i a été décidé d'approuver la fusion par voie d'absorption de la société SODICOB BUREAUTIQUE par la société DESK SUD, SAS au capital de250.000 € sise 1, chemin de Moninsable 69530 Brignais (440.198.885RCS Lyon), entraînant sa dissolution sans liquidation de la Société absorbée.

Mention en sera faite au RCS de Dijon où sera radiée la société SODICOB BUREAUTIQUE..

AL213617447

YES

EURL au capital de 8 000 €
Siège social
12 rue Clément Ader, 21200 Beaune
444 445 506 RCS de Dijon

L'AGE du 30/06/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. CHAMBOSSE Philippe, demeurant 12 rue Clément Ader, 21200 Beaune et fixé le siège de liquidation au siège social.

L'AGO du 31/07/2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Radiation du RCS de Dijon

AL213617452

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 02/08/2016, il a été constitué une Société À Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :SARL Pauline et Romain

Siège social : 31 rue Verrerie, 21000 Dijon

Objet social : Restaurant traditionnel, crêperie, salon de thé. Vente de produits alcoolisés et non alcoolisés et tous autres produits alimentaires. Vente de produits alimentaires et artisanaux.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du Commerce.

Capital social : 5 000.00 euros

Gérants : M. Romain BAUMGART et Mme Pauline LACROIX, demeurant 22, rue Pierre Travaux, 21000 Dijon

Immatriculation de la société au R.C.S de Dijon

AL213617307

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI DU 14 RUE ROMELET

Siège social : 1 Chemin de la Quincenière – 21 910 Saulon-la-Chapelle

Objet : L'acquisition, la construction, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, sous quelque forme que ce soit, y compris la vente en état futur d'achèvement, y compris par voie d'acquisition de parts de sociétés ; A titre exceptionnel l'apport, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; L'acquisition et la cession de toute mitoyenneté, la stipulation et l'acceptation de toutes servitudes ; Contracter tous emprunts pour le compte de la Société et consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Apports en nature : Néant

Gérance : Monsieur Patrick Devanne demeurant 32, rue de la Gare – 21 910 Saulon-la-Chapelle

Cession de parts : Librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL213617422

AVIS CONTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/08/2016, il a été constitué une société

Dénomination sociale : SCI AVH56

Siège social : 6 C rue de la Liberté, 21110 Izier

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 €

Objet social : Acquisitions et gestions immobilières

Gérant : Madame Jacob Stéphanie, 6 C rue de la Liberté 21110 Izier

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL213617425

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2016 à Auxonne (21130), il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : STAR PIZZA

Capital : 1 000 € divisé en 100 parts sociales de 10€ chacune, entièrement libérées.

Siège : 12 rue Thiers, 21130 Auxonne

Objet : vente sur place et à emporter de pizzas et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité

Et généralement toutes opérations commerciales, ou industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société

Gérant : Monsieur Moustakim Bouchaid demeurant à Dole 39100 (jura) 06 rue Guyemer, est désigné en qualité de gérant.

Immatriculation au RCS de Dijon (Côte d'Or)

Le gérant

AL213617430

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SILVER DEVELOPMENT

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège Social : 36 rue En Paillery, 21850 Saint Apollinaire

Objet : La vente en ligne de produits et de matériel d'hygiène et de santé pour les professionnels et les particuliers.

Durée : 99 ans

Capital : 8 000 euros

Gérance :

Mr David Richeton, demeurant 33 rue des Roseaux, 21380 Asnières Les Dijon,

Mr Christophe Tomasini, demeurant 1 rue A. Borrewater, 59110 La Madeleine,

Immatriculation au RCS de Dijon

Pour avis,

AL213617431

LES HAUTS POIRETS

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : Les Hauts Poirets,
21700 Nuits St Georges

Avis de constitution

Par acte SSP du 28/06/2016, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES HAUTS POIRETS

Siège : Les Hauts Poirets, 21700 Nuits St Georges

Objet : acquisition, propriété, administration, mise en valeur par construction et location de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Capital : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Gwendoline Stocker, demeurant 12 rue Henri Dunant, 21200 Beaune

Cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par des associés représentant plus des 2/3 du capital

Immatriculation au RCS de Dijon.

La Gérance

AL213617442

IVBSA FRANCE

Aux termes d'un acte sous signature privé en date à Pouilly en Auxois (21320) du 26 Juillet 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : IVBSA FRANCE Siège social : 28, avenue du Général de Gaulle 21320 POUILLY-EN-AUXOIS

Objet social : tant en France qu'à l'étranger, la réalisation de tous types d'expertises foncières, immobilières ou agricoles, portant sur des biens meubles et immeubles ainsi

que d'une manière générale toutes activités d'ingénierie, études techniques, conseils et consulting, toutes opérations d'entremise et de gestion immobilière. La société pourra

également acheter, vendre, louer mettre en valeur et gérer tout ou partie d'immeubles situés en France et/ou à l'étranger tant pour son compte que pour le compte de tiers.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies, dans toutes les affaires d'entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sera de nature à favoriser le développement de son activité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Mr Christophe SERREDSZUM demeurant 26, Grande Rue - 21540 Mesmont Mme Claire BRETAULT épouse HUBERT demeurant Le Moulin Neuf - 36200 Le Menoux Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL213617453

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP 02.09.2016. Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : V.P EQUIPEMENTS

Forme : SARL

Capital : 10.000 euros (numéraire)

Siège : 48 rue Verte 58660 Coulanges les Nevers

Objet : Le négoce de toutes fournitures industrielles, Le négoce de tous équipements et protections de la personne et des biens, L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans -

Gérance : Vincent PIETTE demeurant 7 Avenue Marceau 58000 Nevers.

RCS Nevers.

AL213617456

S.E.L.A.S. « Didier NOURISSAT
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING
Maël VIARD
et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD, notaire à Dijon, le 5/09/2016, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « EVOLVING »,

Siège : Dijon (21000), 51 Rue Devosge

Durée : 99 ans

Objet social :

- l'activité de marchand de biens, en France et dans tous pays, c'est-à-dire l'achat en vue de leurs reventes de tous biens meubles et immeubles bâtis ou non bâtis, de fonds de commerce, de droit au bail, d'actions ou parts de sociétés immobilières ou des souscriptions à des actions ou parts de société en vue de les revendre.

- la rénovation en sous-traitance en vue de la revente, la gestion, la location ou sous location de meubles ou d'immeubles nus ou meublés.

- l'activité de construction par voie de louage d'ouvrages sur des biens meubles et immeubles bâtis ou non bâtis de bâtiment en vue de leur vente par fraction ou en totalité

- et la prise de participations dans toutes opérations relatives à l'immobilier.

Capital social : 4.000€ par apports en numéraire

Gérant : M. Alexandre RENAUD, dt Talant (21240), 1 Bis Rue Vannerie.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions au profit de personnes étrangères à la société l'agrément étant donné à la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me Viard

AL213617459

Etude de Maîtres Pascal MASSIP
Marc PRIEUR, David BELOU
Véronique VARLET
et Guillaume LORISSON
notaires associés à Dijon
(Côte d'Or)
1 Place de l'Europe,

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Guillaume LORISSON, Notaire à Dijon, le 05/09/2016 il a été constituée pour 99ans à compter de son immatriculation la SCI « MC GESTION » au capital de 450.000,00eur ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement AINSI QUE la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés et du gérant d'un immeuble détenu par la société, ET la propriété et la gestion ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations, le tout à l'effet de permettre la transmission de ce patrimoine à son actif pour qu'elle en devienne, au moins à terme, pleine propriétaire, constituant ainsi une alternative à l'indivision, en organisant les pouvoirs et en garantissant la stabilité des relations entre ses associés quant à ce patrimoine.

La SCI est composée d'un apport en nature pure et simple réalisé par Mme Christine ANDRZEJEWSKI née MIAZGA, d'un bien immobilier sis à Dijon (21000) 29 Rue Edme Verniquet, cadastré AO 218 évalué 449.100,00eur.

Gérant : Mme Christine ANDRZEJEWSKI née MIAZGA, demeurant à Dijon (21000) 29 Rue Edme Verniquet.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Notaire.

AL213617462

BANQO

Par Assp du 27.7.2016, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée : BANQO. Capital initial : 1 000€. Capital minimal : 1 000€. Capital maximal : 50 000€. Siège : 9 Avenue GOUNOD, 21000 Dijon. Objet : Conseil Marketing et commercial - Vente de biens & services. Durée : 99 ans. Président : Mme GAWRONSKI Catherine, 9 Avenue Gounod, 21000 Dijon, pour une durée de 10 ans. Immatriculation au RCS de Dijon

AL213617463

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON CEDEX, curateur des successions de :

Mme FOURNIER Gisèle divorcée TISSIER, décédée le 13/10/2013 à ST PIERRE LE MOUTIER, réf 0212007090

M, VASSEUR Georges célibataire, décédé le 18/05/2015 à VARZY, réf 0218002721

Mme LENNUIEZ Monique veuve BILOUS, décédée le 25/06/2014 à CLAMECY, réf 0212007685

Mme LARCIN Claudine célibataire, décédée le 20/03/2015 à VARZY, réf 0218003202

M, DUMAS André marié, décédé le 27/12/2003 à TROIS VEVRES, réf 0218004963

Mme BOUGUIN Georgette célibataire, décédée le 08/06/2015 à LUZY, réf 0218002724

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de NEVERS le 20/09/2016

AL583617442

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

J.K.T.P.

S.A.R.L. au capital de 1 000 Euros
Les Roches
58110 Saint-Pereuse
R.C.S. Nevers 789 287 877

Aux termes du procès verbal du 24 Août 2016, l'Assemblé générale a décidé :

de transférer le siège social à Auxerre (89000), Place de la gare Saint Amatre à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

RCS d'Auxerre et RCS de Nevers

Pour avis,

AL583617443

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS -
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
VIERZON -
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

MORVAN AUTO BILAN

SARL Unipersonnelle
au capital porté à 80.000 euros
Siège social
25 Bis Route d'Autun - Salorges
58120 Château Chinon
RCS Nevers 508 953 759

Suivant décisions de l'Associé unique du 1/08/2016, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :

Capital social :

Ancienne mention : 2.000 euros

Nouvelle mention : 80.000 euros

Siège social :

Ancienne mention : 17, Rte de Nevers 58120 Château Chinon

Nouvelle mention : 25 Bis Rte d'Autun - Salorges - 58120 Château Chinon

Pour avis

Le Gérant

AL583617446

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

DELAVAULT FRANCK

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : Le Bonniard
58140 Brassy
RCS Nevers 794 568 394

Décision du 01/08/2016 : L'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 70 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 5 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 75 000 euros

Pour avis

AL583617448

CUBIK-HOME

SAS au capital de 80 000 €
Siège social
26 rue du Vieux Magny
58470 Magny-Cours
534 812 938 RCS de Nevers

L'AGE du 21/07/2016 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 80 000 euros, à 96 800 euros

Modification au RCS de Nevers

AL583617450

➜ CONVOCATION

LA GARANTIE MUTUELLE
DES FONCTIONNAIRES
et employés de l'Etat et des services
publics et assimilés
Société d'assurance mutuelle
Entreprise régie
par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. NANTERRE
Siège social
148 rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET

CONVOCATION EN ASSEMBLÉE DE SECTEUR

Les sociétaires sont convoqués en Assemblée de secteur le jeudi 6 octobre 2016 à 10 heures 30 à VICHY (03) -Palais des Congrès Opéra 5 rue du Casino-.

ORDRE DU JOUR

- Election des délégués des sociétaires du secteur Auvergne.

Si l'Assemblée de secteur ne pouvait se tenir pour cause de force majeure, un dispositif de vote en ligne ainsi qu'un dispositif de vote par correspondance seraient mis à la disposition des sociétaires.

Vote en ligne : www.jevoteenligne.com/gmf/inscription

La procédure de vote sera expliquée sur le site.

Vote par correspondance : le bulletin ainsi que la procédure de vote seront à demander à Madame SOHIER GMF 86-90 rue Saint-Lazare CS 10020 75320 PARIS Cedex 09 Téléphone : 01 55 50 69 27.

Le conseil d'administration

AL583617449

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL ROY

Vendonne 58340 Cercy la Tour
Capital social : 341 000 euros
RCS Nevers : 428 815 971

Par acte sous seing privé du 17 août 2016, il a été procédé au retrait de Roy Gilles, gérant, à la nomination de Roy Céline, 4 bis route de Coddes - 58340 Cercy la Tour, comme cogérante et à la réduction du capital au montant de 243 000 euros.

Pour avis, La gérance

AL583617434

SOCIETE D'ARTS GRAPHIQUES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 €
Boulevard du Pré Poitiers
Nevers (58000)
327 933 396 RCS Nevers

Selon les décisions de l'associée unique du 28 juillet 2016, il résulte les modifications suivantes des mentions à publier, avec effet dudit jour :

Anciennes mentions

Forme : société à responsabilité limitée

Siège social : Boulevard du Pré Poitiers 58000 nevers

Gérance :

Madame Denise BRINGAU, demeurant à Garchizy(58600) 933, rue Ambroise CROIZAT

Durée : 50 ans

Nouvelles mentions

Forme : société par actions simplifiée

Siège social: Boulevard du Pré Poitiers 58000 Nevers

Président : Madame Denise BRINGAU, demeurant à Garchizy (58600) 933, rue Ambroise CROIZAT

Durée: La durée de la société a été prorogée pour la porter à 99 années, à compter du 26 août 1983, pour expirer le 25 août 2082 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote

Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.

Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la transmission des actions

Les cessions de titres, à l'exception de celles entre associés, doivent être agréées par la collectivité des associés à la majorité des 2/3 (deux tiers).

Selon les décisions de l'associée unique du 28 juillet 2016, il résulte les modifications suivantes des mentions à publier, avec effet dudit jour :

Anciennes mentions

Président: - Madame Denise BRINGAU, demeurant à Garchizy (58600) 933, rue Ambroise CROIZAT

Nouvelles mentions

Président : La société par actions simplifiée DECOFAB GROUPE, au capital de 37 440 €, dont le siège social est à Lyon(69009) 15, quai du Commerce, immatriculée sous le numéro 443 239 488 RCS Lyon, représentée par Monsieur Jean- Jacques de BOISSIEU en sa qualité de Président,

Pour avis.

Le Président

AL583617439

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AXICLEAN

SARL au capital de 20.000 €
Siège social : Baudreuil
58240 Saint Pierre Le Moutier
795 314 459 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2016 a décidé d'étendre l'objet social à la mise à disposition de moyens matériels et humains pour manifestations sportives, festives ou de nature événementielle.

Pour avis, la gérante Sylvie ZAMORA

AL583617444

SARL BOUGUIN

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 86 800.00 €
Siège social : Impasse du Cimetière
58600 Fourchambault
508 044 344 RCS Nevers

Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique du 01/09/2016, il résulte la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

Forme: société par actions simplifiée

Admission aux assemblées et droit de vote: Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément: Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.

Nouveaux organes de direction

Président : M. David BOUGUIN, demeurant à Marzy (Nièvre) 37 rue de la Croix St Etienne,

L'associé unique a également décidé de

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 01/09/2016, celle suivante : BOUGUIN.

A l'exception des modifications qui précèdent, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis. Le représentant légal.

AL583617445

DISSOLUTION LIQUIDATION

SAS RENOV'BATIMENT

Société par actions simplifiées
au capital de 2000 Euros
3 rue de l'éminence
58220 Donzy
804367225 R.C.S. Nevers

L'AGE du 29 aout 2016, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur madame GOURDET ANNIK 19 rue de l'éssart 77515 La Celle Sur Morin et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est a adresser chez le liquidateur.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL583617441

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26/08/2016, il a été constitué une EURL dénommée: EURL AUCORDIER REMY

Objet social : couverture, zinguerie, pose de charpente en bois et de fenêtre de toit, travaux d'étanchéité et d'isolation

Siège social : 4 allée des marronniers - 58310 Bouhy

Capital : 1000 euros

Gérance : M.Rémy Aucordier demeurant 4 allée des Marronniers à Bouhy

Durée : 99 ans

Immatriculation: RCS Nevers

Pour avis, le gérant

AL583617438

BRIAT MENUISERIE AGENCEMENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 septembre 2016, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : BRIAT MENUISERIE AGENCEMENT

Forme : SASU

Capital social : 1.000 euros

Siège social : Le bourg, 58360 Préporché

Objet social : Menuiserie,fabrication et pose de fenêtres et portes en bois,pvc,aluminium. Meuble,volet roulant,porte de garage,jouet en bois,isolation extirieur, intirieur . Vente de bois

Président : Monsieur Hubert BRIAT demeurant Le bourg, 58360 Préporché

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la societ au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit une voix.

Durée : 99 ans ` compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL583617447

YONNE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale-France Domaine-25 rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, curateur des successions de :

M, VANCRAENENBROECK Jacques, décédé le 26/04/2014 à MIGENNES, réf 0218000568

Mme BERENICE Marie-Flore divorcée DELANNES, décédée le 23/11/2014 à DIJON, réf 0218000484

M, LEMERLE Edouard, décédé le 19/03/2008 à JOIGNY, réf 0218000965

Mme TISSIER Jeannine veuve GOUDOUR, décédée le 24/02/2015 à CLAMECY, réf 0218002432

M, SEUVRE Jean célibataire, décédé le 19/07/2012 à AUXERRE, réf 0212007254

Mme PREVOST Josiane célibataire, décédée le 07/07/2010 à MIGENNES, réf 0212005836

Mme MESNIL Réjane épouse POHU, décédée le 16/07/2012 à SAINT FARGEAU, réf 0212006000

M, GOBEROT Gérard divorcé, décédé le 01/05/2014 à MONTBARD, réf 0212007033

M, ESCLAVY Roger veuf, décédé le 13/11/2012 à AUXERRE, réf 0212006362

M, DUBOIS André célibataire, décédé le 26/11/2013 à AUXERRE, réf 0212006992

Mme DROUHIN Micheline veuve MAUDUIT, décédée le 13/08/2012 à TONNERRE, réf 0212005896

Mme DELAPORTE Marcelline veuve DESPLANQUES, décédée le 01/03/2013 à AUXERRE, réf 0212006150

Mme DANGUY Marie-Jeanne veuve CAQUARD, décédée le 26/08/2013 à NOYERS(89) , Réf 0212006378

Mme BOURGEOIS Héliane célibataire, décédée le 09/01/2014 à AVALLON, réf 0212006551

Mme BONILLO Ginette veuve DENIAUD, décédée le 07/10/2012 à CHABLIS, réf 0212007264

M, BENOUAG Serge veuf, décédé le 11/03/2015 à JOIGNY,réf 0212007322

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL893617604

NOMINATION

RACCOON ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 50000,00 Euros
18 les joigneaux,
89100 Saint-Martin-du-Tertre
752850362 R.C.S. Sens

Par décision en date du 06/07/2016 il a été pris acte de la nomination de Directeur Général Monsieur Jérôme Himbert, demeurant 24 rue des Près Renard, Egriselle, 89290 Venoy à compter du 06/07/2016.

Autres modifications :

- Par décision en date du 06/07/2016 il a été pris acte de la nomination de la société Michel Creuzot Audit (SECVAL), société à responsabilité limitée au capital de 280000 euros immatriculée au RCS d'Orléans n° 087180089, dont le siège social est 338 rue odette Toupense 45160 Olivet représentée par Madame Nathalie Bonnet, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Stéphane Lambert, demeurant au 60 faubourg d'Orléans 45300 Pithiviers, en qualité de commissaire aux comptes suppléant à compter du 06/07/2016.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL893617614

FOX TELECOM

SASU au capital de 121 168 €
21 rue de l'Europe
89100 Maillot
RCS 414 291 336.

Lors d'une AGE du 01/08/2016, il a été décidé de créer un poste de directeur général délégué. L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence. Il a également été décidé de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, à compter de ce jour, Monsieur Fabien Moreau, né le 02/09/1981 à Sens (89) et demeurant au 27 bis Route de Sens à Thorigny Sur Oreuse pour une durée illimitée.

Pour avis.

Le Président.

AL893617632

TRANSFERT DE SIÈGE

CUISINES BOULANDET

EURL au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 1 allée des Frères Lumières
89000- Auxerre
RCS : Auxerre B 338 071 525 (1986 B 76)

Transfert du siège social

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er août 2016, il a été décidé de transférer à compter de ce jour, le siège social de la Société à Auxerre (89000) 1 allée des Frères Lumières.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Monsieur Claude BOULANDET

AL893617594

SCI DE LA TOUR

SCI au capital de 304,90 €.
Siège social : 960 rue de la Tour
89000 Auxerre,
424 768 968 RCS Auxerre.

En date du 19/08/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 46 Boulevard Vaulabelle - 89000 Auxerre.

Mention au RCS d'Auxerre.

AL893617607

MJK

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 500,00 euros
Siège social : autoroute A6 -
Aire de Maison Dieu 89420 Sceaux
804 447 274 RCS Auxerre

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 16 août 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de Autoroute A6 - Aire de Maison Dieu – 89420 SCEAUX à Aire de Langres Noidant - Autoroute A31 – 52160 Perrogney Les Fontaines, à compter du 15 septembre 2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

AL893617610

SCI LMRF

SCI au capital de 1000,00 Euros
Le Closet
14330 Tournières
753333780 R.C.S. Caen

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/08/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 12 Côte d'Oson, 89660 Châtel-Censoir à compter du 31/08/2016.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : Location de tous biens immobiliers

Durée : 50 ans

Gérance : Monsieur Michel Le Mangouéro, demeurant 6 rue de Stepney, 92110 Clichu

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Caen

AL893617631

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000
Saint-Georges-sur-Baulche

CARROSSERIE PERAULT

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social
28 bis rue des Oublettes
89100 Sens
RCS Sens 305 163 529

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CARROSSERIE PERAULT a décidé de transférer le siège social du 28 bis rue des Oublettes 89100 Sens au 6 rue de l'Europe ZA du Saule Fendu 89100 Maillot à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL893617635

SCI DE VALMONT SATILIEU D'EGLESQUEVILLE

Le 18.07.2016, l'AGE de SCI de Valmont Satilieu d'Eglesqueville, capital 107 000 euros, 1 rue Jean Haderer 77830 Valence en Brie, RCS Melun 442272332, transfert le siège au domicile du gérant Eric Chartier, 3 av Charles Mazières 89140 Courlon sur Yonne à compter du 06/09/2016. Objet : achat et gestion de biens immobiliers. Durée : 99 ans. Radiation Melun, immatriculation Sens.

AL893617640

EURL BERNERD.COM

EURL au capital de 1 000 euros
Siège social
21 avenue Victor Hugo 89000 Auxerre
Siret n° 498 480 193 00016 - A.P.E. : 7021Z
R.C.S. Auxerre 2007B00181 - 498 480 193

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2016, l'associé unique et seul gérant a décidé de transférer le siège social qui était au 21 avenue Victor Hugo 89000 Auxerre au 25 avenue Hoche 89000 Auxerre et ce à compter du 1er septembre 2016.

Pour avis

Le gérant, associé unique

AL893617643

MODIFICATION DE CAPITAL

YONNE MERRAIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
porté à 220 000 euros
Siège social : ZA Les Hâtes du Vernoy,
89130 Toucy
501788467 RCS Auxerre

Avis

Par décision du 25 juin 2016, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 200 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : Vingt mille euros

Nouvelle mention : Capital social : Deux cent vingt mille euros

Pour avis. La Gérance.

AL893617609

AVOCATS VIGNET & Associés
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

ALFAJE

Société Anonyme
au capital de 5 358 800 euros
Siège social : R.N 6 - route de Lyon
89100 Maillot
705 680 015 RCS Sens

Capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2016 a décidé :- de réduire le capital social de 56200 euros pour le ramener de5 358 800 euros à 5 302 600 euros par voie de rachat de 281 actions ;- d'augmenter le capital social sous la condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital, d'une somme de 56 200 euros pour le porter à 5 358 800 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte «Autres réserves». Le Conseil d'Administration, par délibération en date du 26 août 2016, a constaté que la réduction de capital et l'augmentation de capital se trouvaient définitivement réalisées à la même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention :Le capital social est fixé à cinq millions trois cent cinquante-huit mille huit cents euros (5 358 800 euros).Nouvelle mention :Le capital social est fixé à cinq millions trois cent cinquante-huit mille huit cents euros (5 358 800 euros).

Pour avis Le Conseil d'Administration.

AL893617628

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce parue pour la SARL à Unique associé DYKSTRA au sein de terre de bourgogne le 5 Aout 2016 il y a lieu de modifier l'immatriculation au Centre de Formalité Entreprise par la mention **Immatriculation au RCS Sens.**

AL893617621

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques,

le Mardi 11 octobre 2016 à 11 H 00

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice

UN ENSEMBLE IMMOBILIER sis à JOIGNY (89)

1 et 3 rue Gabriel Cortel

A usage mixte de commerce et d'habitation

Elevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de 2 étages et d'un grenier.

Et constitué de 2 immeubles dont les murs ou cloisons séparatives

ont été en grande partie supprimés

Cadastré section AH n°s 323 et 324 pour une contenance totale de 01 a 04 ca

MISE A PRIX : 93.000 euros (outre les charges)

Pour consulter les deux cahiers des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où ils ont été déposés,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à SENS (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Lundi 26 septembre 2016 à 10 Heures

AL893617637

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques,

le Mardi 11 octobre 2016 à 11 H 00

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice - **EN 2 LOTS**

à EGRISELLES-LE-BOCAGE (89)

BATIMENTS et PARCELLES DE TERRES

à usage de **CENTRE EQUESTRE** consistant en :

Premier lot de la vente :

au n° 11 B rue de la Forêt (cadastre) **ou n° 13** (adresse postale)

Actuellement accessibles depuis la parcelle A 1288 (second lot de la vente)

Cour, bâtiments (locaux administratifs, écuries, 2 chalets en bois)

Sur un terrain cadastré AB n° 479, lieudit « Le Village », **de 25 a 13 ca**

Second lot de la vente :

accessibles par la Rue du Bocage

2 carrières, bâtiment pour les compétitions (avec zones caisse, restauration,

local arbitrage), manège, marcheur à chevaux, zone parking,

différents prés ou paddocks aménagés

Sur un terrain cadastré A 1288, lieudit « La Forêt », **de 02 ha 99 a 97 ca**

- Ces biens sont occupés et font l'objet d'un bail rural -

MISES A PRIX : 1er lot : 100.000 Euros – 2nd lot : 80.000 Euros

Avec FACULTE DE REUNION

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à SENS (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Sur les lieux où une visite sera organisée

AL893617638

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA DES ETANGS

2 Chemin des Carrillons
à Charbuy(89113)
Capital : 129 000,00 €
RCS Auxerre 410898050

Les associés de la SCEA DES ETANGS réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 01/09/2016 ont approuvé les résolutions suivantes :

Changement de siège social. Nouveau siège fixé 32 rue de la Charmotière à Charbuy (89113).

Transformation de la SCEA en GAEC des étangs, sans création d'un être moral nouveau.

Nomination de M. Sébastien CHATELET demeurant 11 rue des Grelonnes à Charbuy (89113) en tant que gérant.

Augmentation du capital social à 174 000,00 € par apports en nature suivi d'une réduction par annulation de parts. Le capital social est fixé à 144 000,00 €.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS d'Auxerre.

Pour avis et mention, la gérance.

AL893617443

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COURGIS - vigne AOC Chablis - fonds occupé - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place

19 a 75 ca - Champs de l eglise: ZK-39

FONTAINES - bois-taillis

63 a 30 ca - Bois joly: A-304

CORNANT – terre et bois

1 ha 17 a 76 ca - Les vignes du village: ZD-109[61]

3 ha 21 a 91 ca - Bois des gallois: ZI-38 - Les gallois: ZM-18-19

BRIS-LE-VINEUX – vigne AOC Saint Bris

65 a 32 ca - Chanoy: ZV-20

BEON(89) – terre – location par bail SAFER de 6 ans résiliable annuellement

22 ha 09 a 31 ca - 'Le thurot': ZD- 177- 179- 197 - 'Le thurot nord': ZD- 42 - 'Plaine de crille nord': ZP- 2- 38- 72[10]- 74[10]- 75[10]- 76[9]- 78[9]- 79[9]- 80[8]- 82[8]- 83[8]- 84[7]- 86[7]- 87[7]- 88[12]- 90[12]- 91[12]- 92[11]- 94[11]- 95[11]- 97[26] - 'Poteau de crille': ZP- 44- 45- 46- 47- 48

CHAMVRES(89) - terre – location par bail SAFER de 6 ans résiliable annuellement

8 ha 44 a 89 ca - 'Champ friot': ZC- 213 - 'Grands malades': ZH- 33- 34- 35- 36- 37- 38- 150[32] - 'Le thurot': ZK- 44- 46- 53 - 'Les pres de minoux': C- 579- 580 - 'Minoux': D- 689

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26 septembre 2016 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893617642

SAS ATOUTAXIMUM

Société à Action Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège Social : 37 Rue Haute
89320 Cerisiers
798 206 561 RCS de Sens

Adjonction d'activité

L'AGE du 16/08/2016 a décidé l'adjonction d'activité de transport public routier de personnes avec un seul véhicule n'excédant pas 9 places ou un véhicule taxi.

Pour avis et mention au RCS de Sens.

Le président.

AL893617611

BOUCHERIE KOCAK

SARL au capital de 1 000 €uros
17 rue Saint Pierre Le Vif
89100 Sens
RCS Sens522474519

Aux termes d'une AGE en date du 01/07/2016, la collectivité des associés a décidé à compter de ce même jour :

Du changement de gérance :

– de Mademoiselle KOCAK Meryem démissionnaire – à Madame KAYACIK née TATLIGUN Fatma demeurant 54 rue Georges Clémenceau 89100 SENS Du changement de dénomination social :

– par BOUCHERIE 46

Les articles 3 et 7 des statuts seront modifiés au RCS de Sens (89).

AL893617617

LEADER PRICE DENISENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
123 quai Jules Guesde
94400 Vitry-Sur-Seine
820 762 987 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal des décisions du .30 juin 2016, l'associé unique a décidé de :

- nommer en qualité de gérant, M. David RUFENACHT demeurant 66, rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret en remplacement de M. Franck FRAS ;

- transférer le siège social à Lieudit Sainte Colombe - Rue Jean Mermoz 89100 Saint-Denis-Les-Sens.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera portée au RCS de Créteil et Sens.

AL893617625

SARL AVALLON IMMOBILIER

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
59 rue de Lyon, 89200 Avallon
531 488 005 RCS d'Auxerre

L'AGE du 01/09/2016 a nommé en qualité de gérant M. BEUTHOT DIDIER, demeurant 9 rue Buffon, 21140 Semur-en-Auxois en remplacement de M. DIANO BRUNO, à compter du 01/09/2016.

- a modifié l'objet social de la société qui devient : dépôt vente de tous biens mobiliers sous l»enseigne commerciale «BOUTIK DESTOCK»

Modification au RCS d' Auxerre

AL893617629

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA NOUE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 72 585 €
Siège social : 89310 Sainte Vertu
384 776 217 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2016 a nommé M. Johan Labosse demeurant à Sainte Vertu (Yonne), 22 Grande rue, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée, et a complété l'adresse du siège social situé 3 rue des Murailles, 89310 Sainte Vertu.

Pour avis, la gérance.

AL893617627

POURSUITE D'ACTIVITÉ

FLOVINA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.500 €
Siège social : 10 rue Jules Lancôme
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 432 292 811

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2016, il a été décidé en application de l'article L.-223-42 du code de Commerce, de poursuivre l'activité de la société nonobstant des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social

Avis en sera donné au R.C.S d'Auxerre

Pour avis, le gérant

AL893617633

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL SOS NETTOYAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000,00 €
Siège social : La Chatonnerie
89170 Lavau
511 077 174 Rcs Auxerre

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 1er août 2016, avec effet au 30 juin 2016, la Sarl sos deratisation, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social se situe La Chatonnerie - 89170 Lavau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'auxerre sous le numéro 380 638 957, a, en sa qualité d'associée unique de la Sarl sos nettoyage, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL893617584

SARL D'EXPLOITATION GHEYSENS ROGER ET FILS

SARL en liquidation au capital de 7622,45€,
siège : Zone Industrielle 89130 Toucy
siège de liquidation :
6 rue Camille Desmoulins
89350 Champignelles
353830870 RCS Auxerre,

AGO du 30/07/2016 : approuve le compte définitif de liquidation, décharge Bruno GHEYSENS, liquidateur, lui donne quitus de sa gestion, constate la clôture de liquidation.

Dépôt légal au RCS de Auxerre.

Pour avis Cc.

AL893617593

SARL BONNIE ESTHETIQUE

SARL au capital de 16.000 €
Siège social 2 Route de Montillot
89270Voutenay-sur-Cure
442 681 235 RCS d' Auxerre

Le 16/08/2016, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/08/2016. Radiation au RCS d'Auxerre

AL893617605



BONNIE ESTHETIQUE INVESTISSEMENT

SARL au capital de 210.000€
Siège social : 2 Route de Montillot
89270 Voutenay-sur-Cure
451 999 395 RCS d'Auxerre

Le 16/08/2016, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/08/2016. Radiation au RCS d'Auxerre

AL893617606

ACCUEIL VAUBAN

SARL au capital de 47000 €
Siège social :
8-10 Place Vauban,
89630 Saint-Léger-Vauban
803 063 742 RCS d' Auxerre

L'AGE du 25/07/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Lechipey Guillaume, demeurant 12 Rue Léonard Gilles, 14320 Fontenay-le-Marmion, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS d' Auxerre

AL893617622

ASSOCIES AUDIT COMPTABILITE 89

SAS au capital de 8 000 euros
Siège social : 33 Grande Rue
89340 Villeneuve la Guyard
429 841 265 RCS Sens

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 29/08/2016, la SA MICHEL CREUZOT, SA au capital de 336 000 euros, dont le siège social est 19 rue de la Bosserie 45500, immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 837050772 a, en sa qualité d'actionnaire unique de la société ASSOCIES AUDIT COMPTABILITE 89, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société

ASSOCIES AUDIT COMPTABILITE 89, peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le TC de SENS.

AL893617641

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à Sens du 30 aout 2016, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée RG BAT, capital 500 €, sigle « RG BAT », qui sera domiciliée 38 avenue de la marne 89100 Sens, ayant pour objet :Entreprise de bâtiment,électricité,plomberie, isolation, aménagement de cloisons, menuiserie, peinture, revêtements durs et souples, maçonnerie, couverture, durée 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sens. Le président est Mr Mahmoudi Farid demeurant 38 avenue de la marne 89100 Sens, pour une durée indéterminée. Chaque actionnaire a droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Pour avis, le président :

Mahmoudi farid

AL893617612

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, Notaire à Maligny, le 05/08/2015, a été constitué le Groupement Foncier Agricole dénommé «GFA FAMILLE CLARKE», siège social : Collan (89700) rue de Fleys, Vignoble Dampt. Capital social : 12.010,00 €, divisé en 1.201 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 1.201. Apports en numéraire : 10,00 €. Apport en nature : trois parcelles de terre à vigne situées à Cravant (89460) évaluées à 12.000,00 €. Objet social : la propriété et l'administration de tous les biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Auxerre. Clause d'agrément pour toute cession sauf à un descendant ou à un autre associé. Premier gérant : M. Andrew Terence CLARKE né à Sheffield (Royaume-Uni) le 12 septembre 1958 demeurant à Dorking (Royaume-Uni) 1 Broomehall Road, Surrey RH5 6H. Pour avis et mention.

AL893617615

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31 Août 2016, il a été constitué une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : Toutes opérations de conseil et de prestations de services dans le domaine de la formation, du recrutement et d'audit.

Dénomination : ADHOC RH

Siège social : 21 Rue de Villenauxe – 89140 Plessis Saint Jean

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 800 Euros

Transmissions des actions : Conformément aux dispositions statutaires.

Admission aux Assemblées : Le droit pour chaque actionnaire de participer aux assemblées est subordonné à la simple justification de son identité.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action à droit à une voix.

Président Nommé: Mr Jean-Luc Marraro demeurant 21 Rue Villenauxe – 89140 Plessis Saint Jean

La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL893617623

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Joigny du 31/08/2016 a été constituée une SASU nommée : Instant Posé Photographie

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, la prise de vue photographique par tout procédé existant ou futur, l'impression et la vente de prises de vue photographique sur tout type de support, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Capital : 1.500 €

Siège social : 5 rue dans le château, 89300 Joigny Durée: 99 ans

Transmission des actions : libre

Président : M. Alain EPRON, 5rue dans le château, 89300 Joigny La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL893617624

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à St Bris Le Vineux (Yonne) du 31 août 2016, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAVE DE LA TOURELLE ;

Siège : St Bris Le Vineux (89530), 27 rue de Gouaix ;

Durée : 99 à compter de sa date d'immatriculation au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre ;

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles et viticoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Capital : 146 385 euros, constitué d'apports en nature ;

Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée : Monsieur Julien Esclavy, demeurant à 3 bis Cour des Jodons 89530 St Bris Le Vineux et Madame Noëlle Esclavy, demeurant à 27 rue de Gouaix 89530 St Bris Le Vineux.

Pour avis, la Gérance.

AL893617630

SCI DU VIEUX COLOMBIER

Suivant acte reçu par Maître Brigitte GRANA, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Joigny (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 2 septembre 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DU VIEUX COLOMBIER

Capital : 86.500 euros

Siège social : 6 rue de la Bergerie 89300 Looze

Objet : Acquisition, propriété, mise en valeur, location de tous biens immobiliers.

Gérant : Mme Valérie PEYRE, 6 rue de la Bergerie 89300 Looze

Cessions : Soumises à l'agrément à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893617639

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ006345 - SAONE ET LOIRE - DEPLACEMENTS BOURGOGNE/ AUVERGNE

CONSEILLER AGRICULTURE BIO ELEVAGE ALLAITANT BOVINS ET OVINS H/F

Coopérative animale crée un poste de conseiller pour suivre des éleveurs en agriculture biologique ou en voie de conversion. Ce poste s'intègre dans la politique d'accompagnement de ses adhérents, pour développer la rentabilité des élevages et conforter les systèmes en agriculture biologique. Accompagnement des projets de conversion en Agriculture biologique de éleveurs bovins et ovins, suivi des éleveurs engagés en AB. Accompagner les adhérents sur la conduite de leur élevage, planification des ventes et gestion des contrats animaux. BAC+2 minimum. Expérience en production animale souhaitée. Autonomie, sens de l'écoute et du contact, mobilité, rigueur, curiosité, prise d'initiatives. CDI à pourvoir dès que possible. Rémunération selon profil. Véhicule de fonction, ordinateur portable et téléphone mis à disposition. Prévision d'organisation du poste : 2 jours bureau et 3 jours déplacements sur Bourgogne - Auvergne.

AQ007157 - YONNE

ATTACHÉ TECHNICO COMMERCIAL AGRICOLE H/F

Filiale d'un groupe qui développe son expertise en nutrition végétale et animale en faveur d'une agriculture de précision respectueuse de l'environnement. Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. Vous avez une première expérience commerciale réussie, idéalement en milieu agricole.

AQ004966 - YONNE

CONSEILLER EN VINS H/F

Vignoble 90ha. Vente boutique : accueil, conseil, vente, encaissement, suivi stocks, réception, vérification et rangement marchandise. Oenotourisme : visite domaine, vignoble, accueil clients. Vente par correspondance : gestion commandes et facturation. Diplôme vente spé vin. Expé mini 2 ans sur poste similaire. Bilingue anglais, allemand, japonais, russe ou espagnol serait un plus. SAP serait un plus. CDI.

AQ005078 - DOUBS

ENSEIGNANT EN AGROEQUIPEMENT H/F

Lycée Agricole et Technologique de 300 élèves en voie scolaire. Formations dispensées : Bac Pro CGEA (élevage dominant), Bac Pro CGEH (Conduite et gestion de l'entreprise hippique), CAPA Palefrenier Soigneur, Bac STAV (Production et Service en Milieu Rural). Assurer l'enseignement des modules de Sciences et Techniques des Equipements dans l'ensemble des cycles professionnels. Assurer quelques heures d'agronomie en Bac Pro CGEA. Personne avec une formation agricole du type BTS complétée par une licence professionnelle. La personne recrutée devra avoir de très bonnes connaissances pratiques en matière de conduite et d'entretien de matériel agricole. Ce poste est un CDD d'un an. Le candidat sera rémunéré par le ministère de l'agriculture selon les grilles en vigueur.

AQ007301 - SAONE-ET-LOIRE

RESPONSABLE DE RAYONS JARDIN H/F

Vous optimisez l'organisation et la gestion du rayon (réalisation des commandes, gestion des marges. Vous assurez la qualité des produits et maitrisez les données techniques afin d'échanger avec les conseillers de vente. Une expérience similaire est indispensable ainsi que des qualités de gestionnaire. de vente. BAC+2 Niveau d'expérience : 3/5 ans.

AQ007320 - ALSACE

CONSEILLER AGRONOME PRECONISATEUR (TECHNICO-COMMERCIAL) H/F

Société de négoce innovante composée d'une centaine de salariés, leader dans la traçabilité et la mise en marché de filière (blé, maïs, soja...). Interlocuteur privilégié de nos clients agriculteurs, vos principales missions seront : Pérenniser et développer le portefeuille de clients, Leur conseiller et vendre les engrais, semences, produits phytopharmaceutiques, et nos services, Conseiller, suivre et acheter leur récolte. Formation en agriculture/agronomie niveau BAC+2/+5 + formation commerciale ou fibre commerciale. 1ère expérience dans le commerce et/ou agriculture souhaitée. Maîtrise de l'outil informatique + bonne connaissance du milieu agricole, des semences, engrais et produits phytopharmaceutiques. Maîtrise de l'allemand et/ou du dialecte alsacien souhaité. Autonome, organisé et rigoureux, apte au travail d'équipe avec le sens du commerce et de la négociation. CDI temps plein en Alsace. Rémunération selon CCN et profil + prime sur objectifs.

AQ007346 - YONNE

PROFESSEUR HORTICULTURE / PRODUCTIONS FLORALES H/F

Établissement Régional d'Enseignement Adapté. Vous interviendrez pour un enseignement théorique et pratique, selon le référentiel de formation, auprès d'apprenants en CAPa Métiers de l'Agriculture option «Productions Florales». BAC+2 minimum. Expérience enseignement, ou production agricole en entreprise et/ou encadrement d'adolescents souhaitées. CDD 12 mois, 1595,77€ brut + heures supplémentaires + indemnités.

AQ007378 - ALSACE

DIRECTEUR H/F

Association qui propose et réalise des missions et prestations diversifiées ds domaine de la protection des végétaux et de l'environnement. (16 pers. ETP). En charge du management d'une équipe de conseillers, tant sur des aspects techniques qu'administratifs, vous participez au développement et au pilotage de nouveaux projets, mobilisez les ressources nécessaires à leur réalisation et montez les dossiers de financement correspondants. Vous assurez la mission de représentation de la structure auprès des partenaires et collectivités en étroite collaboration avec les conseillers. Vous établisse les budgets de fonctionnement, en suivez la réalisation et vous assurez la bonne gestion administrative de l'asso. en collaboration avec le personnel en place. Vous rendez compte au président. BAC+5 (équiv ingénieur agronome ou environnement), vous disposez d'une première expérience comparable, acquise en France ou à l'international. La pratique de l'anglais ou de l'allemand est un atout supplémentaire. CDI à pourvoir immédiatement. Rémunération selon grille.

AQ007400 - ALSACE

LORRAINE - INSEMINATEUR H/F

Coopérative au service de l'éleveur. Au sein d'un groupe, missions : Insémination ; Suivi de la reproduction ; Conseil en génétique et accouplement. Niveau BTSA (Productions Animales de préférence). Débutant accepté. Intérêt pour le secteur de l'élevage bovin. Volontaire. Grandes qualités pour les contacts humains. Capacité d'intégration dans une équipe. Permis VL. Poste à pourvoir dès que possible. CDI. Formation assurée par la Coopérative.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Actulégales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France. »

Actulégales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale & marketing

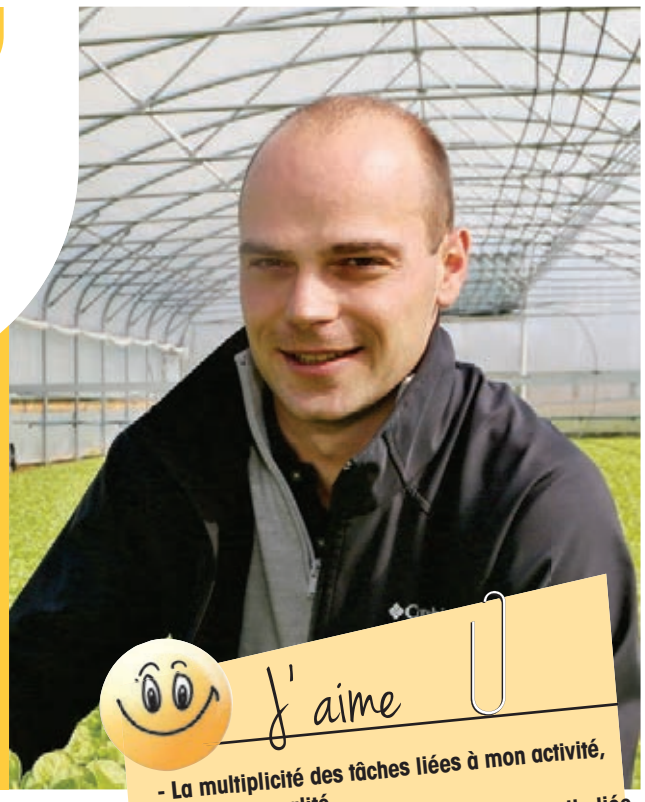


BAS-RHIN (67)

Paroles de jeunes

CULTURE

À Hochfelden, Julien Paulus vient de s'installer en EARL avec son père Bruno, le 1er janvier dernier, après avoir travaillé comme salarié sur cette exploitation spécialisée dans le tabac. Une culture qui, après avoir traversé une période de tourmente, voit s'ouvrir des horizons plus rieurs.



J'aime

- La multiplicité des tâches liées à mon activité, leur saisonnalité
- L'autonomie et l'indépendance décisionnelle liée à ce métier. Métier qui me permet également d'être au grand air une bonne partie du temps.

Je n'aime pas

- Le fossé qui s'est créé entre une certaine partie de la population et l'agriculture, vision erronée au vu des efforts fournis par la profession
- La superposition des normes et réglementations, ainsi que les contraintes administratives.

Julien Paulus s'installe grâce au tabac

Le tabac, ces derniers temps, n'avait plus trop la cote en Alsace, l'un des fiefs de cette production avec le Sud-Ouest. Une diminution de 8 % des surfaces est attendue dans cette région pour 2016. La faute à la Pac : il y a quelques années, elle a retiré son soutien à cette culture pourtant vitale pour de nombreuses petites exploitations. Mais pas seulement : la fronde antitabac, dont le paquet générique est l'ultime illustration, ou plus récemment le lynchage médiatique du ministre des Finances Michel Sapin, dénonçant le lobbying des « cultivateurs de tabac », ont créé une ambiance délétère qui a fini par entamer le moral des planteurs.

Depuis peu, cependant, on sent comme un frémissement dans la filière alsacienne. Des marchés porteurs grâce à de nouveaux débouchés, un prix commercial bien orienté, regonflent le moral des troupes et des jeunes s'installent à nouveau. Julien Paulus, 32 ans, est l'un d'eux. C'est en toute connaissance de cause qu'il s'est lancé dans l'aventure. Titulaire d'un master de gestion juridique et financière, il a eu une première expérience professionnelle comme contrôleur de gestion. *« J'avais envie de voir autre chose. C'est une expérience enrichissante qui m'a procuré une grande ouverture d'esprit. »*

Puis Julien revient à ses premières amours, l'agriculture. Il travaille comme salarié sur l'exploitation de son père Bruno, et suit une formation diplômante agricole à distance afin d'obtenir les qualifications requises pour s'installer. Avec un BTS Agronomie - Productions végétales, le voilà paré ! *« En 2011, nous avons décidé de mécaniser la récolte du tabac et de réaliser une sortie d'exploitation. »*

Le tabac est traditionnellement une culture très gourmande en main-d'œuvre. Mais la mécanisation a changé la donne : la récolte du virginie se fait désormais à l'aide d'automoteurs de cueillette et les feuilles sont séchées en vrac, dans de grands fours, puis triées à la sortie - manuellement cette fois-ci - avant d'être conditionnées en cartons ou en pallox en fonction de la qualité des feuilles. Elles sont ensuite expédiées vers une usine de première transformation, à Bergerac ou en Allemagne. Pour finir, peut-être,



Julien Paulus dans la serre où poussent les semis flottants : « Il fallait monter un projet qui tienne la route pour que je puisse m'installer ». © Germain Schmitt

L'exploitation

- EARL du Galgenberg à Hochfelden, commune de 3 500 habitants située à 23 km de Strasbourg
- 2 associés, Julien et Bruno Paulus
- SAU de 70 ha, dont 16 à 17 ha de tabac, 30 à 35 ha de maïs grain, 10 ha de blé et 9 ha de betteraves à sucre
- Atelier de mécanisation de la récolte du tabac avec deux exploitations de Mommenheim, l'EARL Freund et l'EARL Scherer

Une aventure à trois

Bruno, le père de Julien, l'avoue : à l'approche de la soixantaine, il n'aurait pas mécanisé la récolte de la culture du tabac si son fils ne l'avait pas rejoint. Pourtant, cette culture est présente sur l'exploitation « depuis la nuit des temps ». Plus exactement depuis l'après-guerre…

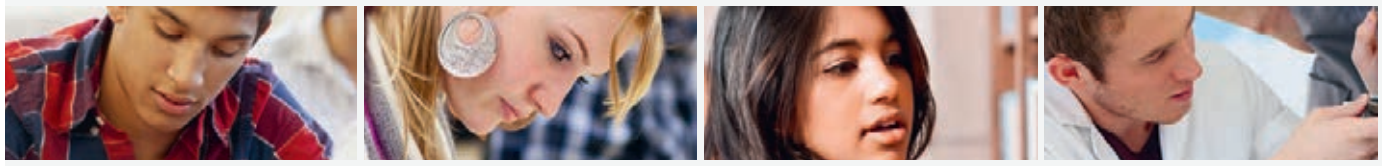
Julien et Bruno associent deux agriculteurs du village voisin à leur projet de mécanisation de la récolte du tabac, l'objectif étant d'optimiser l'utilisation du matériel, dimensionné pour traiter une cinquantaine d'hectares. *« Chacun d'entre nous cultive environ 17 ha de virginie. »* Le nouveau hangar abrite le quai de chargement, les fours de séchage, la table de triage, ainsi que les cueilleuses et l'écimeuse. À côté, deux serres horticoles permettent la production des plants de tabac au printemps.

La mise en culture et le suivi sanitaire des parcelles exploitations. Elles unissent leurs forces au moment de la récolte pour cueillir les feuilles, remplir les conteneurs, les mettre dans les fours, trier les tabacs et les conditionner. *« Nous ne sommes pas trop de six personnes pour superviser tout le travail. »* Mais chacun garde la mainmise sur son tabac qui est clairement identifié avant d'être acheminé au centre d'achat de la coopérative, situé à quelques centaines de mètres de là.

Après quelques réglages de départ, le fonctionnement de l'atelier de mécanisation est aujourd'hui au point. La sixième campagne tabacole vient de démarrer avec la production de plants sous semis flottants. Reste à espérer que la météo sera plus clémente que l'an dernier : dans ce secteur où l'irrigation est impossible, les tabacs ont cruellement souffert de la sécheresse.

Mais pourquoi Julien se passionne-t-il autant *techniquement parlant, car il faut assurer un suivi régulier, intervenir au bon moment, mais aussi humainement, car nous travaillons à une quinzaine de personnes sur le site en haute saison. »* Et c'est une filière qui bouge : la coopérative Alsatabac, qui regroupe les producteurs d'Alsace et du Nord Est, a fusionné avec la coopérative du Maine et Loire au sein de la coopérative Tabac Feuilles de France, regroupant ainsi quelque 160 producteurs sur 1 280 ha (chiffres 2015), soit 38 % des surfaces et 18 % des planteurs. Cela fait d'elle la première coopérative française par les surfaces cultivées. Et elle s'apprête à franchir une nouvelle étape, suite au rapprochement avec Poitou Tabac (555 ha, 51 planteurs) qui devrait être validé en décembre prochain. Une évolution que Julien suit de très près : son père est le président de la Caisse d'assurance des planteurs de tabac de T2F.

ma rentrée ma région !



Lycéens, apprentis, étudiants, parents d'élèves, la région Bourgogne-Franche-Comté vous souhaite une bonne rentrée !

Gratuité des manuels scolaires, financement des caisses à outils pour les apprentis et lycéens professionnels, aide au permis de conduire, tarifications d'hébergement, de transport et de restauration adaptées, bourses pour les étudiants du secteur sanitaire et social, programmes de mobilité internationale... Pour une année scolaire réussie, votre région vous accompagne et veille à l'égalité des chances.

Elle investit pour rendre les lycées plus confortables, accessibles, connectés et économes en énergie. Pour préparer les jeunes aux métiers d'avenir, l'offre de formation s'adapte en permanence à leurs aspirations professionnelles et à la réalité du marché du travail en Bourgogne-Franche-Comté.

région **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

PLUS D'INFOS SUR : **bourgognefranchecomte.fr/rentree2016**

DARTAGNAN-2016